

N° 23
2007

CHRONIQUES



NONTRONNAISES

Présentées par le GRHIN
Groupe de Recherches Historiques du Nontronnais



SOMMAIRE

Editorial	P.	2
Villebois-Mareuil, le La Fayette de l’Afrique du Sud		
<i>Henri Malga</i>	P.	3
L’eau et les hommes		
<i>Bernadette Dumas-Oklé</i>	P.	23
La lumière de Chartres dans les ténèbres périgordines		
<i>Thierry Baritaud</i>	P.	43
Le général d’Empire Fournier-Sarlovèze, comte de Louis XVIII, 1775-1827		
<i>Henri Malga</i>	P.	51
Véritable et tragique histoire du château de LERM		
<i>Marie-Thérèse Mousnier</i>	P.	58
Réception d’un hôte de marque au XVIIe siècle		
<i>Jean-Marie Bouzy</i>	P.	73
Ephéméride	P.	89

N.B. : Les articles publiés dans le présent bulletin n’engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

EDITORIAL

Dans ce vingt-troisième numéro de nos Chroniques Nontronnaises, nous vous proposons :

*Une promenade philosophique en Haut-Périgord, où l'eau règne en puissance, dans cette **Terre** féconde en personnages hors du commun.*

Certains d'entre eux sont glorieux :

- Villebois-Mareuil, le La Fayette de l'Afrique du Sud.
- Fournier-Sarlovèze, général d'Empire.
- Armand d'Aydie, seigneur des Bernardières, maître de Forges.

D'autres sont beaucoup moins glorieux, mais toujours hors du commun :

- Les Comtes du Périgord, mais encore Anne de Calvimont et Marie d'Hautefort
- Burgou, bandit de grands chemins.

***Terre** du Périgord, terre d'aventure et terre d'asile ; refuge du patrimoine verrier des XII^e et XIII^e siècles, à l'initiative d'hommes inventifs et courageux.*

***Terre** accueillante où un certain Isidore, patron de la ville de Madrid, se retrouve installé à Saint-Pompon (Périgord Noir)*

***Terre** de création avec le verre, du sable à la lumière.*

***Terre** de migration et d'émigration en passant par la Géorgie, suivie de l'énigme Sez nec à nouveau actualisée.*

***Terre** riche en petit et grand Patrimoine du Périgord-Limousin.*

*Dans cette bonne vieille **Terre**, nous n'oublions pas nos ancêtres les Cro-Magnons.*

Cette grande diversité de sujets nous permet de vous souhaiter une excellente évasion dans le temps.

La Présidente.

N.B. Les réunions de notre aimable société se font dans l'amitié, autour de l'Histoire, le 1^{er} jeudi de chaque mois à 20 h 45, dans la salle très confortable de l'auditorium place Paul Bert à Nontron.

Un public aussi large que possible sera toujours le bienvenu.

Notre reconnaissance à Christiane Le Deley qui assure à l'année la lecture des CR et des Chroniques ainsi qu'à Gérard Francis dans l'édition, avec le concours de l'équipe de la Commission Chroniques.

VILLEBOIS-MAREUIL LE LA FAYETTE DE L'AFRIQUE DU SUD.

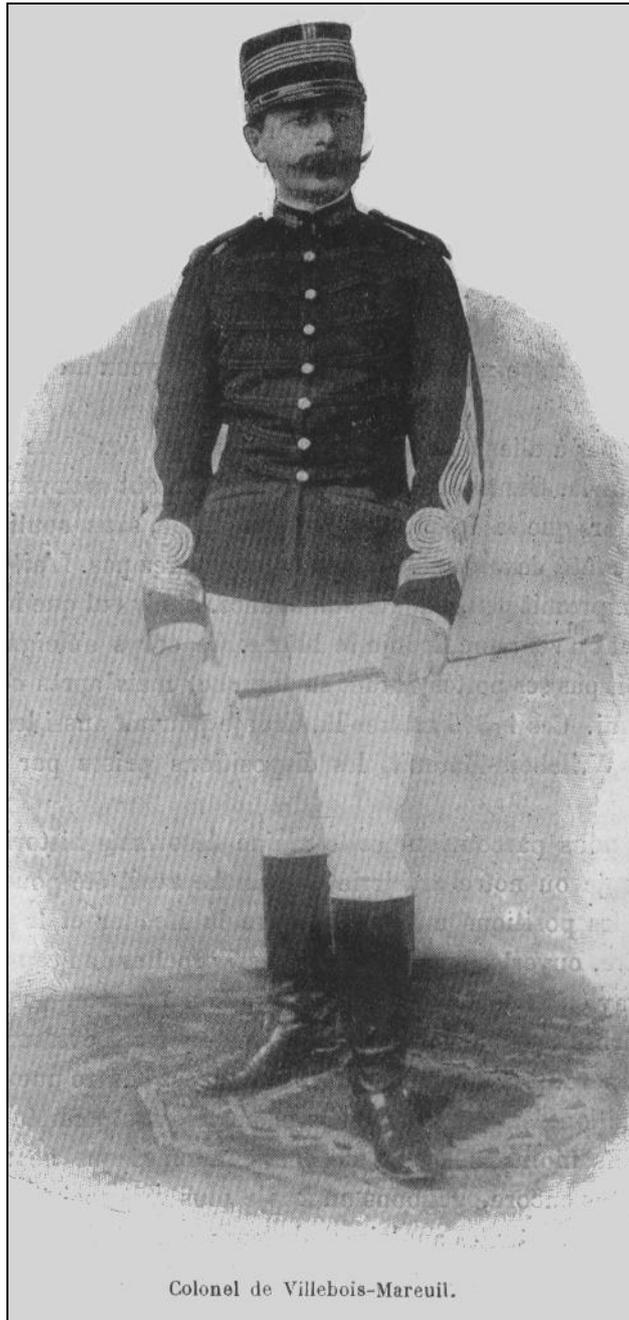


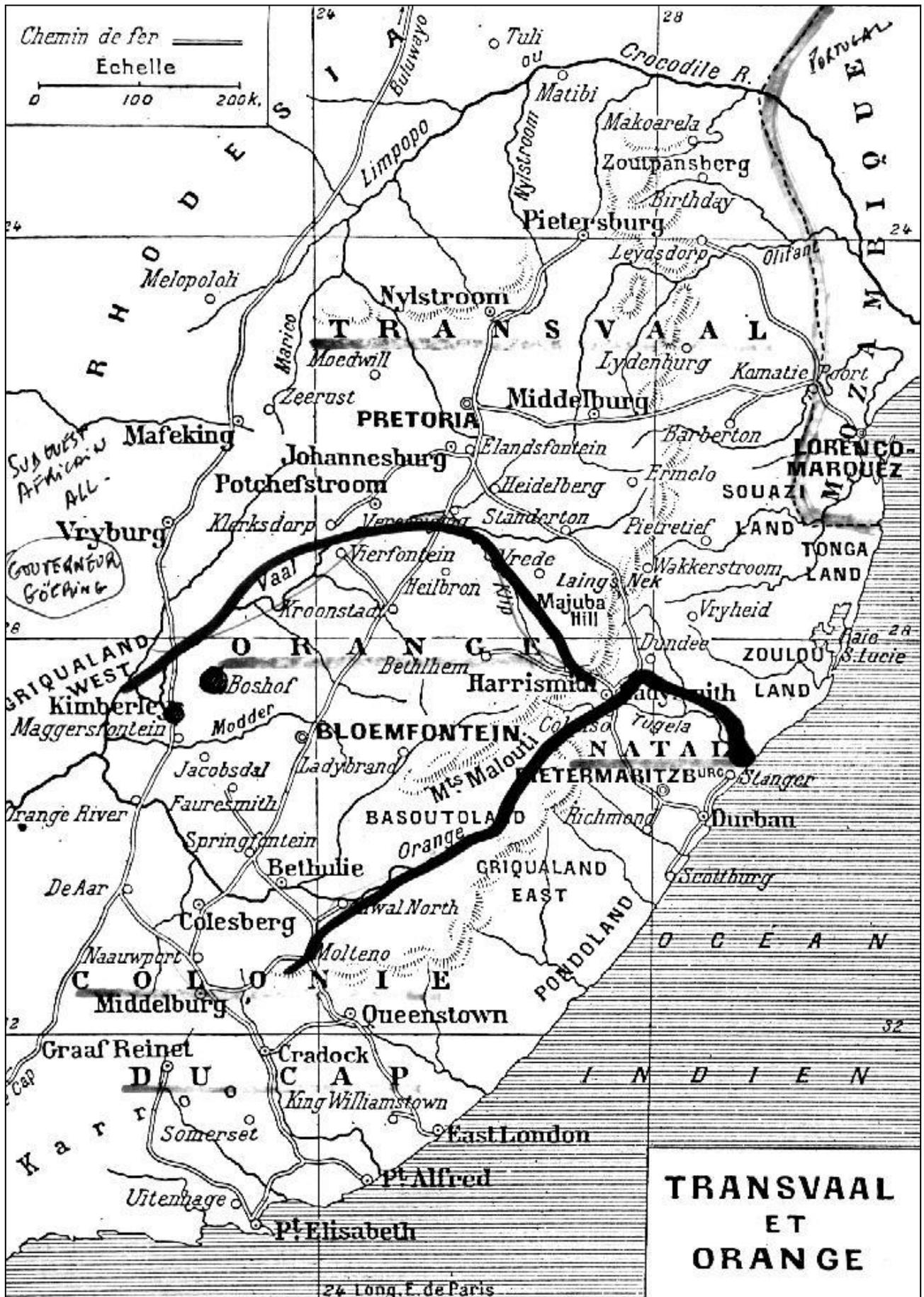
Schéma de la conférence donnée au GRHIN
Par Henri Malga le 8 juin 2006



Allégorie de l'histoire de France de E. Lavis (Cours-moyen 1^e et 2^e années)

Le retour de Bouvines :
« Ainsi s'en va, lié en fer, Ferrand enferré. »





Le comte de Flandres est le fils du roi du Portugal, Sanche 1^{er} ; grâce à la bienveillance de Philippe Auguste, il a épousé Jeanne de Constantinople, fille de Baudoin 1^{er}, roi de Constantinople. Elle lui a apporté en dot le comté de Flandres. Mais le personnage a de grandes ambitions. Il rejoint la coalition car il a eu la promesse d'avoir Paris.

Les meilleurs chevaliers de l'époque vont s'affronter.

Les 50 000 Français sont sous le commandement unique du Roi et les 100 000 coalisés ont un commandement disparate. Ils laisseront 30 000 hommes sur le terrain.

Vers la fin de la journée, les frères Mareuil réussirent à prendre de vive force le comte de Flandres Ferrant. Salisbury, Renaud de Boulogne et de nombreux autres chevaliers sont prisonniers.

Philippe Auguste, reconnaissant, offre à Hugues, l'aîné des Mareuil, la seigneurie de Villebois en Angoumois. Ayant restauré « l'usage de Champagne », il a confisqué ce fief à un seigneur qui ne s'en occupait pas.

La famille de Mareuil a fourni à la France :

Le troubadour Arnaud de Mareuil.

3 sénéchaux de Saintonge (XVe et XVIe siècles)

1 évêque d'Uzès en 1459.

1 protonotaire apostolique en 1532.

2 gouverneurs de province au XVIe siècle

1 gouverneur de Guyane de 1733 à 1788.

Au XVIe siècle, cette branche aînée tombe en quenouille avec Gabrielle de Villebois-Mareuil qui épouse Nicolas d'Anjou, dont une fille fut une Bourbon-Montpensier.

La terre de Villebois est vendue à Nogaut de la Valette, d'où le nom de la localité.

Au XVIIIe siècle, un Villebois-Mareuil est chef d'escadre dans la marine de Pierre le Grand.

Comme plus tard, sous Catherine II, Jean-Baptiste Prévost de Sansac, marquis de Traversay, qui, après avoir été amiral de la Mer Noire, fut le ministre de la Marine d'Alexandre 1^{er}.

La branche française s'installe en Anjou.

*
* *

Biographie - carrière militaire en France.

Georges de Villebois-Mareuil, né à Nantes le 22 mars 1847, est issu de cette très ancienne famille.

Après une enfance heureuse au château de Bois Corbeau à Saint-Hilaire-de-Loulay, près de Montaigu, il commence à 9 ans sa scolarité chez les jésuites de la rue de Vaugirard. Bachelier à 16 ans, héritier d'une longue tradition, il se destine au métier des armes, et, après sa philosophie, entre à Saint-Cyr en 1865 :

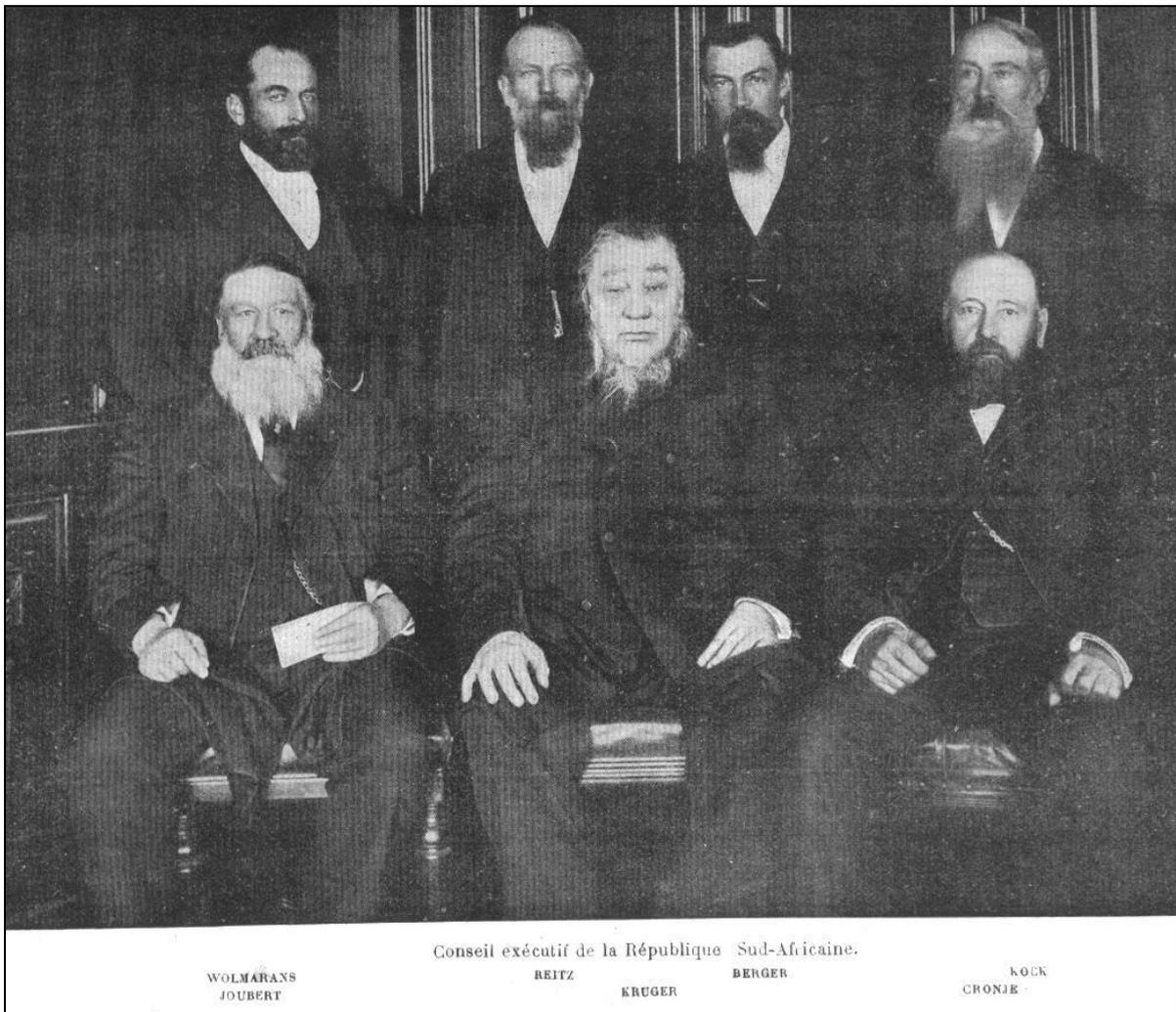
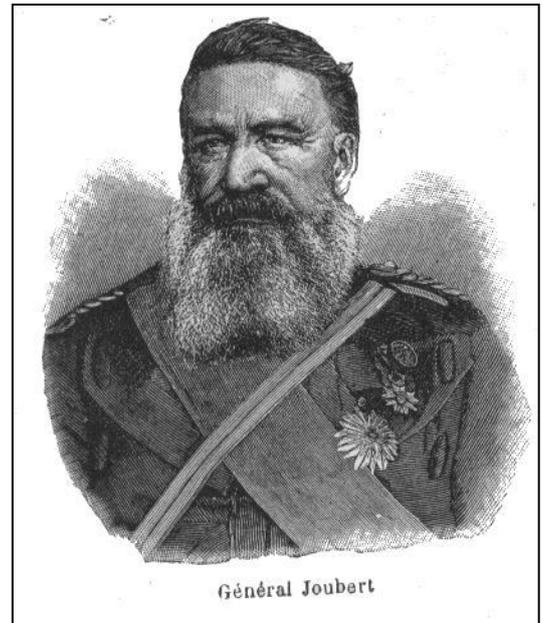
Promotion « De VENETIE » ; baptisée ainsi pour marquer la restitution de la Vénétie à l'Italie. Un de ses instructeurs est le capitaine Boulanger.

A sa sortie de l'école le 10 octobre 1867, il choisit l'infanterie de Marine¹, arme d'élite destinée aux territoires extérieurs peu nombreux en cette fin d'Empire :

- 3 départements d'Algérie en 1848,

1 – Les fantassins de marine sont surnommés MARSOUINS car ils suivent les marins comme les marsouins suivent les bateaux.

Les artilleurs de marine sont les BIGORS, car chargés des batteries côtières, ils s'y accrochent comme des Bigorneaux.



- La Nouvelle Calédonie en 1853,
- Le Sénégal en 1854,
- Dakar en 1858,
- Saïgon en 1859,
- Obock en 1862,
- La Cochinchine en 1862.

Villebois-Mareuil est affecté au 4^{ème} régiment d'infanterie de Marine à Toulon.

Il se porte volontaire pour faire partie du corps expéditionnaire qui va défendre les Etats du pape contre Garibaldi et qui neutralise 1200 Garibaldiens le 3 septembre 1867, à la bataille de Mentana¹.

Il est jugé trop jeune et envoyé en stage à l'école de gymnastique de Joinville où il se distingue en escrime et en natation.

Après son stage, il est affecté en Cochinchine.

Quels sont nos rapports avec ce pays ? L'amiral Rigault de Genouilly occupe Saïgon en 1859 pour protéger nos missions, et en 1862, l'Empereur Tu Duc cède trois provinces de Cochinchine.

En opérations dans le Nord de Saïgon, Villebois-Mareuil tombe gravement malade. Lorsqu'il est rétabli, son oncle, le contre Amiral Cornulier-Lucinière, gouverneur de Cochinchine, le prend comme aide de camp.

Cette place lui laisse du temps libre pour écrire, sous le pseudonyme de Georges Simmy.

Peu favorable à l'expansion coloniale qui à ses yeux affaiblirait la métropole, il affirme : « *Trop de colonies nous priverait d'un corps d'armée en cas de guerre.* »

Lorsque la guerre de 1870 éclate, on craint des troubles dans la colonie et sa demande de partir pour la métropole est refusée. Tenace, il finit par obtenir sa mutation. Le voyage dure six semaines.

En débarquant à Marseille le 30 novembre, il trouve la France bien changée. Il n'y a plus d'Empire. Depuis le 4 septembre, la brillante armée n'existe plus.

A Bordeaux, Villebois-Mareuil rencontre Gambetta. L'infanterie de marine a été presque entièrement détruite. Aussi, le 6 janvier, il est incorporé au 7^{ème} bataillon de marche de chasseurs à pied et prend le commandement de la 6^{ème} compagnie comme capitaine à 'titre temporaire'.

Les troupes françaises savent que tout est fini. On ne se bat plus que pour l'honneur. Ainsi, il va recevoir les derniers coups de feu de la guerre.

Le 27 janvier, devant Blois – à l'entrée d'un faubourg – il reçoit l'ordre de prendre une barricade allemande. Il n'a ni le temps, ni les moyens de préparer l'attaque par un tir d'artillerie ou de mitrailleuse. Les soldats sont jeunes, peu expérimentés. Certains tiennent un fusil pour la première fois.

La compagnie donne l'assaut, Villebois-Mareuil tombe la cuisse fracassée. Relevé par un clairon et un sergent, il refuse d'être évacué, continue à commander :

La barricade est enlevée – à la baïonnette !

1 – Nos 'Chassepots' ont fait merveille, dira à cette occasion le général de Faily.



Petit groupe de Français à Ladysmith

Le général Pourcet qui commande le 25^e Corps d'armée, écrit au Ministre de la guerre :

« Une compagnie du 7^{ème} bataillon, admirablement commandée par le capitaine de Villebois-Mareuil, a fait à elle seule plus que toute la légion de l'Indre qui avait été chargée de l'appuyer. »

Villebois-Mareuil est évacué sur l'ambulance de Cour Cheverny. Il est confirmé dans son grade et promu chevalier de la Légion d'Honneur. Il a 23 ans.

Non loin de là, se rétablissait d'une blessure, un officier anglais qui, par sympathie pour la France, s'était engagé dans l'armée de Chanzy : Horatio-Herbert Kitchener, dont la mère était française. Déjà se nouaient les fils de l'Histoire de France, d'Angleterre et du Transvaal.

Après 9 mois d'hôpital et une longue convalescence, Villebois-Mareuil retrouve la vie active. Il rejoint le 7^{ème} bataillon le 21 janvier 1871 à Marseille.

Comme en Cochinchine, la vie de garnison lui laisse du temps pour se cultiver et pour écrire. Dès la création de l'Ecole de guerre en 1877, il passe le concours d'entrée avec succès. Il est breveté en 1879.

Pendant son stage, ayant été observateur de la guerre russo-turque, il a été impressionné par le courage et la force morale des Russes : *« C'est avec le caractère qu'on fait la guerre. »*

Il participe à l'expédition en Tunisie en 1881 et y gagne une citation.

Cette campagne a pour origine les incursions de Kroumirs qui passent en Algérie et attaquent nos garnisons. Le 24 avril 1881, 26 000 hommes entrent en Tunisie et se heurtent à une vive résistance, notamment à Sfax. Le Bey Mohamed VI finit cependant par signer un protectorat.

De nouveau à Toulon en 1882, il sert au 61^e de ligne. Il est aussi commandant d'armes à Port-Cros – sorte de maladrerie où les soldats ayant des maladies d'outremer sont en quarantaine – .

Il est chef de bataillon quand il épouse Paule Estrangin, fille d'un riche armateur marseillais. Il a 35 ans.

Ses parents étaient opposés au mariage, ne pouvant admettre l'alliance de la vieille noblesse avec une famille de commerçants. Georges, très indépendant d'esprit, est ouvert aux idées nouvelles et a une certaine répugnance pour les préjugés de caste.

Il déclare : *« Je suis un aristocrate, seulement à la différence des autres, je suis trempé par la lutte, c'est-à-dire décidé à vivre en pleine France vivante, tandis qu'eux croient que leur héritage de noms et de traditions se porte les mains dans les poches. »*

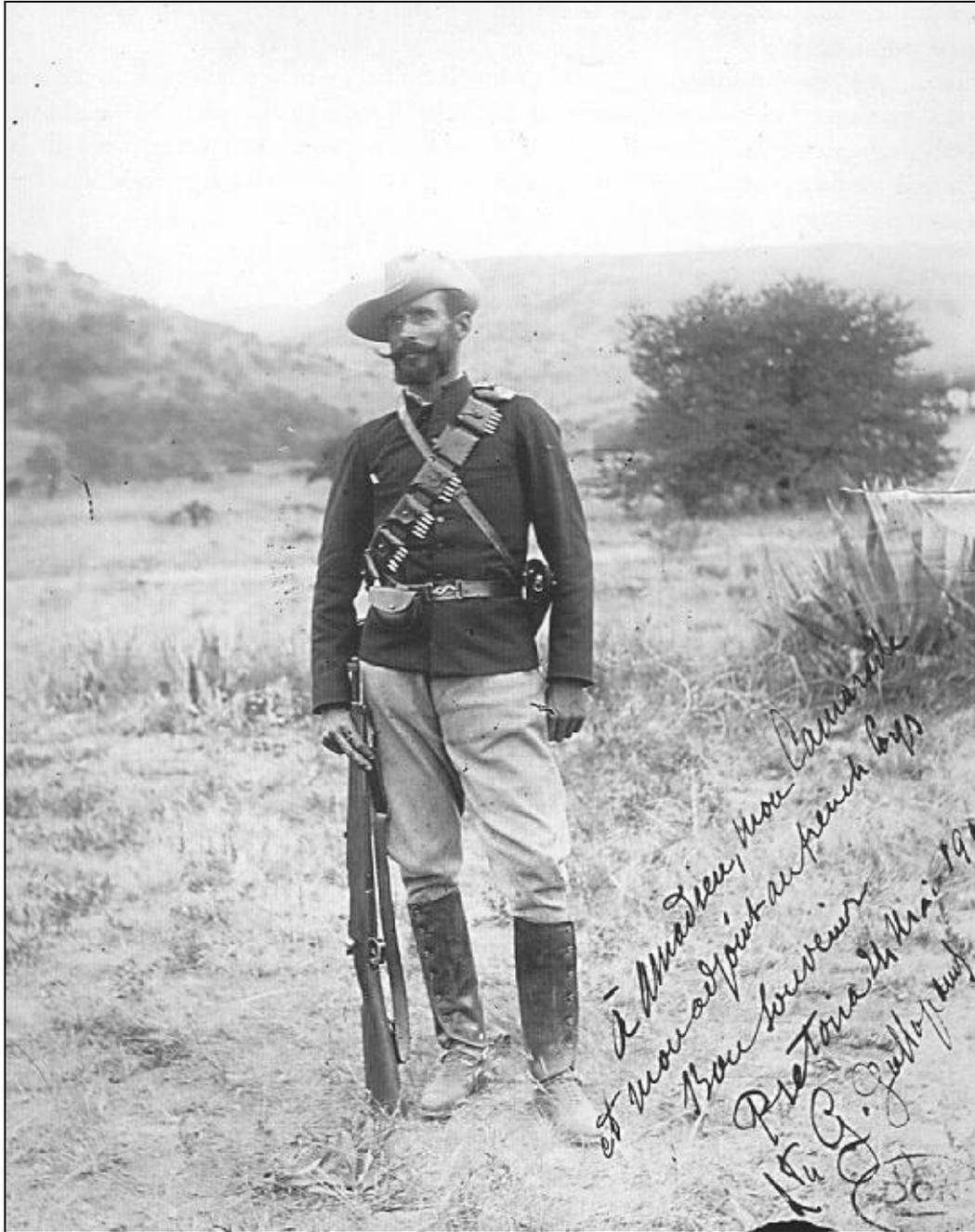
Sa carrière se déroule comme celle d'un officier doué et apprécié.

- Officier d'ordonnance du général Ferron, Ministre de la guerre.
- Chef de bataillon au 11^e de ligne à Montauban.
- Chef d'état-major de la 3^{ème} division de cavalerie à Chalon.
- Lieutenant-colonel, chef d'état-major au 19^e corps à Alger.
- Et enfin colonel chef de corps au 67^e de ligne à Soisson.

A 45 ans, c'est le plus jeune colonel de l'Armée.

L'Etat-major a, selon lui, gardé la tradition de la torpeur : *« La procédure y demeure tracassière, bureaucratique – l'initiative y est nulle – On y entre avec l'allant de la jeunesse, on en sort archiviste fatigué avant l'âge. »*

Le général inspecteur d'Aubigny le note :



Le lieutenant Galopaud a dédié une photo à Amadieu, volontaire périgourdin du Transvaal.

(Archives départementales)

« Officier supérieur distingué de manière et d'éducation, plein d'ardeur, aimant son métier et son régiment qui est remarquablement tenu et entraîné, ce qui est rare dans l'infanterie. Le Colonel a su se faire aimer et obéir. C'est un chef de corps remarquable qui doit arriver au plus haut grade dans l'armée. »

C'était le temps où florissaient, toutes neuves, les théories de Lyautey, alors capitaine, sur le rôle social de l'officier.

Partageant les travaux et les fatigues de ses hommes, il exige beaucoup de ses officiers. Par tous les temps, il leur demande de rester en tunique, sans manteau.

Un de ses anciens soldats écrit :

« Soldat merveilleux, homme de lettres, artiste, Villebois était tout cela. Il voulait un soldat aux pieds infatigables pour de longues marches et le pénible service en campagne auquel il assujettissait son régiment presque quotidiennement, mais il voulait aussi, aux heures de loisir, un soldat pensant, raisonnant, cultivant son intelligence, amplifiant son imagination et ouvrant son âme au beau. »

Pendant son temps de commandement en 1893, son épouse décède à 31 ans. Sa fille unique a 11 ans.

Il obtient son affectation à Sidi-Bel-Abbès. Le régiment doit partir pour les opérations à Madagascar en 1895.

La présence française commence à Madagascar au XVIII^e siècle. Après une intervention française en 1885, il y a signature d'un protectorat, dénoncé ensuite par les Hovas, sous influence anglaise. L'annexion intervient en 1895.

Mais par ordre du Ministre de la guerre, il est rappelé en métropole où, lui dit-on, sa nomination au grade de général est imminente.

Sa déception est grande.

Après 30 ans de service, en 1895, à 47 ans, il donne sa démission. On le nomme officier de la Légion d'Honneur.

La dernière fois qu'il porta l'uniforme français, ce fut à Mareuil aux grandes manœuvres.

Il écrit : *« Pour finir au coin du feu dans des pantoufles, il n'est pas nécessaire d'être général.*

Je m'étais fait soldat pour combattre. Pendant 30 ans j'ai attendu l'heure où nous partirions pour reprendre les provinces perdues. Je suis certain de rendre plus de services en civil qu'en militaire. »

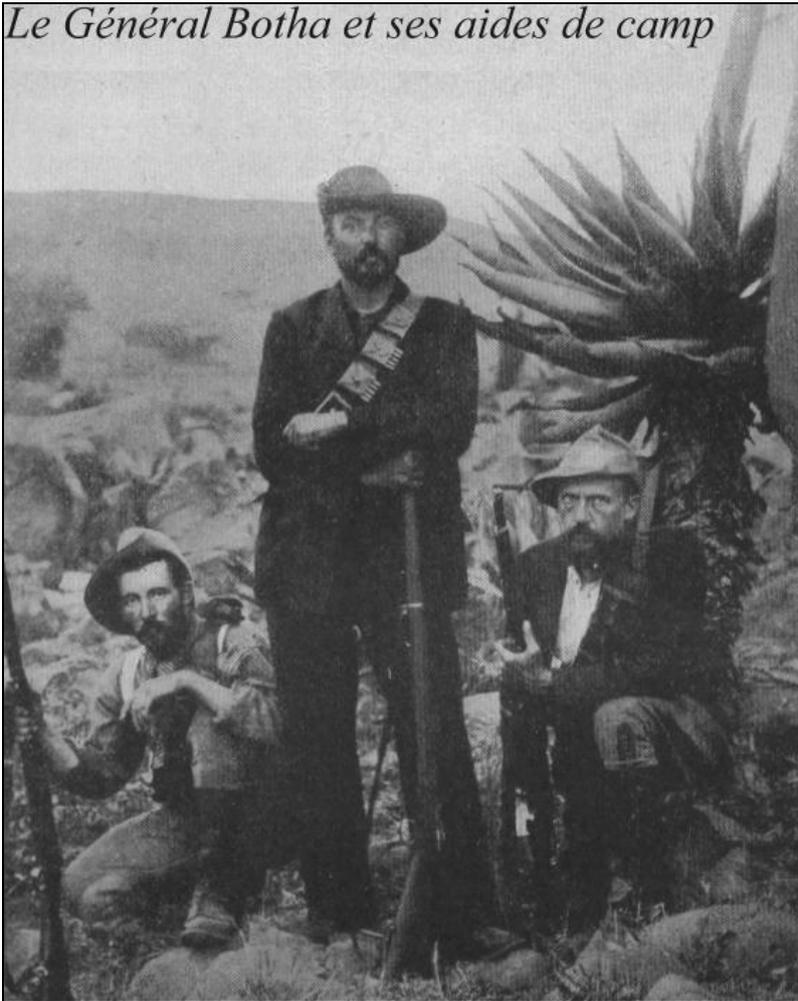
Civil, il ne reste pas inactif.

Dans le but de prolonger chez les soldats libérés du service un esprit civique, il crée « L'Union des Sociétés Régimentaires. »

Partisan du service d'un an, combiné avec une armée de métier, il est à contre-courant.

Avec l'affaire de Fachoda en 1898, Villebois-Mareuil, indigné, n'admet pas la position du gouvernement français qu'il considère comme un aplatissement diplomatique.

L'affaire est peu glorieuse. Le commandant Marchand occupe Fachoda, au Soudan-Egyptien, le 10 juillet 1898. Il refuse de laisser la place à Kitchener, major dans l'armée anglo-égyptienne, qui remonte le Nil avec des canonnières.



Pour éviter une crise aiguë avec l'Angleterre, le gouvernement français demande à la mission Marchand d'abandonner la position. Le retrait se fait le 11 décembre 1898.

Villebois-Mareuil se prépare à partir pour l'Algérie où il compte poser sa candidature pour le siège de sénateur d'Oran ; quand un envoyé du président Kruger vient lui demander son avis sur un complot qui se déroule en Afrique du Sud.

De quoi s'agit-il ?

*

* *

Contexte de l'Afrique du Sud.

Le Sud de l'Afrique, du Cap à l'extrémité méridionale du lac Tanganyika, est peuplée, à partir de 1652, de colons hollandais, et plus tard (1688) de huguenots français. Ils forment le peuple des Boers, de vie patriarcale, lecteurs de la bible, ennemis des Anglais qui étendent leur domination dans ces régions.

En 1849, les Boers fondent la République du Transvaal. Les Anglais admettent leur indépendance en 1852.

En 1877, les Anglais veulent annexer le pays (1^{er} juin 1879, mort du Prince-impérial, engagé dans l'armée anglaise). Les Boers se battent et par la convention de Pretoria en 1881, restent indépendants.

Le Transvaal se développe alors sous la présidence du Président Kruger.

On découvre au Transvaal des gisements aurifères qui attirent un grand nombre d'étrangers : les Uitlanders, qui, soutenus par les Anglais, affichent des prétentions exorbitantes.

Kruger ne se soumet pas. En octobre 1899, c'est la guerre. Elle devait être courte, elle durera deux ans et demi.

Ce conflit va obliger l'Angleterre à faire un considérable effort de guerre.

Après un temps de batailles rangées, suivi par une guérilla et une répression sur les populations civiles (Kitchener), les Boers déposent les armes. C'est la paix de Pretoria le 31 mai 1902.

Le Transvaal est annexé à l'Angleterre sous le nom de colonie de la rivière Vaal. La paix accordée par les Anglais est assez généreuse. Il n'y a pas de représailles. Le général Botha deviendra premier ministre.

Cette guerre a occupé 448 000 Anglais et 40 000 Boers. Les pertes sont de 7800 morts chez les Anglais et 6000 chez les Boers.

*

* *

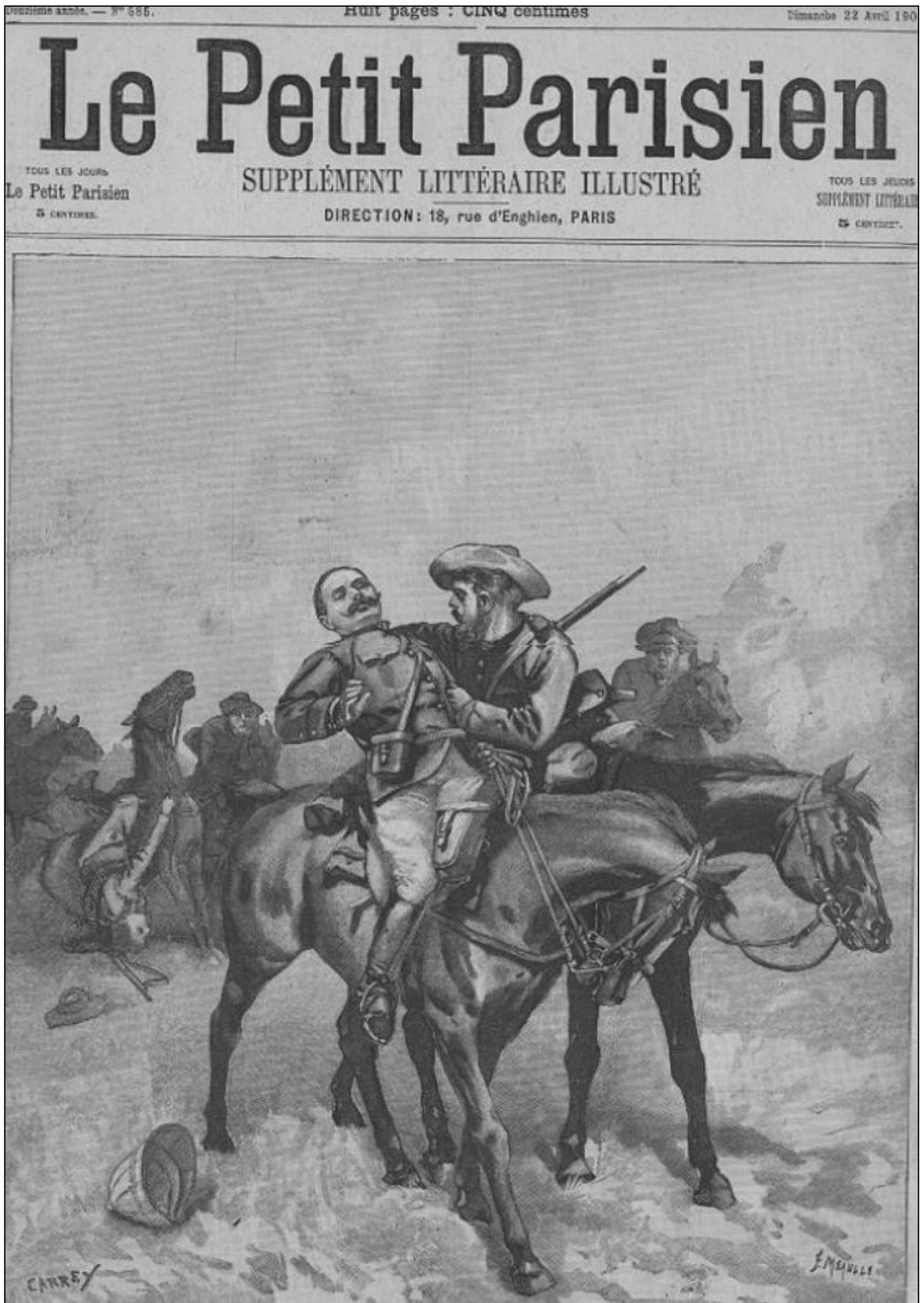
Action de Villebois-Mareuil.

Villebois-Mareuil, on l'a vu, est un homme déçu par la politique du gouvernement français. Il se met à la disposition de ceux qui luttent contre les Anglais pour leur indépendance. C'est ce que firent les Français partis à la suite de La Fayette.

Il écrit à son frère :

« *Si tu veux te charger de ma fille provisoirement, et définitivement s'il y a de la casse, je pars pour le Transvaal.* »

Le 2 novembre 1899, il arrive à Delagoa Bay. Dans son carnet de campagne il note :



La mort d'un brave, édition du 22 avril 1900.

« Je vais tâcher de servir la France de mon mieux, il s'agit tout simplement d'arracher tout le Sud africain aux Anglais. C'est la cognée dans le grand chêne. Je me suis jeté dans une passionnante aventure, mais qui durera du temps. »

Dès son arrivée à Pretoria, il constate le peu de discipline des Boers, leur goût pour la guerre de position, tout en reconnaissant leur courage et leur abnégation.

A la date du 26 novembre 1899, il note :

« Je me rends compte que je me rendrai utile en me montrant simple et réservé, et que mes conseils devront être simples et discrets. »

En décembre, il est nommé chef d'Etat-major du général Joubert.

Son action participe aux victoires de Colenso et de Spion-Kop.

Au début de 1900, le président Kruger et le général Joubert acceptent l'idée du colonel de former une légion européenne. Villebois-Mareuil est nommé général pour en prendre le commandement. Son adjoint est un ex-officier de Nicolas II, le colonel Maximoff. Il dispose de 1500 hommes volontaires, mais seul un commando de 130 hommes peut participer aux opérations.

Grâce aux conseils de Villebois-Mareuil, le conseil de guerre des Boers décide de substituer une guerre de guérilla à la guerre de position.

Le jugement de Villebois est sévère pour les Boers : manque de décision, d'élan, de cohésion.

Le 25 mars, avec une centaine d'hommes – 52 Hollandais, 27 Français, 15 Africanders – armés et montés, escortant une voiture de dynamite, Villebois-Mareuil part en expédition vers Kimberley.

Chemin faisant, il reçoit la visite d'un personnage politique venant d'Europe, le baron Van Dedem. A cette occasion, il rédigera un appel aux volontaires :

« Aux légionnaires qui m'ont connu,

Camarades, officiers, sous-officiers, soldats, je sais que vous ne m'avez pas oublié et que nous nous comprenons ; c'est pourquoi je viens à vous.

Il y a ici, en avant du Vaal, un peuple que l'on veut estropier de ses droits, de ses biens et de ses libertés, pour la satisfaction de capitalistes en déconfiture. Ce peuple a la moitié de sang français dans les veines. La France lui doit une éclatante manifestation d'assistance.

Eh bien, c'est à vous, que votre tempérament de soldat, en dehors de toute obligation de nationalité, a groupé sous son drapeau, qu'il appartient le mieux de la servir.

Vous êtes resté pour moi le type achevé de la troupe d'attaque sans arrière pensée, de la troupe d'assaut sans rival.

Elle manque ici.

Nous avons d'admirables tireurs pour une défense meurtrière. Nous ne possédons pas ce qui enlève ou ce qui achève la victoire : une troupe de choc.

Venez à moi. Vous retrouverez votre colonel aussi allant que vous l'avez connu et vous lui rendrez, en suprême joie, ce qui était son inguérissable regret : l'honneur de vous conduire au feu.

Groupés militairement, vous partirez de France comme des bourgeois qui voyagent.

Moi, je vous recevrai ici et je vous promets que, peu de jours après, nous aurons montré au monde ce que font les légionnaires.

Villebois-Mareuil. »

Le colonel de Villebois-Mareuil va rejoindre un camp de 300 Boers à 25 kilomètres au nord de Boshof, localité occupée, d'après les renseignements par 400 Anglais.



Le colonel de Villebois-Mareuil, général de la République du Transvaal.



MAREUIL-SUR-BELLE. — Façade de l'église (xv^e siècle)
Sortie du Service funèbre, célébré en l'honneur de Villebois-Mareuil.

*Boirecussil
15 Août
Marie*

Il dresse un plan d'attaque, mais le 4 avril, un autre renseignement indique que la garnison anglaise est de 700 hommes.

Le 5 avril, le colonel Villebois-Mareuil est à 12 km de Boshof. Les Boers n'ont pas suivi.

Les hommes et les chevaux sont très fatigués par 15 heures de marche de nuit.

La troupe s'arrête derrière une petite colline. Les chevaux sont mis au pâturage.

En début d'après-midi, un millier d'Anglais, c'est presque une brigade, avec deux mitrailleuses Maxim et des canons, est signalée. Les premières patrouilles sont à 1500 mètres. La position est encerclée et les chevaux n'étant pas disponibles, il est hors de question de tenter une sortie. Villebois-Mareuil encourage ses hommes à résister et la nuit tombant très tôt, son intention est d'en profiter pour s'échapper.

Le cercle des assaillants se referme. La bataille s'engage par un feu nourri.

Dès le début, les Hollandais et les Africanders brandissent un drapeau blanc. Villebois-Mareuil se précipite pour l'arracher. C'est alors qu'un officier anglais s'avance vers lui. Villebois-Mareuil l'abat d'un coup de revolver. Il est aussitôt mortellement atteint par un coup de fusil, tiré par un soldat qui suivait l'officier.

Voici la dépêche que le général anglais Methuen a envoyé au gouvernement anglais :

« Bloemfontein – 5 avril – 11 h 10 du soir.

J'ai cerné le général Villebois-Mareuil et un corps de Boers aujourd'hui. Aucun n'a échappé. Villebois-Mareuil et 7 Boers ont été tués, 8 blessés et 55 prisonniers. Nos pertes sont de 2 officiers tués, 2 hommes tués et 7 blessés.

L'affaire a duré quatre heures. Nos troupes se sont bien conduites. Elles se composaient de fantassins, du corps monté de Kimberley, et de 4 batteries d'artillerie de campagne. »

Le lendemain, pour l'enterrement, le général Methuen fit rendre les honneurs par les 1500 hommes de sa troupe. Les survivants de la colonne, prisonniers, eurent l'autorisation d'assister à la cérémonie.

Methuen télégraphia à Mademoiselle de Villebois-Mareuil :

« Nous regrettons tous la mort de ce soldat loyal et accompli, mais il préférerait mourir plutôt que de se rendre. Je vous envoie une photographie du monument en marbre que j'ai fait placer dans le cimetière de Boshof en mémoire de votre père¹.

*A la mémoire du comte de Villebois-Mareuil
ancien colonel
de la légion étrangère
en France
Général du Transvaal
mort au champ d'honneur près de Boshof
le 5 avril 1900
dans sa 53ème année. R.I.P. »*

De nombreux services religieux eurent lieu dans toute la France.

Des rues furent baptisées à son nom.

Théodore Botrel fit un poème.

Des monuments furent inaugurés.

Des rues et des bateaux furent baptisés du nom de Villebois-Mareuil.



Un cap-hornier dédié au colonel de Villebois-Mareuil, avec son équipage.

Conclusion.

Villebois-Mareuil avait discrètement quitté la France, dans une indifférence générale.

Sa mort au service d'un peuple luttant pour son indépendance contre l'occupant anglais devait le faire entrer dans le panthéon des Héros français.

Et comme l'écrivait monsieur Bentz, avocat à Mareuil, pour l'inauguration de la plaque sur le fronton de la mairie le 24 septembre 1900 :

*« Et maintenant il dort sur la Terre africaine
Et, par sa mort grandi,
Des plaines du Boshof jusqu'à la mer lointaine
Son nom a resplendi. »*

Henri Malga

1 – Par testament, il avait demandé d'être inhumé à l'endroit où il serait tombé.

Bibliographie :

Annette Keaney : Le Lion et le Sanglier, 1991

Bulletin de la légion d'honneur n° 23 de 1995

Monument à la mémoire du colonel de Villebois-Mareuil, érigé à Grez-en-Bouère
(L'Illustration du 1^{er} juin 1901)



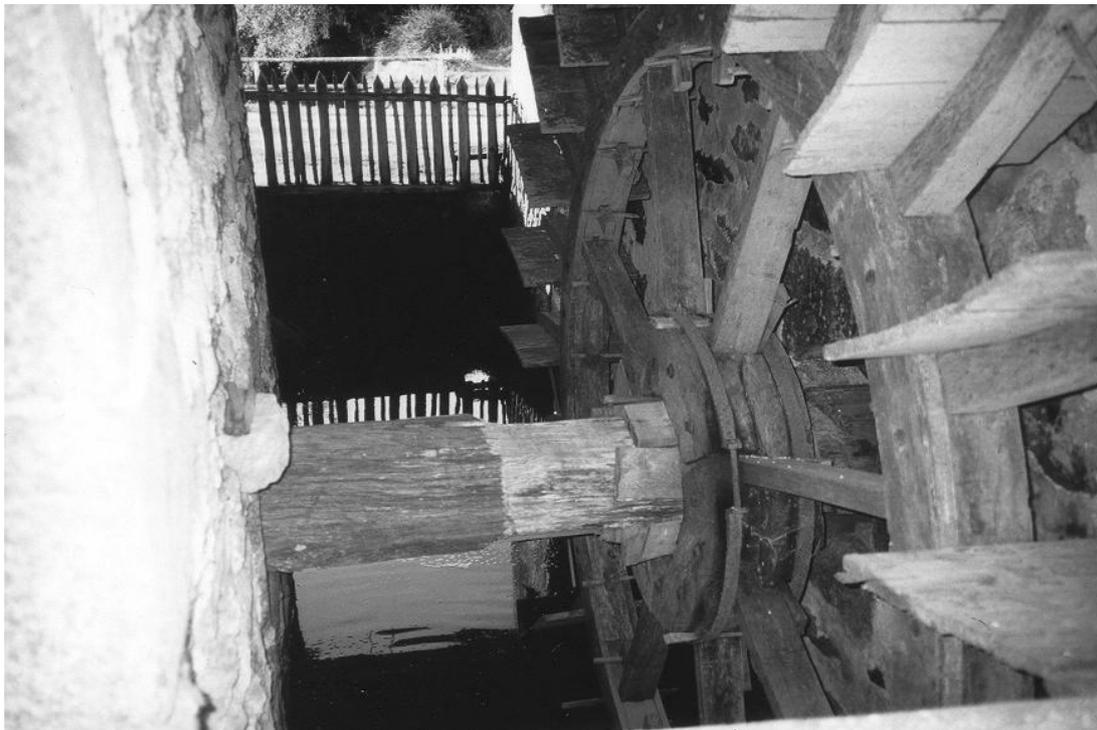
LISTE DES SERVICES

CÉLÈBRÉS POUR LE

COLONEL DE VILLEBOIS-MAREUIL

- 18 avril..... A Paris, à Notre-Dame, par les soins de la *Ligue de la Patrie Française* ;
 — — à Saint-Nicolas-des-Champs, par les soins de l'*Union des Sociétés régimentaires*.
- 21 avril..... A La Ferrière (Maine-et-Loire).
 — A Cirières (Deux-Sèvres).
- 24 avril..... A Angers, à la cathédrale : oraison funèbre de M^{sr} Rumeau, évêque d'Angers.
 — A Marseille.
 — A Tours.
 — A Compiègne.
- 27 avril..... A Nantes, à la cathédrale : oraison funèbre du chanoine Gouraud.
 — A Montaigu (Vendée).
 — A Bruxelles, à Saint-Nicolas, par les soins des anciens soldats de la Légion étrangère.
 — A Arras.
 — A Soissons, à la cathédrale : oraison funèbre de M^{sr} Deramecourt, évêque de Soissons.
- 9 mai..... A Villiers-Charlemagne (Mayenne).
 — A Lyon, à la cathédrale : oraison funèbre du chanoine Delmont.
- 10 mai..... A Laval, à la cathédrale : oraison funèbre du vicaire-général.
 — A Limoges, à la cathédrale.
- 14 mai..... A Rouen, à la cathédrale : oraison funèbre de l'aumônier militaire.
- 23 mai..... A Vannes, à la cathédrale ; oraison funèbre du chanoine Nicolle.
- 25 juillet.... A Grez-en-Bouère (Mayenne) : oraison funèbre de M^{sr} Geay, évêque de Laval.
- 24 septembre. A Mareuil-sur-Belle (Dordogne) : oraison funèbre du chanoine Mathet.

L'EAU ET LES HOMMES EN PAYS GRANITIQUE : UN LIEN VITAL ET SACRÉ.



Conférence donnée au GRHIN
Le 1^{er} mars 2007

Par Bernadette Dumas-Oklé

L'eau et les hommes en pays granitique, un lien vital et sacré.

Etude réalisée sur la commune d'Augignac et une sélection de quelques lieux sur les communes limitrophes de Saint-Estèphe et Abjat.

Introduction

L'eau de mon enfance.

Je suis née en pays calcaire et, comme mes aïeux, j'ai voué un culte à l'eau de pluie, aux grandes toitures, aux citernes, aux nuages portés par le vent, aux orages d'été et à la neige d'hiver car dans ce pays l'eau tombe, s'infiltré et disparaît.

A la recherche de l'eau qui coule.

Comme tous les oiseaux quittent leur nid, je suis partie avec mon futur mari à la recherche d'un pays d'eau *visible*. Nos pas nous ont guidés vers notre Périgord-Vert. Sources, fontaines, étangs, une richesse d'eau ! Car ici l'eau tombe, s'infiltré et réapparaît.

Ma relation à l'eau et mon évolution dans le temps.

Vous vous rappelez peut-être, c'était en 1976, il n'était pas tombé une goutte d'eau de janvier à octobre. Puis l'automne a ramené l'eau.

Les années se sont écoulées, pluvieuses dans la décennie 80 et beaucoup plus sèches dans la décennie 90.

C'est alors que surviennent les premiers cris d'alarme des météorologistes, climatologues, chimistes, géologues et scientifiques es qualité pour alerter l'opinion publique mondiale et faire prendre conscience à l'humanité de l'extrême fragilité de l'eau et de son entière responsabilité pour la préserver en quantité et en qualité.

Dès 2000, on parle beaucoup, beaucoup, beaucoup d'eau, de pollution industrielle, chimique, de gaspillage, surtout par l'irrigation, mais comme l'eau coule à flots lorsqu'on ouvre le robinet, je crois qu'on a tous encore l'impression que l'eau est inépuisable.

Puis des évènements climatiques, hors normes pour notre douce France au climat tempéré, surviennent :

- 1999, tempête du 26 décembre
- 2003, canicule du 1^{er} au 17 août
- 2005, sécheresse
- 2006, juillet brûlant.

Ces évènements bousculent nos repères et au delà de l'eau nous interrogent sur la fragilité et le vulnérabilité de l'homme sur la planète Terre.

Car il fut un temps où l'homme sur la Terre n'existait pas.

L'eau est née du feu.

« Au commencement des commencements, à l'origine des origines, il n'y avait rien, seul le néant et tout était sombre. La terre s'est formée à partir de poussières d'étoiles. Un œuf d'énergie et de matière a donné naissance à l'espace et au temps. Ce bébé univers enfle, enfle et propage des nuages de gaz qui vont créer la galaxie, les étoiles et les atomes dans les nuages dont ils sont formés ensemencent l'univers. La voie lactée est une pépinière de 100 milliards (100 000 000 000) d'étoiles.

*Au début il y a la terre et le soleil, la terre est la **planète feu** : les roches en fusion dégagent une vapeur énorme qui se répand dans le ciel.*

*Puis la terre devient la **planète mer** car les vapeurs retombent en déluge pendant des milliers d'années, et vont former les océans.*

L'eau de ce déluge est le lien universel, la source qui permet tous les mélanges . Pendant 3 milliards d'années, la terre était eau et roches, sans créatures. Et dans des petits creusets composés d'eau et de sel s'est formée une soupe chaude, la soupe de nos origines : bactéries, batraciens, poissons, poisson marcheur qui sort de l'eau et invente le paradis terrestre, à Madagascar, il vit toujours, ... et beaucoup plus tard l'homme. »

Ces paroles remaniées à ma façon sont extraites d'un film réalisé par Claude Nuridsany et Marie Perennou intitulé « Génésis ». Les auteurs, entomologistes, avaient antérieurement fait un film sur les insectes « Microcosmos ».

Donc la vie palpitante, au cœur qui bat, est apparue dans l'eau puis au terme d'une longue évolution, l'homme est né, nous sommes nés. N'oublions pas que notre corps est constitué à 60 % d'eau. (90 % pour les fœtus et 50 % pour les personnes âgées)

Dès le départ, nous avons suivi le fil de l'eau. Nomades nous avons longé, traversé les rivières et les fleuves ; sédentaires nous nous sommes installés là où il y avait une source, un ruisseau...

Et pendant 10 000 ans (dernière glaciation à 12 000 BP) nous avons voué un culte à l'eau nourricière, l'eau spirituelle.

En 2007, l'eau semble devenir, surtout depuis qu'il nous suffit de payer nos factures pour qu'elle coule à notre gré au robinet, banale et désacralisée. Alors s'il doit en être ainsi, et pour ne pas oublier, nous allons ensemble cheminer à travers nos souvenirs vécus ou portés par la tradition orale.

Le sourcier.

L'eau est partout sous nos pieds. Nombreux sont les habitants de notre pays qui la ressentent. Ont-ils un don ? Font-ils de la magie ? expérimentent-ils une science ? Trouver l'eau résulte sûrement d'un mélange de ces trois notions.

Ça commence très tôt comme une tradition que l'on perpétue. Les enfants s'exercent à imiter les parents avec les baguettes de bois de noisetier... Ils trouvent puis ils savent trouver. Est-ce la science qui donne le débit, la profondeur, le sens de l'eau ? La magie ? le fluide ? le magnétisme ? Oui le corps sert de médium pour trouver l'eau. Toutes les personnes que j'ai interrogées me l'ont confirmé. D'abord c'est physique. La tête se vide, les oreilles sifflent, bourdonnent, le corps, les mains surtout vibrent comme si l'eau souterraine se révélait par le sourcier à la surface de la terre.

Quand j'ai demandé aux habitants d'Augignac « *qui est sourcier, sourcière ?* », c'est le nom de Laurent Chabot qui est revenu le plus souvent. Laurent « *est entré en eau* » comme « *on entre en religion* », poussé, il y a une dizaine d'années.

« - *En essayant, dit-il, en voyant faire les autres ; la première fois, ça a marché.*

- *Comment savez-vous que ça a marché ?*

- *Il y a un forage après mes indications. Si possible je croise deux filons. Je trouve aussi sur un plan avec le doigt. Je suis les parcelles et lorsque l'eau est là, mes oreilles sifflent. »*

Il a lu aussi, notamment le livre du père de Michel Rocard, il ne se rappelle plus le nom, peu importe, le savoir est entré en lui ; il parle de concentration magnétique, reste très modeste, il trouve cela naturel.

« - *Il y a beaucoup de gens qui le font* » dit-il. Et c'est vrai, j'ai trouvé plus de dix sourciers autour de moi.

Alors un peu de géologie

Pour tenter d'expliquer ce qui, sous nos pieds, provoque ce magnétisme.

Le granit s'est formé il y a 350 millions d'années en amalgamant beaucoup de choses et avec une caractéristique acide. Il a repris des formations antérieures et les a cristallisées. Si la cristallisation est très lente, comme ici chez-nous, les cristaux sont très visibles (quartz, mica, fer...)

La formation du granit ressemble à ce qui se passe dans une lessiveuse. Dessous ça chauffe, ça chauffe, ça bout et ça remonte à la surface en créant des boules et tout ce qui est rond. Le cœur des boules est très dur. Le reste est dissout, désamalgamé, les cristaux s'émiettent.

Puis à la fin du Primaire, à l'époque hercynienne, les plaques ont beaucoup bougé, et le granit s'est fissuré, et l'eau est passée. (Sous le granit, il y a le basalte, sous le basalte le pétrole, sous le pétrole l'eau chaude). Mais chez-nous, ni pétrole, ni eau chaude, simplement de l'eau... qui remonte au travers des fissures et qui ruisselle, se stocke dans les fissures sous l'arène granitique.

Les personnes qui ont fait des puits disent toutes la même chose : « *d'abord il y a le tuf et plus on descend, plus c'est dur, et tout à coup – clouk – dit Robert Chabot, l'eau était là, à la roche dure.* »

L'eau de nos sourciers se trouve donc dans les failles, elle circule dans et sous l'arène granitique, se bloque lorsqu'elle rencontre le granit dur et les boules, réapparaît en sources et ruisselets.

Un véritable réseau s'étale sous la terre, comme le sang sous notre peau, avec des artères, des veines, des veinules, des capillaires. Un trésor palpable pour les sourciers.



Fontaine du Maine du Bost : Tout le village venait y puiser l'eau pour boire, se laver et pour les animaux. Le transport dans les seaux se faisait à l'aide d'un joug d'épaule muni d'un cercle de fer qui évitait les projections d'eau dans les chaussures.

troucs d'arbre coupés sur ses berges, causant parfois des dégâts aux habitations et aux installations situées sur ses rives.

Les autres cours d'eau ne sont que des ruisselets sans autre utilité que l'irrigation (ou parfois le drainage) des prairies qu'ils arrosent.

Ils sont répartis sur deux versants par la route Sous Vents - Nouton (voir carte et relief).

Remarquons qu'àuprès des étangs ou des cours d'eau on trouve des bois et des prairies mais très rarement des terres cultivées. Les berges sont ombragées d'aulnes et de peupliers.

Sources et puits.

Les sources sont très nombreuses mais d'un faible débit. Elles sortent, ça et là, dans tous les vallons ou à flanc de coteau suivant la couche imperméable. Les puits se creusent à peu près partout et leur profondeur même sur les crêtes, dépasse rarement 20 m. Ils ne tarissent presque jamais. Nous trouvons aussi de nombreuses fontaines aux eaux fraîches et limpides. Cette fréquence des

puits d'eau favorise la dispersion des habitations.

Etude géologique

Pour le service l'examen des carrières et des tranchées ouvertes pour la construction des routes, le sous-sol se compose généralement de collines de tuf, présentant souvent des filons argileux et parfois de roches sans stratification, sans adhérence au sol, de forme ovoïde ou à angles arrondis même pour celles qui sont enfouies à un ou deux mètres dans le tuf. Certains de ces blocs (granit gris porphyroïde) se brisent par éclat et la matière semble avoir été vitrifiée.

Quelle est l'origine de ces blocs ?

Leur forme ovoïde atteste-t-elle leur origine erratique et ont-ils été chassés jusque-là par les courants primitifs ? Sont-ils au contraire le produit des lavas en fusion lancés par les volcans lors du

Les argiles provenant de la décomposition des feldspathes ont été entraînées par les eaux et se sont déposées surtout dans les dépressions.

L'examen des berges du Brandier nous révèle l'existence de couches d'argile mélangées au sable. Le fond du petit étang de Nébout (seau de Lafage) est constitué par de l'argile très pure. Le sous-sol du Terme de la Vigue présente de nombreux filons ou couches argileuses qui sont le résultat de la métamorphose souvent imparfaite du feldspath.

Presque toute la Commune repose sur le granit. La granulité domine sur un faible espace (au sud de la Carrière) qui se prolonge sur la commune de Saugnac. Enfin il courent de signales deux îlots de microgranulité (roche porphyroïde) en forme de fusées situés au nord-ouest et au sud-ouest du Bourg, parallèles à la route des Chadrans le premier allant de la Maisonnie jusqu'au delà de la Couradeille, l'autre du "Terme de la Vigue" au "Terme des Places" vers

De la source à la fontaine.

En réalisant mon exposé, je me suis demandé quelle était la différence entre une source et une fontaine. Le dictionnaire renvoyait le sens de l'un à l'autre : source voir fontaine, fontaine voir source. Je tournais en rond et, petit à petit, la nuance s'est imposée.

- La source, c'est la sève de la terre qui remonte à la surface, elle symbolise les forces et l'énergie vitale. C'est la nature brute.

- La fontaine c'est après, lorsque l'homme canalise cette énergie, l'embellit, la sacralise, la vénère, lui attribue maux et vertus.

Dans une étude sur les fontaines sacrées, Christian Magne, Directeur du CPIE de Varaignes précise : « *chez les Romains, il existait un culte des sources rendu à **Fons, génie des eaux.*** » La boucle est bouclée.

Revenons à nos fontaines... je pourrais les appeler aussi les belles endormies. Elles sont sous les ronces, dans la vase des étangs, dans les bois qui ont colonisé ce qui était encore les terres et les prés des années 1950, les chemins qui y mènent sont devenus privés, elles aussi parfois.

Elles ne sont plus fréquentées. Ont-elles perdu leur pouvoir ? Non, c'est nous, humains, qui avons changé.

Pendant des siècles l'homme a trouvé la puissance et la force de vivre et de survivre dans son environnement naturel. Un échange vital s'est amorcé pour porter l'homme vers son devenir, le soigner, le protéger.

Du chamanisme, du paganisme, du christianisme, appelez cela comme vous voudrez... c'est le même courant qui passe du sang au cœur, du cœur à l'esprit.

La source donne à l'homme la force cosmique. C'est ce lien qui a perduré au-delà des encouragements et des interdits religieux et qui fait qu'aujourd'hui, malgré l'oubli, les lieux des fontaines nous transportent toujours.

Les médicaments ont remplacé la guérison qui avant eux survenait grâce aux plantes et à l'eau. Les robinets ont remplacé les seaux que l'on remplissait aux fontaines, mais il demeure en chacun d'entre-nous comme un besoin endémique et millénaire : celui de l'eau qui sort de la terre et nous désaltère. Sinon comment expliquer que, malgré les mises en garde des services sanitaires et les pancartes « eau non potable », nous continuions toujours à aller chercher notre eau pour boire aux fontaines de la Picaudie, de Poperdu ou des Essarts, ainsi que des dizaines d'autres...

Un peu d'histoire.

IVe et Ve siècles, mélange Celtes – Gaulois – Romains : le culte des sources.

1^{er} millénaire, choc des deux religions, paganisme et catholicisme. Suivent des périodes d'interdits, de syncrétisme, de fusion, de remplacement.

- On construit des églises sur les emplacements des fontaines.
- Les fontaines portent le nom des saints.
- Similitudes eau bénite, eau du baptême. Lourdes en est un magnifique exemple.

Les bonnes fontaines.

Saint-Estèphe :	derrière l'église → rhumatismes. Le Verger → animaux, le rouget. La fontaine du parc, perdue dans l'étang.
Augignac :	Le ruisseau des fontaines, lavoir, culte de la souche centenaire → animaux

	Les Bénitières → les animaux.
	Fontaine du pré Bardot.
	Poperdu, Ste Fanny → les angoisses.
Saint-Saud	St Etienne, St Jacques (La Pérouse) → engelures
Abjat	St André → rhumatismes, sciatique..., St Georges
Javerlhac	St Etienne

Les lavoirs

Ils sont encore plus nombreux que les fontaines ! et tout aussi oubliés.

D'abord les femmes ont lavé leur linge dans les ruisseaux. Une pierre à laver en granit était disposée sur la berge et en aval, une planche barrait la rivière pour former un bassin. Ainsi il était plus facile de laver et de rincer son linge.

Le faible débit des rus l'été et le nombre important de sources explique sûrement la création des lavoirs : grands, petits, communaux, privés.

Ils sont aménagés sur un ruisseau qui les traverse ou sur une source qui se trouve en leur milieu. J'ai du mal à savoir si le lavoir d'eau chaude (7 à 8°) pour l'hiver est celui de la source ou celui du ruisseau. Les deux s'expliquent.

J'ai constaté deux époques de lavoirs : avant et après le béton.

Les lavoirs anciens offrent 4, 5 ou 6 pierres à laver en granit, légèrement surélevées.

Les autres, les neufs, datent de l'après guerre. Les aménagements comprennent souvent un petit mur de 1,5 m pour abriter les lavandières des vents du Nord et une barre métallique ou en béton pour faire égoutter le linge. Ils sont surélevés pour laver debout. Les pierres à laver sont remplacées par un muret rainuré incliné vers l'eau.

Les lavoirs étaient vidés et nettoyés régulièrement toutes les semaines par le cantonnier. Les femmes changeaient donc souvent de lavoir.

A Augignac on lavait plutôt le lundi et plutôt en matinée.

« *Et ça parlait, le vrai, le faux...* » dit Ginette Belair qui a lavé jusqu'en 1970.

Les lavoirs d'Augignac :

- cimetière intérieur
- cimetière Nord
- jardin public
- ruisseau des Fontaines
- vers Lacour (Rougier)
- Nauvialle
- Terrain de sport, les Vergnes
- La Meynardie.

Le dernier lavoir d'Augignac a été construit en 1970. Il pourrait encore servir.

L'adduction d'eau et les machines à laver ont sonné le glas des lavoirs. Les femmes ne regrettent pas cette tâche éprouvante et pénible autour des lavoirs ; mais elles regrettent souvent ce lieu de rencontre incontournable pour colporter les potins et les faire naître...



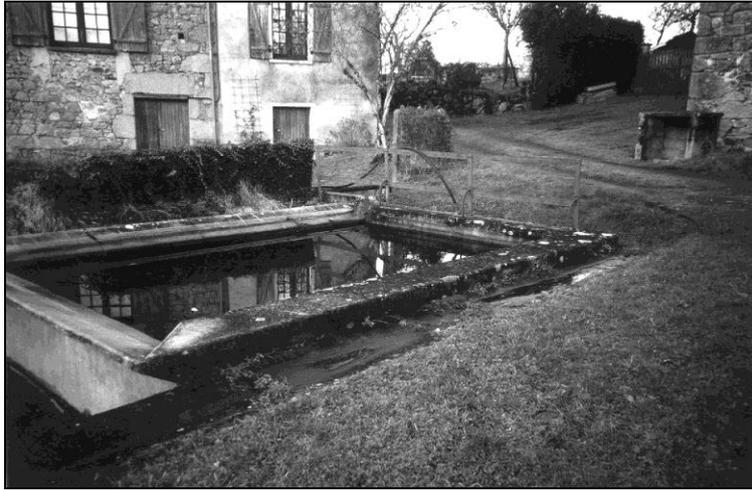
Le lavoir du Roc Branlant : Il est dans sa partie supérieure dominé par l'aqueduc du XIIe siècle réalisé par les « Bonshommes » de l'Abbaye de Badeix. La source qui l'alimente lui donne sa réputation de lavoir chaud l'hiver (7 à 8°). Lorsque le lavoir est traversé par un ru, la température de l'eau baisse lorsqu'il fait froid.



Fontaine et lavoir de Puybégout : De nos jours ils ne servent plus pour laver le linge. Mais le lieu demeure un endroit de rencontre lié à « l'eau de vie » puisque c'est là que le bouilleur de cru ambulante pose son alambic le temps de remplir à nouveau les bonbonnes.



Le lavoir de Saint-Estèphe : L'aménagement date des années 50. Son objectif était plus de confort pour les femmes qui lavaient. Le muret protège du vent du Nord-Est, la barre latérale permet d'égoutter le linge et d'en diminuer le poids à transporter sur la brouette. Enfin, surélevé, il permettait de laver debout et d'alléger les douleurs du dos.



Lavoir et fontaine des Chadauds : C'est le plan type de l'aménagement pour l'utilisation de l'eau dans les villages. Captage et stockage pour laver.



La Doue à Bridarias : La Doue est le principal ruisseau qui alimente le Grand Etang de Saint-Estèphe. Elle prend sa source à Lacaujamet. Les autres rus sont le ruisseau de l'étang rompu qui vient des Brégères et la petite Doue des Coursauds.



Le Grand Etang de Saint-Estèphe : Sa construction remonterait au XIe siècle et il aurait été bâti par les moines de l'Abbaye de Badeix, située à quelques kilomètres de là. Leurs règles alimentaires leur interdisant de consommer de la viande, ils créaient ces réserves pour se nourrir et nourrir la population locale. (Saint-Estèphe, étang asséché de Badeix, Grolhier...)

Les « serves » et les étangs.

Les nénuphars du Grand-Étang. (Félicie Brouillet)

Autrefois, il y a de cela des siècles, un groupe d'aimables fées, ou « fades » en dialecte nontronnais, habitaient Pierre-Tenche, le grand rocher, sur lequel elles aimaient danser au clair de lune.

La légende raconte, qu'on les voyait aussi dans les roseaux de la Doue, le ruisseau qui arrose la riante vallée. Quelquefois, elles faisaient une promenade sur l'étang proche, dans un bateau traîné sur l'onde claire, par des libellules aux ailes diaprées.

Ces fées bienfaisantes voulaient rendre les hommes meilleurs par leurs bons conseils. Elles écartaient du danger les enfants imprudents, consolait les malheureux, soulageaient les malades. Les hommes aux mœurs primitives qui vivaient en ces temps-là, n'écoutaient guère leurs bonnes paroles.

*

* *

Un jour, le chef d'une puissante armée, fut si cruel, il maltraita et tua un si grand nombre d'innocents que les fées écœurées décidèrent de quitter la région.

Mais, s'étant réunies en conseil, la reine regrettant d'abandonner un paysage si beau, décida de transformer ses sujettes en fleurs. Aussitôt, de blanches corolles flottèrent sur l'eau transparente, les nénuphars étaient nés. . .

Depuis, à la tombée du jour, le reine des fées reprend sa forme primitive, pour une promenade autour de son royaume. C'est son écharpe et la traîne de sa robe de gaze qui voilent la surface de l'étang et que le promeneur aperçoit le soir ou le matin, comme une buée légère.

*

* *

Omniprésents dans le paysage, leur création est ancienne. André de Fayolle dans sa « topographie agricole du département de la Dordogne » écrite en 1800 et l'étude Dubos (pages suivantes) donnent des indications précises à leur propos.

« *Etangs.* – On compte environ 90 étangs dans toute l'étendue du département. Ils occupent une surface de 400 hectares dans la Double, arrondissement de Ribérac, et 600 hectares dans celui

de Nontron. Ils sont très poissonneux : la carpe, le brochet, la tanche et l'anguille peuplent ces étangs. Dans l'arrondissement de Nontron, plusieurs servent à différentes usines telles que forges et moulins ; ils sont, en outre, favorables à l'agriculture en ce qu'ils arrosent les prairies situées au-dessous de ces amas d'eau. »

A. de Fayolle.

- Serve : animaux et alevinage
- étangs : moulins et force hydraulique
- après 1970, étangs pour l'étang ou la folie du bulldozer

J'ai relevé trois caractéristiques pour la création des étangs.

1) L'homme creuse sa serve

La dénomination serve est typique de notre région. Dans la prairie, la serve est utilisée pour abreuver les animaux qui paissent, mais on y mettait aussi les alevins et on y gardait les poissons avant de les consommer.

C'est l'homme qui construit sa serve, avec sa pioche, sa pelle et sa brouette, après avoir repéré une source ou de l'eau stagnante. Nombreux en sont les témoignages.

Madame Fredon parle de son père : *« il avait fait des terrasses à partir de la digue, ainsi il pouvait descendre facilement pour attraper ou pêcher son poisson. Il avait amarré une barque qu'il avait faite aussi. Dès qu'il avait un moment, il allait à sa serve, se reposer, se 'ressourcer' »*

La serve est souvent proche de la maison, et parfois dans la cour de la ferme. Alors les effluents d'élevage nourrissent le poisson qui s'y trouvait.

« Quand on pêchait la serve, toute la famille venait. La famille était grande, avec beaucoup de cousins. Tout le monde emportait du poisson, c'était comme le boudin quand on tuait le cochon ».

La serve est un lieu de repos et de nourriture.



Meules et engrenages : Posés à côté de l'étang de Lapeyre. Viennent-elles du Moulin ou d'autres moulins ? On se plaît à croire qu'ils redonneront vie un jour au moulin au si joli toit pentu en tuiles plates. Il appartient à la famille Devige de Nontron.

Le sous-sol imperméable maintient à la surface des filots d'eau vives et un réseau abondant de ruisselets et de ruisseaux ainsi que de nombreux étangs. Les plus petits sont appelés "serres" dans la région.

Serres et étangs. (15 ha. au total)

On en compte une quinzaine, dont la superficie varie entre 30 ares et 3 hectares et qui jouent autant de Caux d'eau. Les plus importants sont ceux de Lapagne (2 ha, 78) de Grapaudes, de Tiquac, de Lérige, de Millaud, de Livertout.

Ils doivent leur nom à leur situation ou à leur propriétaire. Les plus petits sont surtout bons pour l'aléviage. Par suite de la destruction des chaussées, faute de moyens pour les reconstruire, le nombre des étangs va en diminuant. Leur emplacement est alors défriché et transformé en prairies souvent marécageuses

(étang des Vergues, de la Franche, de Nebout, des Fermières, serre des Grapaudes.) Les réservoirs alimentaient autrefois des moulins (de Tiquac, de Lapagne, des Vergues, de Nebout, de Millaud) aujourd'hui abandonnés.

2) Les hommes bâtissent les digues des étangs

pour utiliser la force hydraulique de la chute d'eau et faire tourner les roues des moulins. Ces étangs noient une petite vallée traversée par un ruisseau plus ou moins important.

Les digues et les chaussées de ces étangs sont des ouvrages magnifiques en pierre de granit taillées. Elles retiennent la terre en amont et en aval, résistent au temps et aux inondations, mais parfois leur manque d'entretien les minent (Saint-Estèphe, le Lac des Cygnes, Lapeyre, Chez Tines-Millaud.)

Ces étangs et leurs moulins servent aujourd'hui de résidence secondaire.

3) La folie du bulldozer des années 70.

Voilà bien un engin inhumain ! Maçons, terrassiers, amoureux des puissants moteurs se sont dans les années 70 improvisés bâtisseurs d'étangs.

Le bull, le déclin de l'agriculture, les natifs de la région partis faire carrière en ville, les retraités, les citadins des villes charentaises proches, tout a contribué à augmenter le nombre d'étangs ; pour le repos, pour la baignade, pour la pêche... pour avoir son étang. Il s'est fait un nombre considérable d'étangs dont beaucoup sont des trous d'eau, même pas des serves.

L'obligation de déclarer la vidange des étangs et leur pêche va vraisemblablement stopper les réalisations nouvelles. Elle intervient surtout comme une injonction de ne pas faire n'importe quoi et afin d'observer les conséquences de toute cette eau de surface sur l'environnement naturel et sur la faune et les poissons des ruisseaux. Où sont les écrevisses et les anguilles d'antan ?

Les moulins.

Ils ne sont pas repérables au premier coup d'œil. Ils ont perdu leur roue et il n'y a plus de charrettes chargées de sacs de blé ou de maïs, de paniers pleins de cerneaux de noix près de leurs murs. Pourtant ils sont partout. A Augignac, on en dénombre près d'une dizaine : Lapeyre, Tignac, Nebout, Chez Pey, Chez Tines, La Franche, Chez Baillot, Les Vergnes...

Jean Laforge, ancien maire d'Augignac, raconte l'histoire de son trisaïeul en 1800. Il avait 7 enfants et 7 moulins. Il a donné un moulin à chacun de ses enfants. Il s'agit de : Masfrolet, La Charelle, Chantecor, Chez Pey, Manzac, Chez Baillot, Forge Basse, tous sur le Bandiat. Et de ce temps, Chez Pey est resté dans la famille de Jean.

L'activité de ces moulins était d'écraser les céréales pour les animaux, de faire la farine de froment, la farine de châtaigne, de presser l'huile de noix et pendant la guerre, de colza. Le seul restant est le moulin Pinard de M. Laguionie.

Les forges.

Des moulins qui travaillaient le fer.

De nombreuses animations organisées par les associations, le CPIE, font ressurgir le passé sidérurgique du Périgord Limousin. Pendant trois siècles des XVIIe au XIXe siècles, 140 forges ont fonctionné en Périgord. Ici les forges de Manzac et de l'Etang des Cygnes.



LES PETITS MOULINS

Moulin de Villechalanne : Le moulin à farine dont on ne voit plus que l'axe de la roue, a fonctionné jusqu'en 1945. La force hydraulique qui le faisait fonctionner venait de l'aqueduc alimenté par l'eau de la Doue et stockée dans un bief en surplomb. Cette même eau servait également à mettre en mouvement la scierie Chabot en dessous. Un autre petit moulin dont l'eau était reprise dans une serve en dessous de la scierie et enfin le moulin du bas, après le petit étang. Quelle force vive cela devait représenter lorsque tout fonctionnait en même temps !



Le moulin du bas ; Ce dernier moulin du village a longtemps appartenu à la famille Pucelle ainsi que le petit moulin en face, aujourd'hui réaménagé en grange. Il était utilisé pour faire la farine des céréales pour les animaux et l'huile de noix. On y a fait aussi du cidre, la roue étant utilisée pour broyer les pommes.



La roue du moulin du bas : Lorsque M. Lagrange achète le moulin en 2000, il n'y a plus de roue ! Il se documente et refait tout à l'identique. Il refait de l'huile de noix et se plaît à faire fonctionner le mécanisme pour les petits groupes intéressés qui visitent le village.



Etang de Tignac : Quelle harmonie ! Alimenté par le ruisseau Ferrant qui vient du bas d'Augnac, la force de l'eau faisait tourner un moulin à farine de châtaigne.



La chute d'eau du moulin de Chez Pey : le barrage sur le Bandiat retenait l'eau pour ce moulin qui avait deux roues.. Rénové dans les années 80, son propriétaire M. Laforge, faisait alors de l'huile de noix et participait aux journées des moulins organisées par l'association qui regroupe aussi Pinard, Javerlhac...



Le barrage de la Forge de Manzac : Manzac est sans doute la seule forge d'Augnac. Elle comprenait une ou deux affineries au XVIIIe siècle. Une île en amont du barrage est entièrement composée de mâchefer. Au XIXe siècle, la chute a été utilisée pour faire une mini-centrale électrique.

L'eau actuelle, L'eau du robinet.

En 1954, l'étude Dubos disait :

Adduction d'eau. Inexistante.
 La fréquence des puits et des sources a permis de repousser les projets de réalisation. Chaque exploitation, à son puits ou du puits grâce à la complaisance des voisins, ou d'un droit de puisage d'un puits, ou d'une source à proximité. L'adduction d'eau, qui aurait exigé des frais élevés n'était possible que pour le bourg. L'idée de captation de sources et l'édification d'une ou plusieurs fontaines publiques et de lavoirs au bourg même, lancée il y a une dizaine d'années, fut repoussée par les Conseillers municipaux originaires des villages. C'est pourtant une réalisation qui permettrait de gros progrès en matière d'agriculture et surtout d'élevage. D'autre part les usagers qui n'ont ni puits, ni source, ne seraient pas tributaires des voisins. Les questions d'eau amènent parfois des querelles qui se terminent au Tribunal.

Pourtant le 6 octobre 1960, la mairie adhère au syndicat des eaux de Nontron. La partie la plus importante du réseau d'adduction d'eau se fera dans les années 70-80. Poste et école sont raccordées en 1972. Le château d'eau est construit en 1980. L'eau qu'il contient est de l'eau de surface du moulin Pinard. Un petit forage dans la vallée de Javerlhac apporte du calcium à notre eau trop douce. En tout 250 m³ heure dont 50 viennent du forage. L'eau est reprise à la station de Saint-Estèphe puis remontée au château d'eau et repart en gravitaire sur 23 communes (jusqu'à Saint-Saud, Saint-Front-sur-Nizonne).

Presque tout le monde est raccordé au réseau, mais les puits sont toujours utilisés pour l'arrosage et les sources sont souvent captées et transformées en puits.

L'eau de la ville est sanitaire sûre. Oui, mais **mon eau** de mon puits, ma fontaine aussi.

Les propriétaires font analyser l'eau pour être sûr de pouvoir la boire. Un seul laboratoire départemental est agréé pour déclarer la potabilité de l'eau, celui de Coulounieix, route de Bergerac.

Le principe de précaution fait que de nombreuses mairies affichent la non potabilité de l'eau de leurs sources et fontaines. Il faudrait suivre les sources tous les mois. « *Le réseau l'est tous les jours !* » dit M. Jouan du service des eaux.

Mais nous ne sommes pas mûrs pour prendre en charge le surcoût de l'eau de nos sources. Malgré tout, l'habitude ancestrale est la plus forte et fait que beaucoup de gens vont s'approvisionner en eau à boire, aux Essarts, à la Picaudie, à Poperdu.

Après l'eau propre, l'eau à boire des sources, il y a l'eau sale. Que deviennent les eaux usées d'Augignac ? Le tout-à-l'égout du bourg dessert 150 foyers et se déverse dans le lagunage.

Je pense que c'est un bel exemple de traitement naturel des eaux du tout-à-l'égout. L'épuration se fait sans produits chimiques, par bactéries. La surveillance est réalisée par la SATESE du service de l'Environnement (en général 4 visites annuelles pour contrôler la qualité du lagunage, les algues, l'eutrophisation). L'eau propre est rejetée dans le ruisseau Ferrant. Le bac dégraisseur est pompé dix fois par an. Les graisses sont brûlées par la SAUR.

C'est un étang de plus dans le paysage, mais puisque c'est pour épurer l'eau ! Soyons indulgents.

Réalisations récentes et rénovations.

A côté de la désaffection et de l'oubli dans lequel tombent les ouvrages liés à l'utilisation de l'eau, se lève une petite armée d'associations, de mairies, d'hommes et de femmes de bonne volonté qui agissent pour créer, restaurer et continuer ainsi à valoriser et toujours vouer ce culte millénaire à l'eau.

1) Carole Gaudou habite et travaille à la Baufarie, elle est ma jeune voisine horticultrice, pépiniériste. Elle a démarré son activité au printemps 2004 avec deux préoccupations : être autonome en eau et gérer naturellement ses plantes, sans pesticides chimiques.

Aujourd'hui elle a totalement réussi. Elle a créé un bassin contenant 800 m³ d'eau (35 m de long, 20 m de large, 4 m au plus profond, 2,50 m au moins profond). S'y déversent les eaux de pluie récupérées sur la toiture de la serre. Selon une étude réalisée par des professionnels belges, Carole a estimé son besoin en eau à 400 m³ par an, et elle dit : « *il pourrait ne pas pleuvoir pendant deux ans, j'aurais assez d'eau !* » Bien sûr, c'est une boutade... Elle a acquis une sérénité dans la gestion de son eau et se permet d'arroser aussi son potager.

Dans le bassin, Carole a mis des myriophylles, des massettes... pour oxygéner l'eau. Viennent s'y prélasser et s'y aimer les rainettes, les crapauds, les libellules, les demoiselles. Les tritons aussi rentrent dans la serre.

Pour son usage privé, Carole a fait un forage, l'eau est à 7 m. Malgré tout elle paie un compteur d'eau à Veolia mais ne l'utilise pas, c'est au cas où. (A Augignac, pas mal de personnes sont dans ce cas). La peur de manquer d'eau. Sans doute faudra-t-il que nous la dépassions pour, dans les années futures, réapprendre à gérer notre eau individuellement.

2) Si en voiture vous n'allez pas trop vite, vous pouvez voir le lavoir restauré de Jean-Paul Puyzalinet, maçon en retraite. Sur la route d'Augignac vers Nontron, après avoir passé la route à gauche de l'aérodrome, le lavoir se love dans la prairie auprès de deux saules têtards.

« *Je l'ai fait il y a trois ou quatre ans, il était démolé et envasé. J'ai mis du sable caillé pour tenir les bords et des pierres au fond. Deux sources passent dans ces pierres. La canalisation de sortie est de 20 cm, vous savez, avec la pluie de ces jours derniers, en une nuit il était plein. Les femmes n'y vont plus laver. Il sert de piscine pour les enfants...* »

3) Grâce à la mobilisation de Jean Desmoulin, récemment devenu ancien maire d'Augignac, un jardin public a vu le jour. Il longe le très vieux chemin qui mène de l'église à la mairie et surplombe le cimetière. Allez-y, c'est une merveille d'aménagement naturel, ludique et pédagogique : aire de jeux pour les enfants, boules, jardin pour les écoles. Et au milieu coule un lavoir ancien, avec les pierres à laver en granit. Il sera bientôt fini de restaurer.

4) L'étang de Saint-Estèphe.

Merci ! j'ai envie de dire merci, car Saint-Estèphe, son étang, son Roc Branlant, son Chapelet du diable et, surgi des ronces son canal supérieur, nous offre à nouveau, petit à petit, la joie immense de marcher, voir, sentir un lieu séculaire où l'empreinte des Bonshommes et des gens qui y ont vécu nous apporte paix et sérénité.

5) Un autre lieu magique ! Lorsque j'ai demandé à son créateur si je pouvais en parler ce soir, il m'a demandé pourquoi je voulais le faire. J'ai répondu : « *c'est un sanctuaire de l'eau.*

- *Non, m'a-t-il répondu, pas un sanctuaire, plutôt une collection.* » Et j'ai compris tout le sens de mon erreur. Un sanctuaire est figé, inerte, voire écrasant. Or il s'agit bien de tout le contraire. Monsieur Chaynaud-Dupuy à Grand-Golhier d'Abjat crée la vie des plantes aquatiques. Ce n'est pas que contemplation. C'est un travail régulier, un nettoyage des mares, bassins, cascades. Car cet homme seul (il n'y a que le premier étang, dit-il, qui a été fait mécaniquement) avec ses mains, sa pelle, a créé une quinzaine de bassins qui se déversent les uns dans les autres. C'est une œuvre que je ressens titanesque, lui dit « *c'est rien !* » Sans doute faut-il être 'en nature' pour dire c'est rien !

Si vous avez un bassin, si vos amis ont un étang, allez voir M. Chaynaud, achetez-lui ses plantes aquatiques. Mais ne le dérangez pas par simple curiosité, il n'a pas le temps.

6) Le lavoir de Fargeas.

Inratable l'été ! sur la route de Piégut à Abjat, à proximité de la gare de Fargeas où s'arrêtait autrefois le Tacot Sireyjols allant de Saint-Saud à Saint-Mathieu : le lavoir de Fargeas.

C'est la passion de René Allafort, un don privé pour le plaisir de tous. J'y ai vu les plus jolies grenouilles vertes de la région sous des fauteuils à citrouilles chevauchant le petit ru.

7) J'ai fait une entorse à l'exception granitique pour 2 réalisations en pays calcaire.

Le lud'eau vive de Varaignes, le site de la résurgence.

Avoir absolument ! Sur le dépliant en sous-titre « l'eau et ses utilisations », vous découvrirez des maquettes actives :

- La Noria – le moulin à farine – le moulin à papier – le bélier hydraulique – les forges – l'eau consommée.

Et un jardin des plantes tinctoriales puisqu'une tapissière vient de s'installer au village où elle pourra les utiliser.

Et en dernier projet, vital et spirituel, celui de restaurer la fontaine St Jean de Fongenade, à la Chapelle-Pommier, et si Dieu donne force, la chapelle ruinée.

Pour toutes ces réalisations, des aides existent et des dossiers peuvent être montés par le Parc Naturel Régional.

Conclusion.

Merci de m'avoir accompagnée tout au long de ma promenade philosophique sur l'eau.

Plus que jamais l'homme doit entretenir le lien sacré et vital qui le relie à l'eau, car l'eau n'est pas qu'un bien de consommation marchand. En tout cas si l'homme le croyait, il irait à sa perte.

Mais l'homme est relié au cosmos, à Dieu, il échappera donc à la noyade.

Bernadette Dumas-Oklé



Le lavoire rénové de Puybégout : Combien faut-il de force et de savoir faire pour faire revivre ces lieux oubliés ? Deux sources coulent dans l'enceinte de ce lavoire vieux de 3 à 400 ans, nous dit Jean-Paul Puyzalinet le maçon retraité qui l'a remonté.



Le Château d'eau d'Augignac : Construit en 1980, son eau puisée à Pinard et dans un forage près de Javerlhac (250m³ heure) est reprise à la station de Saint-Estèphe, remontée au château d'eau, puis elle repart en gravitaire et alimente 23 communes alentours, jusqu'à Saint-Saud et Saint-Front-sur-Nizonne.



Le lagunage D'Augignac : Vu sous un bon jour.

Complément à propos des puits

Exprimé et rédigé par Monsieur Larousserie Jean-Pierre.

Nos puits sont là depuis si longtemps qu'on ne les regarde plus : au milieu des champs, sur le bord d'une route, dans une cour de ferme... les puits résistent au temps. Des gens se sont battus pour le droit de l'eau.

Elément indispensable à la vie quotidienne, ils sont implantés le plus souvent au plus près des habitations.

Pour construire un puits, on fait appel à un sourcier qui, à l'aide d'une baguette de coudrier ou de noisetier, recherchait la source. Il définissait l'endroit où il fallait creuser et il donnait la profondeur. Puis se succédaient, un terrassier qui creusait jusqu'à la rencontre de l'eau, ensuite le maçon qui construisait un mur pour consolider le trou, un tailleur de pierre qui fabriquait la margelle en granit, (ronde ou carrée suivant le choix du propriétaire), et enfin le forgeron. Ce dernier terminait en installant un support en fer forgé pour soutenir un tourillon de bois pour la chaîne et le crochet. Le tout était coiffé d'une protection en tôle. On puisait l'eau avec un seau en bois ou en fer blanc. Souvent, une « pile » en granit était accolée au puits ; les animaux venaient s'y abreuver avant de rentrer à l'étable.

Le seau rempli d'eau était déposé dans l'évier de la maison, une « couade » en langue d'Oc ou « cassotte » en langue d'Oil, était posée sur le seau, ainsi l'eau courante était à disposition.

Le puits était un lieu de rencontre, les informations circulaient - les bonnes et les mauvaises nouvelles. Les amitiés se formaient autour de la margelle, on y reprenait son souffle avant la reprise du travail.



Puits et pile de Puybégout : Le puits et la pile sont importants. Ils servaient à M. Panazol, principal propriétaire terrien du village et à ses fermiers.

LA LUMIÈRE DE CHARTRES DANS LES TÉNÈBRES PÉRIGORDINES.



Conférence donnée au GRHIN
Par Thierry BARITAUD
Le 4 octobre 2007

Durant la Seconde guerre mondiale, les œuvres d'art des musées nationaux et de province furent mises à l'abri par le ministère délégué aux Beaux-Arts. Avant même la déclaration de la guerre, les plans d'évacuation imposèrent la mise en sécurité des objets les plus précieux dans de nombreux châteaux du Sud de l'hexagone. Dans les régions frontalières avec l'Allemagne, les vitraux et les objets d'art des édifices religieux ont connu le même destin. Les vitraux médiévaux d'Alsace et de Lorraine ont été déposés et soigneusement stockés dans des caisses protectrices, ces précieuses verrières ainsi que d'autres trésors seront acheminés par convoi ferroviaire et par camions jusqu'au château d'Hautefort, l'un des plus grand dépôt constitués pendant la guerre.

Quelques châteaux bordelais conserveront dans leur sous-sol les collections des musées de Bordeaux, Bayonne... Tandis que le château de Montal, dans le Lot, a eu le privilège d'abriter la célèbre Joconde et d'ineestimables tableaux du Louvre.

L'histoire du plus grand trésor caché en Dordogne mérite d'être contée. Pendant cinq ans, « la lumière de Chartres » a éclairé les ténèbres du Périgord.

La cathédrale de Chartres possède la plus belle lumière minérale au monde. Le charme de ses vitraux médiévaux donne à la pierre de surprenants reflets colorés. La découverte de ce décor enchanteur demeure un spectacle féérique et unique.

D'un point de vue architectural, la cathédrale de Chartres présente, dès son origine et sans remaniements postérieur, toutes les caractéristiques du programme de l'art gothique, un chef-d'œuvre d'une harmonie parfaite. De plus, elle contient la collection la plus importante en surface et en qualité de l'art du vitrail du XIII^e siècle. A Chartres, l'enseignement théologique s'offre aux yeux, dans l'imagerie de la sculpture et du vitrail, taillés dans la pierre et le verre.

La protection de ce joyau minéral est toujours restée dans les mémoires, aussi, les restaurations successives ont contribué à la transmission de ce patrimoine chartrain au plus grand nombre. En dépit des incendies et des guerres, Notre-Dame est restée intacte et se dresse immuable.

Pour éviter que ne se renouvelle le dramatique sinistre survenu aux vitraux de la cathédrale de Reims lors de la Grande guerre, le ministère délégué aux Beaux-Arts décida en mai 1918 de déposer et de mettre à l'abri l'ensemble des verrières de Chartres, à l'exception des roses. La dépose générale dura cinq mois et on profita de cette importante opération pour restaurer les vitraux. La recomposition des scènes, suivant une distribution logique là où elle n'existait plus, fut l'œuvre du chanoine Delaporte. Les travaux, confiés aux ateliers Lorin, Bonnot et Gaudin, s'achevèrent en 1924, sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte en chef des Monuments historiques Brunet.

Malheureusement, les verrières ne restèrent pas longtemps accrochées aux Barlotières ! Avant même les hostilités avec l'Allemagne, plusieurs personnes étudièrent la question de la protection des vitraux. La proximité immédiate de la gare ferroviaire et surtout celle de l'aérodrome de Chartres, situé à moins de huit cents mètres de la cathédrale, présentaient un grand danger pour les fragiles baies vitrées en cas d'attaque ennemie.

Dans son étude de dépose des vitraux, transmise le 21 mai 1935 à la société archéologique d'Eure-et-Loir, l'architecte parisien Achille Carlier alerta le président de cette société savante. Ce dernier adressa aux ministères des Beaux-Arts l'étude qui reçut, dès le début, un avis réservé de l'administration. Des essais de dépose furent organisés dans la cathédrale le 28 mars 1936, et un comité chartrain de sauvetage des vitraux fut créé à cette date. Il regroupait des bénévoles qui s'entraînaient à la dépose des panneaux de verre neutres sous la direction de Carlier et sous l'œil attentif de l'inspection des Beaux-Arts. Le temps initialement prévu a été en réalité quadruplé et le travail réalisé a démontré les nombreux risques encourus au cours de cet exercice.

Aussi, la commission des Monuments historiques jugea le projet Carlier utopique en raison de son obstination à vouloir déposer l'ensemble des vitraux simultanément à l'aide d'échafaudages

en une heure seulement et avec 350 personnes ! l'Etat préféra la sécurité et l'efficacité à la précipitation hasardeuse et fit appel ultérieurement aux ateliers de maîtres-verriers.

Mesures conservatoires.

Dans le cadre de la défense passive, des travaux préparatoires à la dépose eurent lieu en 1937 et 1938. Il s'agissait de modifier les calfeutrements réalisés treize ans auparavant à la chaux hydraulique et au ciment qui assuraient une parfaite étanchéité. Ces calfeutrements ont été remplacés par des solins faiblement chaulés et du plâtre confectionnés dans l'objectif d'une dépose rapide et plus aisée, pour éviter la casse des verres de bordure.

En parallèle, 1060 caisses en bois avec panneaux isolants et de la poudre de liège ont été fabriquées puis stockées dans la crypte en attendant de recevoir leur trésor minéral.

Quelques jours avant la déclaration de la guerre, le ministère demanda à l'architecte en chef des Monuments historiques, Jean Maunoury, de diriger entre le 26 août et le 6 septembre 1939, sans interruption de jour et de nuit, la dépose intégrale des 3000 m² de verrières avec les ateliers Lorin, Gaudin, Tournet, Bourgeot et Delange. Les travaux ont été exécutés à l'aide d'échafaudages tubulaires et de palans pour les baies hautes, tandis que les baies basses étaient atteinte avec une plateforme-nacelle télescopique sur roue, système inventé pour l'occasion par l'entreprise chartraine Fauchoux. Cet indispensable matériel avait été acheté par les Beaux-Arts. Il fut conservé dans l'édifice, mais servit aussi aux autres églises chartraines. Les baies et les panneaux vitraux avaient été soigneusement repérés à la peinture blanche avant la dépose. Puis, toutes les caisses ont été numérotées et entreposées dans la crypte Sud de la nef.

La cathédrale, dépourvue de sa lumière minérale, resta durant sept ans avec une protection provisoire, du vitrex, un matériaux souple, armé et translucide. Les baies basses étaient protégées avec des bardages en bois et tôle ainsi que des sacs de terre devant les réseaux, les lancettes et les portails.

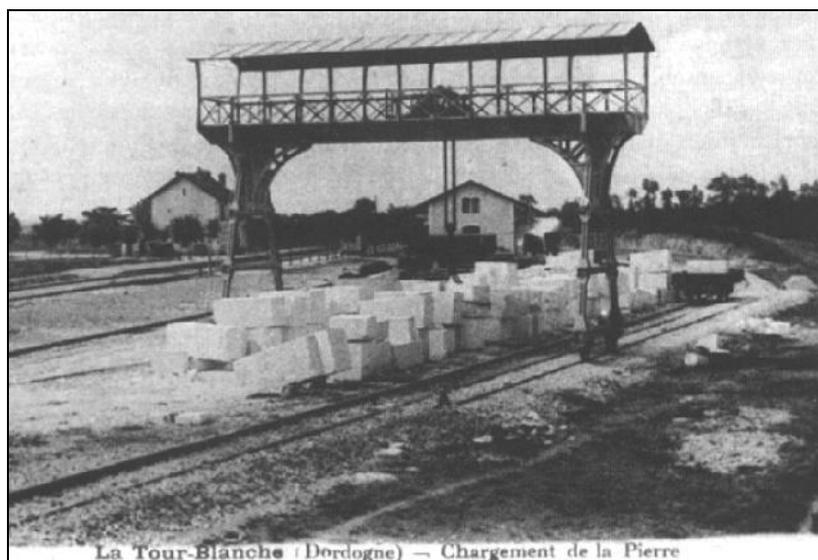
Le conservateur des antiquités et objets d'art d'Eure-et-Loir, Maurice Jusselin, dressa le 17 novembre 1939 une liste détaillée des caisses. Il s'agissait des églises de Saint-Pierre de Dreux (2 caisses), Saint-Pierre de Chartres (123 caisses), Saint-Aignan (9 caisses) et Notre-Dame (923 caisses). Sur ce considérable ensemble de verrières déposées, seules 539 caisses de la cathédrale partirent d'urgence en juin 1940 en Périgord. Toutes les autres sont restées pendant la guerre dans les cryptes et une partie des vitraux a été restaurée par une équipe réduite de l'atelier Lorin dans les sous-sols de l'évêché.

Evacuation des vitraux en Périgord.

Devant la débâcle de l'armée française et l'arrivée des troupes allemandes aux portes de Paris, le 9 juin 1940, le service des Monuments historiques décida en accord avec le préfet d'Eure-et-Loir, Jean Moulin, d'organiser le transfert des vitraux et leur mise en sécurité hors de la zone des armées.

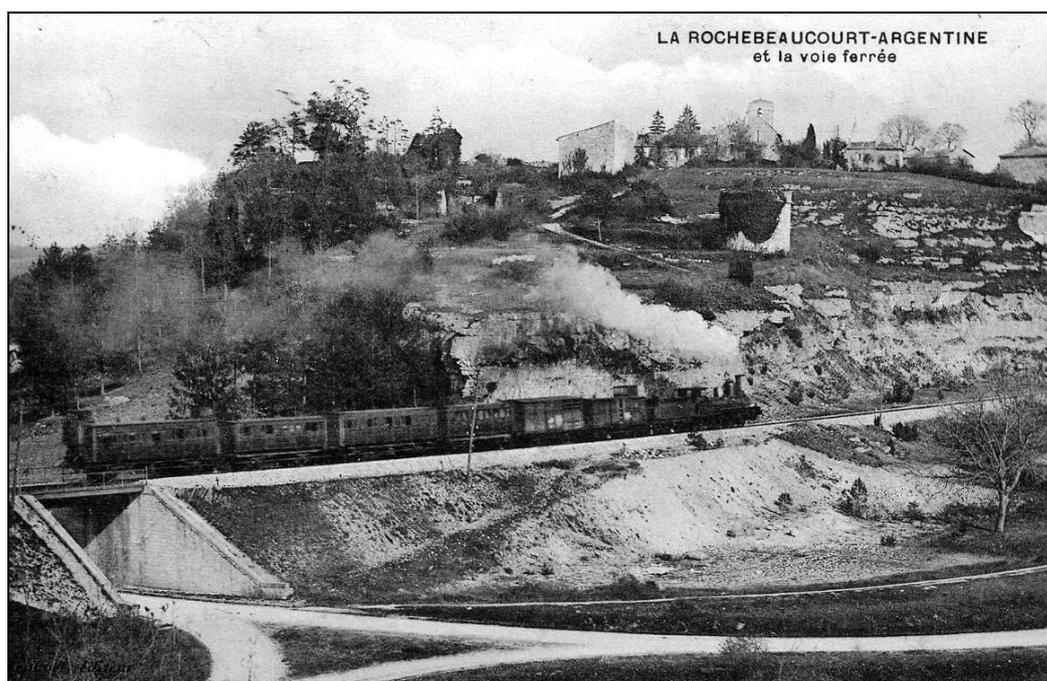
Depuis plusieurs mois déjà, de prestigieux dépôts d'œuvres d'art avaient été constitués dans de nombreux châteaux du Sud-Ouest. L'architecte Trouvelot avait demandé quelques semaines auparavant à son confrère Froidevaux de lui trouver un dépôt en Périgord. Ce département recensait déjà plusieurs lieux de repli pour les œuvres d'art dans les châteaux de Bourdeilles, Hautefort, La Marthonie, la Pouyade, la Bourgonnie... l'architecte périgordin Paul Cocula eut l'idée originale de cacher dans une carrière souterraine le trésor de Chartres. Il connaissait l'existence des carrières du Ribéracois, dont l'excellente pierre de taille était utilisée dans la restauration des monuments. La proximité d'une gare ferroviaire fut le dernier critère de sélection pour ce lieu protecteur. Parmi les

nombreuses carrières situées autour de La Tour-Blanche, celle de Fongrenon, située sur la commune de Cercles, sera retenue en raison de sa vaste étendue, sa proximité avec le village de La Tour-Blanche, et de la petite gare ferroviaire utilisée pour l'exportation des pierres.



Le préfet de la Dordogne réquisitionna cette carrière en versant une indemnité au propriétaire, M. Joussain, à raison d'une location mensuelle de 200 F. L'extraction de la pierre se poursuivit tout au long de la guerre mais uniquement dans la zone d'entrée de la carrière.

A Chartres, le transfert débuta avec un premier chargement de 539 caisses transportées sur quinze camions vers la gare de Berchères-les-Pierres ; la gare de Chartres devenait en effet une cible de l'ennemi. Deux trains de marchandises partirent séparément convoyant chacun deux wagons sous scellés remplis de caisses, sous la garde de deux surveillants par convoi. Ces deux trains arrivèrent à la Tour-Blanche trois jours après, suite à des arrêts incessants sur les voies lors des alertes en abord des gares.



La ligne du chemin de fer à La Rochebeaucourt.

Malgré l'intervention énergique du préfet Jean Moulin, le second et dernier chargement ne sera pas effectué. L'inquiétante avancée allemande menaçait cette seconde opération. Le préfet souhaitait achever le transport par camions mais au fil des heures, les routes et les voies ferrées devenaient dangereuses pour les convois. L'autre moitié des vitraux de Chartres resta donc durant toute la guerre dans les cryptes. Quant à la gare de Berchères-les-Pierres, elle fut bombardée quatre jours après le départ des deux trains qui transportaient les vitraux.

En Dordogne, le transport depuis la petite gare des carrières de La Tour-Blanche s'effectua sous le contrôle des architectes ordinaires des monuments historiques Jean Maunoury et Paul Cocula. Depuis les wagons, les caisses furent chargées sur des charrettes attelées à des bœufs et des vaches jusqu'au fond de la carrière à 300 m du jour. Les carriers de Fongrenon sous la direction du gérant Alexis Moreau transportèrent les vitraux depuis la gare.

Disposés dans cinq salles, les caisses ne devaient en aucun cas être superposées, en raison du poids considérable (150 kg par caisse). Elles étaient bien rangées à même le sol, sur un calcaire sec, posées sur des tasseaux dans une température ambiante de 13°. Une haute porte à deux vantaux condamnait l'accès aux salles terminales.

La direction des Beaux-Arts avait affecté sur place l'un de ses fonctionnaires, Jules Pillot, gardien en chef du château de Pierrefonds dans l'Oise. Ce surveillant vécut à La Tour-Blanche, dans une maison louée par l'Etat à Mme Eva Faure. La surveillance s'organisa de jour et de nuit, M. Pillot recrutait des personnes pour les gardes de nuit. Une relève journalière s'effectuait avec l'équipe des carriers et d'autres personnes de confiance en accord avec Alexis Moreau.

Entre juin 1940 et juillet 1941, Jules Pillot, Alexis Moreau, MM Aupy, Charlélie, Desport et Etourneau se relayèrent pour les gardes de nuit. La journée, l'équipe des carriers, sous l'œil attentif d'Alexis Moreau, surveillait l'accès au trésor.



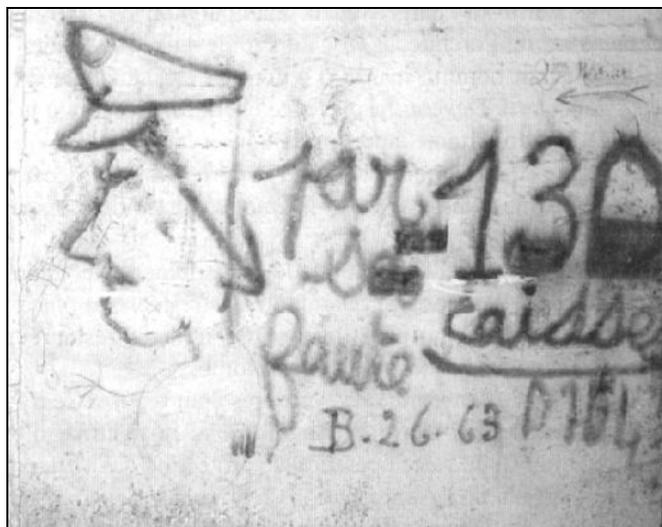
Alexis Moreau, le carrier de Fongrenon.

Cependant, les Allemands connaissaient parfaitement l'existence de l'ensemble des dépôts d'œuvres d'art, les inventaires détaillés avaient été remis au ministère allemand chargé des collections des musées et des monuments.

De longs mois s'écoulèrent à Fongrenon, où l'extraction de la pierre ne cessa jamais à l'entrée de la carrière. En juillet 1941, Jules Pillot fit sa demande de réintégration à Pierrefonds et retrouva sa famille. Il fut remplacé successivement par deux surveillants des Beaux-Arts d'Alsace et de Lorraine en poste au dépôt d'Hautefort, et dont l'administration avait trouvé refuge à Périgueux depuis le début de la guerre. Le secrétaire général de la ville de Strasbourg nomme M. Eschlinger puis M. Vonau gardiens en chef du dépôt de Fongrenon. Le gardiennage sera assuré par ces surveillants alsaciens et Alexis Moreau jusqu'au retour des vitraux.

En 1943, les gardiens notèrent la détérioration de quelques caisses. Aussitôt, l'administration demanda une visite d'inspection à l'architecte Froidevaux, qui fit restaurer les caisses endommagées par l'humidité. Par ailleurs, il préconisa la ventilation de la carrière en creusant à la voûte une cheminée d'aération au fond de la dernière salle surveillée.

Les vitraux de Chartres restèrent à l'abri sous terre jusqu'à la libération du pays. Les Allemands ne vinrent jamais inspecter ce dépôt ! En septembre 1944, les parois de la carrière furent recouverts de plusieurs dessins satiriques dénonçant le régime nazi dont ce dessin représentant Hitler sous lequel est indiqué « *Par sa faute, ici, 130 caisses.* » Un des derniers témoins oculaires, M. Jacques Moreau, a remplacé une nuit son grand-père, Alexis, parti cette nuit-là rejoindre le maquis. Abrisé dans le petit cabanon aménagé par les gardiens et chauffé avec un poêle à bois dans un recoin de la carrière, l'adolescent armé d'un fusil de chasse ne ferma pas l'œil de la nuit. Les groupes de résistance étaient nombreux et très actifs dans ce secteur du Ribéracois, plusieurs attaques contre les convois allemands eurent lieu à La Tour-Blanche. Il n'y eut aucune dénonciation quant à la participation d'Alexis Moreau ou de son fils au sein de la résistance.



Inscriptions pariétales de la salle du 2^e réduit.
Hitler avec l'indication : « *Par sa faute, ici 130 caisses* »

Le retour des vitraux.

Dans sa lettre du 14 novembre 1945, l'architecte Jean Trouvelot s'adressait en ces termes au ministère chargé des monuments historiques : « *La cathédrale de Chartres est depuis un an et demi ouverte à toutes les intempéries, ce qui nuit considérablement au monument, au mobilier et orgues*

et rend impossible en hiver la célébration du culte. Toutes les protections provisoires des baies ayant plus ou moins été endommagées par les bombardements, certaines n'existent plus et ne peuvent être réparées... » En effet, pendant les hivers de 1943 et 1944, la neige recouvrait le sol et les objets mobiliers de Notre-Dame !

Le rapatriement s'effectua entre le 25 et le 28 novembre 1945 avec un convoi de huit camions encadré par la gendarmerie. Les huit transporteurs chartrains totalisèrent 65 tonnes de vitraux à rapatrier. En outre, l'administration exigea que chaque transporteur contracte une assurance d'un montant de 1 million de francs par cinq tonnes de vitraux !

Depuis le fond de la carrière, une camionnette chargea les caisses et fit la navette jusqu'aux camions qui attendaient sur la route départementale près du manoir de Fongrenon. Au matin du 28 novembre, le convoi de camions pénétra dans la cathédrale par le Portail Royal, à l'aide de bastings fixés devant les marches du parvis.

Il y eut 70 caisses endommagées par l'humidité qui restèrent encore quelques semaines à Fongrenon. Un camion ramènera de Chartres des caisses vides et l'atelier Lorin se chargea de la manipulation des vitraux dans la carrière en présence de l'architecte en chef Froidevaux. Ce dernier ne savait pas encore qu'il serait nommé maître d'œuvre de la cathédrale de Chartres, vingt-neuf ans plus tard. Devenu inspecteur général, il rédigea à la fin de sa carrière en 1981, une importante étude sur la conservation de ces vitraux.

Le deuxième et dernier convoi quitta le Périgord le 15 décembre et en fin de journée, toutes les caisses se retrouvèrent stockées dans les cryptes de la cathédrale.

Quelques mois avant l'opération de rapatriement, le maître-verrier Lorin avait commencé la repose de quarante baies restées sur place. Pendant l'Occupation, malgré la pénurie de matériaux, il avait restauré plusieurs verrières avec principalement des remises en plomb.

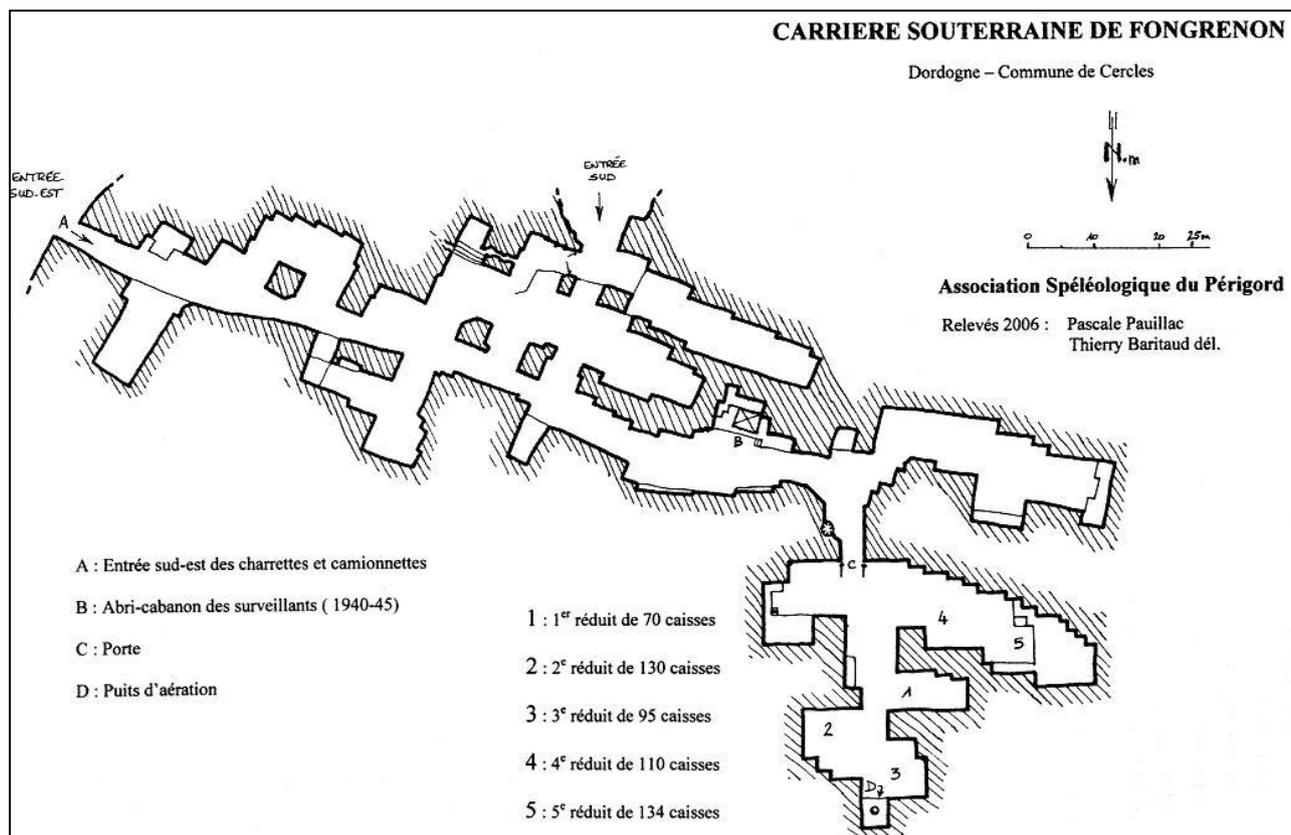
En octobre 1948, l'ensemble des verrières était reposé. Ce travail avait été effectué par les ateliers Lorin et Gaudin sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte Trouvelot. Cette vaste opération de protection des vitraux s'acheva par la repose du panneau de l'Annonciation de la grande verrière occidentale.

Un hommage doit être rendu aux personnes dévouées qui assurèrent la protection en Dordogne du trésor chartrain durant cinq longues années : les gardiens Pillot, Eschlinger et Vonau, et Alexis Moreau, carrier à Fongrenon.

Quel destin auraient eu les vitraux de Chartres sans ces mesures de conservation ? Déjà, en août 1918, des bombes allemandes tombaient sur Chartres, une partie des vitraux se trouvait alors à l'abri dans les cryptes. En 1944, les alliés en détruisant l'aérodrome soufflèrent plusieurs verrières en vitres neutre. Une nouvelle fois bien à l'abri dans les cryptes de la cathédrale et dans les profondeurs de la carrière de Fongrenon, le trésor de Chartres était efficacement protégé. Mais pourquoi avait-il fallu transférer aussi loin ces vitraux ? Les carrières angevines ou tourangelles ne manquaient pourtant pas !

Après avoir abrité plusieurs dépôts d'œuvres d'art dans ces châteaux, le Périgord peut s'enorgueillir d'avoir participé à une exceptionnelle opération de protection d'un trésor national.

Notre-Dame de Chartres avec son prodigieux patrimoine verrier des XIIe et XIIIe siècles, est redevenue la cathédrale de lumière, puissante et colorée, transmettant son vrai message de beauté et de spiritualité.



Cette recherche débuta en 2001, en consultant les dossiers des Monuments historiques de la Dordogne aux Archives du ministère de la Culture de la médiathèque du patrimoine. Dans les inventaires, un dossier concernait Chartres ! Pensant qu'il s'agissait d'une erreur de classement, ma surprise fut grande en découvrant tous les devis et les correspondances ayant trait à cette opération de protection. Ma curiosité me conduisit jusqu'à rechercher cette carrière, après quelques prospections sur place, l'éclairage acétylène révéla sur les parois les inscriptions qui prouvaient la présence des vitraux de Chartres à Fongrenon. Le maire de La Tour-Blanche, M. Paul Maleville, me fit rencontrer les carriers, les derniers témoins de cette période.

Je remercie chaleureusement M. Jacques Moreau pour son témoignage et la consultation de ses documents privés, M. Paul Maleville, maire de La Tour-Blanche, et Mlle Sandrine Kerouredan, secrétaire de mairie, ainsi que M. Francioli de Monner, propriétaire de la carrière de Fongrenon.

Thierry Barिताud.

Sources :

- Médiathèque du Patrimoine, archives du ministère de la Culture, séries 80/3/58, 80/3/67 et 81/28/37/7 (correspondance et devis des travaux).

- Carnets de comptes de la carrière de Fongrenon (1934-1945) et archives privées de M. Jacques Moreau.

LE GÉNÉRAL D'EMPIRE
FOURNIER-SARLOVÈZE
COMTE DE LOUIS XVIII
1775 – 1827



*Le Général Fournier Sarlovèze
d'après une gravure de la collection Reymond (Pierre)
Archives de la mairie de Sarlat.*

Le Périgord ne manque pas de personnages hors du commun. On garde le souvenir d'**Antoine d'Authon** qui se fit pirate barbaresque, du chevalier **d'Aydie** vice-roi de Castille, du marquis de **Traversay** ministre de la Marine d'Alexandre 1^{er}, d'**Antoine de Tounens** roi des Araucaniens et Patagons sous le nom d'**Orélie-Antoine 1^{er}**, du colonel de **Villebois-Mareuil** général du Transvaal.

François Fournier, enfant de Sarlat, fait partie de cette cohorte. Son mauvais caractère, ses insolences et ses duels, ses succès auprès des femmes lui vaudront de nombreuses disgrâces mais ses combats victorieux à la tête des meilleurs cavaliers de l'Empire lui permettront d'avoir son nom sur l'Arc de Triomphe.

A Sarlat, avant la Révolution, le jeune **François Fournier** grandit dans le cabaret de ses parents « *Au Tapis Vert* », amuse les clients par sa vivacité d'esprit et par ses réparties en patois et en français.

Très tôt, grâce à la protection de l'évêque, il est admis chez les bons pères où il apprend à chanter le grégorien et à parler couramment le latin.

En ces temps d'ignorance, **François** passe pour un petit génie. A 17 ans, il est clerc d'avoué, très apprécié par son employeur, maître **Lavelle**. Mais le calme d'un bureau ne lui convient pas. Il s'engage dans la garde constitutionnelle de **Louis XVI** qui sera bientôt dissoute par l'Assemblée législative. Le jeune soldat reste dans les rangs de l'armée de la Révolution.

Le 25 janvier 1792, à 18 ans, il est nommé sous-lieutenant au 9^{ème} Régiment de Dragons. Après avoir crié « *Vive le Roi* », le voilà très assidu aux réunions des Jacobins.

Rapidement promu lieutenant le 19 mai 1793, il se distingue dans la région de Lyon en battant à plate couture une colonne de contre-révolutionnaires. Lorsque la ville passe aux mains des insurgés, il est emprisonné et s'évade.

Après la libération de la cité par les Républicains, on le récompense en le nommant chef d'escadron (12 septembre 1793)

Muté dans le Nord au 16^{ème} Régiment de chasseurs à cheval, il se fait remarquer par l'outrance de ses opinions, si bien qu'après le 9 Thermidor, il est destitué.

Peu de temps après, utilisant le nouveau calendrier, il adopte le prénom de Réséda qui, en langage des fleurs, veut dire : vos qualités dépassent vos charmes.

L'oisiveté lui pèse, n'acceptant pas sa disgrâce, le jeune chef d'escadron réclame avec insistance sa réintégration. Il l'obtient en 1795 mais va cependant rester 3 ans sans affectation.

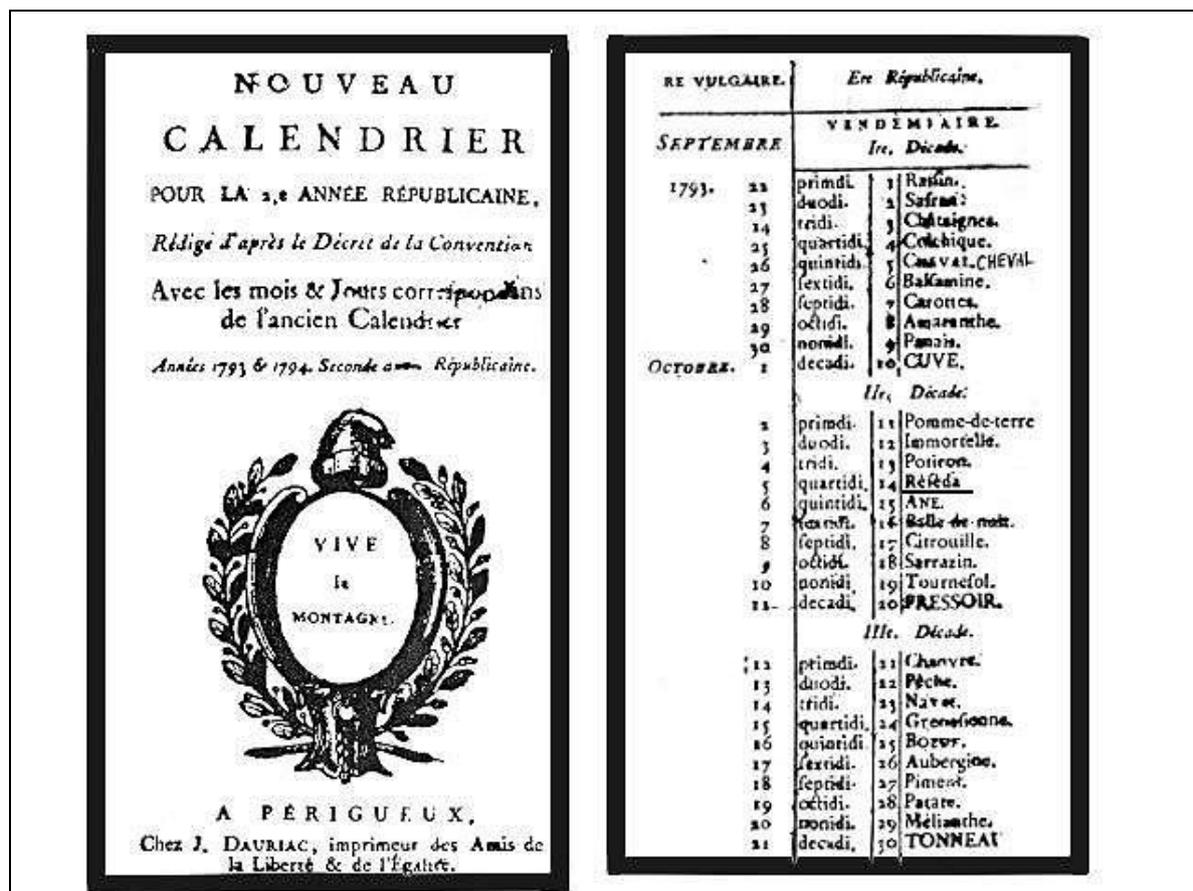
En 1797, il devient aide de camp d'**Augereau**, personnage prétentieux, doré sur tranche, qui, après le coup d'Etat du 18 Fructidor, reçoit le commandement de l'Armée d'Allemagne. Sa boisson favorite est du vin blanc coupé d'eau gazeuse, il lève son verre en disant « *Toujours l'amour* ». Les Allemands baptiseront cette boisson « *chorlemorle* ».

Bien vite, victime de ses exagérations, **Augereau** est relégué à la tête de la division des Pyrénées orientales.

Fournier perd son emploi mais conserve son grade.

Quelques mois plus tard, en 1798, il est affecté au 4^{ème} Régiment de Hussards comme chef de Brigade.

Connaissant sa culture, le Directoire le détache à Marseille pour présider le Conseil de guerre.



Cet emploi de robin ne convient pas au bouillant cavalier. En mai 1799, le Directoire* signe sa nomination à la tête du 12^{ème} Régiment de Hussards.

Cette unité d'élite fait partie de l'avant-garde de l'Armée d'Italie et se distingue en mai 1800 lors du difficile passage du Saint-Bernard.

Le 18 mai, Fournier attaque vigoureusement les Autrichiens qui empêchent la progression des Français dans la vallée d'Aoste. Le général **Berthier** écrit à **Bonaparte** :

« Les hussards ont remporté le premier succès de la campagne.

A leur tête caracolait le chef de Brigade Fournier dont la rare intrépidité mérite les plus grands éloges. »

Quelques jours plus tard, passant les troupes en revue, le 1^{er} Consul s'arrête devant le 12^{ème} et félicite **Fournier** :

« Je vous donne l'ordre de dire aux hommes que la cavalerie va se trouver réunie pour charger lors de la prochaine bataille. Vous détruisez la morgue et la prétention de la cavalerie autrichienne. »

Le soir même, le chef de Brigade va se montrer particulièrement insolent avec le 1^{er} Consul.

Dans une réunion d'officiers présidée par **Bonaparte**, le sabreur déclare : « l'ère de la décadence de Rome coïncide avec la suppression de l'ordre républicain. »

Sèchement, **Bonaparte** lui répond : « Vous parlez comme si vous étiez toujours sur les bancs du collège ! »

* Le Directoire : 23 / 9 / 1795 – 9 / 11 / 1799 ; Le Consulat : 13 / 12 / 1799 – 18 / 5 / 1804

De là, date la haine de **Fournier** pour la Corse, une haine qui le fera se jeter dans les bras des Bourbons après la chute de l'Empire.

14 juin : **Marengo**.

La bataille s'engage mal mais conduits par **Fournier**, les Hussards changent le cours de celle-ci.

Peu après cette victoire, le général **Moncey** donne pour mission à **Fournier** de prendre contact avec l'ennemi sur la route de Ciatadella. Les Hussards culbutent l'ennemi malgré une vive résistance, capturent 100 hommes, 21 chevaux et font main basse sur les voitures de bagages des Autrichiens.

Le 9 février 1801, le traité de Lunéville met fin à la guerre.

En garnison à Ancôme, le bouillant Hussard ne sait comment se distraire. Il trouve le moyen de participer en dilettante aux conspirations de **Moreau** et de **Pichegru**.

Le 4 mai, un incident a encore aggravé son cas. Entrant à l'Opéra en compagnie de sa maîtresse **Madame Hamelin** – amie de **Joséphine** – il salue dans la salle les personnes de sa connaissance, fixe un instant la loge où trône **Bonaparte**, puis tourne le dos sans le saluer.

Ces turbulences lui valent d'être emprisonné au Temple, puis d'être réformé par décret du 16 mai 1802.

Le 11 mai 1805, **Napoléon** semble avoir oublié les injures faites au **1^{er} Consul** : notre héros est réintégré. Il reçoit le commandement du corps expéditionnaire de 6000 hommes qui doit débarquer en Martinique.

Son ordre de mission précise que ce poste lui est donné pour lui permettre de se racheter et de rattraper le temps perdu.

Rentré en faveur auprès de l'Empereur, il devient ensuite Chef d'Etat major de la division de cavalerie que commande son ami **Lasalle** à la Grande Armée.

Après Friedland le 25 juin 1807, Napoléon lui accorde les épaulettes de Général de Brigade. Il a 34 ans.

Avec une brigade – 15^e et 25^e Dragons – il est en Prusse jusqu'en août 1808, puis il part en Espagne. L'unité de **Fournier** fait partie du corps d'armée de **Soult** puis de celui de **Ney**. **Fournier** arrive à installer la brouille entre les deux maréchaux. On lui impose un aide de camp. Ce dernier est si mal reçu que **Fournier** est de nouveau mis en disponibilité. Il rejoint Sarlat pour un an.

Mais la guerre est friande de généraux et **Fournier** reçoit le commandement de la brigade de cavalerie du 9^e corps.

La brigade affronte un fort contingent d'Anglais et d'Espagnols et fait 100 prisonniers.

A Zamora, il entre de force avec quelques officiers dans un couvent de visitandines qui sont à la chapelle. **Fournier** s'installe au lutrin et chante l'office en latin. En sortant du couvent, il salue l'abbesse : « *Vous voyez, dit-il, nous ne sommes pas aussi méchant qu'on veut bien le dire.* »

Blessé en duel – on ne les compte plus – **Fournier** part en convalescence à Sarlat. Rétabli, le 20 mai 1812, il est à la tête de 3 régiments étrangers :

- les Cheval-légers de Hesse
- les Lanciers de Berg
- les Hussards badois.

Avec ces étrangers, il est en **Russie** où il se bat avec fougue. A 39 ans le voilà général de division.

Il a le plaisir de planter ses étendards sur les murailles du Kremlin.

Après la terrible retraite de Russie, l'armée se réorganise. La troupe de **Fournier** défend Leipzig menacée par **Voronzow**. Félicité par **Napoléon**, il reçoit la cravate de commandeur de la Légion d'Honneur.

Le 13 juillet 1813, il se distingue à la bataille de Gros-Beeren. Mais les premiers désastres arrivent.

A Eisenach, **Napoléon** expose ses plans à quelques généraux. Le Hussard intervient : « *Je dis que vous vous perdrez, vous et la France.* »

L'Empereur lève la main comme pour le frapper. **Fournier** fait deux pas en arrière et tire son sabre. On l'arrête sur le champ.

Pendant qu'on l'emmène à Mayence, l'escorte de sa voiture est attaquée par des cosaques. **Fournier** prend le commandement, met en fuite les attaquants puis reprend sa condition de prisonnier.

Destitué le 23 octobre 1813, le décret précise qu'il sera placé sous la surveillance de la police.

Avril 1814, **Louis XVIII** arrive en France. **Fournier** lui écrit : « *J'ai été jeté deux fois dans les fers, jugé conspirateur contre la sûreté de l'Etat pour avoir parlé au tyran le langage de la vérité et de l'honneur.* »

Pendant ses disgrâces, le Hussard avait rédigé un ouvrage « *Considérations sur la législation militaire.* » dans lequel il proposait de pertinentes réformes.

Louis XVIII en tient compte et le nomme en juin 1814 membre de la commission chargée de rédiger un code militaire. A côté de sa Légion d'Honneur, Fournier accroche la croix de chevalier de l'Ordre de St Louis.

Enfin en 1816, il occupe un des plus hauts postes de l'armée : inspecteur général de la Cavalerie.

Louis XVIII qui n'est pas avare pour les titres de noblesse, le fait comte **Sarlovèze** en 1819.

Mais toujours remuant, il est de nouveau mis en disponibilité le 1^{er} juillet 1820. Il s'installe à Sarlat.

Lorsque **Charles X** succède à son frère, **Fournier** est chargé d'acheter les chevaux du carrosse pour le sacre.

Remis en activité, il rédige des lois militaires, et consécration suprême, il est grand officier de la Légion d'Honneur.

Mais, usé par les combats et les duels, il meurt le 18 janvier 1827.

Par testament, il crée une rente de 1500 frs à donner chaque année aux trois sous-officiers de cavalerie les plus méritants. Cette rente est toujours attribuée.

Il donne son mobilier et d'importantes sommes aux hospices de Sarlat.

De 1790, date de son entrée en service à sa mort en 1827, il a seulement servi 10 ans sous l'uniforme.

Fournier-Sarlovèze, le soldat le plus indiscipliné de la Grande Armée, fut un remarquable chef de cavalerie et un homme de caractère.

Il fait partie des rebelles qui, bien souvent, contribuent à ... 'faire avancer les choses' ...



Le Lieutenant-Général Comte Fournier-Sarlovèze
1873-1827, né à Sarlat. D'après un portrait de Gros.

Les gravures nous ont été aimablement communiquées par le service des Archives de la mairie de Sarlat. Nous remercions particulièrement Mireille Benejean-Lere, Docteur en histoire de l'art et archéologie médiévale, Conservateur en chef du patrimoine de Sarlat.



Etude de Henri Malga,
donnée au GRHIN le 26 février 2007.
Ce texte n'a pu faire l'objet d'une
communication orale.

VÉRITABLE ET TRAGIQUE HISTOIRE DU CHÂTEAU DE LERM



Jean 1^{er} de Calvimont.

Nom qui apparaît au milieu du XVe siècle, en tant que marchand à Montignac.

1448 est la date de son mariage avec Catherine Prouillac.

Au lendemain de la guerre de Cent Ans (1453) tous les marchands se sont enrichis, ce qui autorise... quelques ambitions, à savoir : l'achat de la maison noble de Calvimont à Plazac, ainsi que quelques autres possessions à Sainte-Marie-de-Vergt et La Place. A noter que le premier des Calvimont ne sera pas seigneur de **Lerm**¹, cette terre relevait alors de deux seigneuries (Lacrote père et d'Arnal fils). Or en 1500, un arrêt du Parlement de Bordeaux « invite » ces deux seigneuries, à céder leur droit à Alain d'Albret. Droit que ce dernier rétrocède « *par avance* » au fils de Jean 1^{er}.

Ainsi, les Calvimont acquièrent-ils la noblesse. A même enseigne, citons par l'achat de terres nobles : les La Boétie de Sarlat, Pierre Eyquem², père de Montaigne...

1 – **LERM** : écriture ancienne que nous garderons pour ce récit. Evolution : LHERM, puis L'HERM

2 – Pierre Eyquem : Achat de la terre de Montaigne. Ecuyer, jurat de la ville de Bordeaux, procureur, maire.

Jean II de Calvimont.

Seigneur de **Lerm** de 1500 à 1513. Epoux de Anne Dupuy, fille du seigneur de La Jarthe, chef d'une des plus riches familles de Périgueux.

Le premier des Calvimont, seigneur de Lerm. Avocat au Parlement de Bordeaux, licencié es Lois, rend hommage à Alain d'Albret pour les seigneuries de **Lerm** et de Tursac et se reconnaît vassal du comte de Périgord. Chargé de mission par la famille d'Albret, il négociera le mariage de Charlotte d'Albret et de César Borgia. Mission prestigieuse et réussie qui aura sa récompense par le titre de duc de Valentinois, titre promu par le roi. Seigneur de grande réputation : « *Très honneste et bon personnage saige et discret.* »

Sur les chemins de la gloire, Jean II, ambassadeur d'Albret et de France, ne se contentera plus du vieux château féodal, et sera le fondateur de la construction du château actuel. Les travaux se poursuivront sous son fils Jean III.

Jean III de Calvimont.

Seigneur de **Lerm** de 1515 à 1557. 1^{er} mariage épouse Marguerite de Talleyrand fille du seigneur de Grignols et prince de Chalais. 2^{ème} mariage épouse Marguerite des Farges.

Une vie bien remplie, les plus hautes fonctions.

Président du Parlement de Bordeaux et ambassadeur de deux rois, sous Louis XII et François 1^{er}. En 1512, en ambassade à Rome envoyé par Louis XII, il est rappelé de toute urgence pour régler une question de péages sur les rives de la Dordogne, avec le premier président de la Cour de Bordeaux, Mondot de La Marthonie. L'affaire est d'importance si l'on en juge par les personnages mandatés.

En 1514, en ambassade à Genève au nom du roi, il a remplacé son père, Conseiller au Parlement de Bordeaux. Fonction exercée lorsque le roi en donne le loisir, et ce bien rarement. Les missions étant nombreuses et diverses.

En 1520, François 1^{er} le charge d'aller à Bayonne et Fontarabie pour « *s'aboucher* » avec les envoyés du roi d'Espagne, en règlement de certaines indemnités¹ dues aux habitants des régions frontalières, passablement éprouvés...

Puis ce sera Paris avec la nomination de maître des Requêtes de l'Hôtel. Suivra la promotion de second président au Parlement.

En 1525, il est en charge de la garde des sceaux de la chancellerie. Il n'est pas seul à cette cour, nombreux y sont les Périgordins.

En 1527, une haute mission lui sera donnée. L'Espagne le recevra pour deux années de négociations difficiles : la libération des deux enfants de François 1^{er}, retenus en otages sous Charles Quint, à la place du roi. Page peu glorieuse de notre histoire de France...

En 1542, une chambre spéciale est créée au Parlement de Bordeaux par François 1^{er}, en connaissance des procès intentés aux réformés. Déjà... Ce tribunal, étant ambulante, conduit les procès contre les hérétiques, jusqu'à la sentence définitive. Par obéissance Calvimont traquera les protestants, peut-être avec trop de zèle sous la surveillance de Marguerite de Navarre²... Après quelques 'erreurs', Calvimont se voit interdit de séjour à Bordeaux. Exil en vigueur jusqu'en 1547.

1 – **Indemnités** : Fin XVe siècle, même cas de figure à Nontron, sous Charles VIII et Louis XII où il a été fait réparation des dommages causés par les troupes d'Alain d'Albret se rendant en Bretagne, ayant fait étape dans la cité et les environs, Varaignes, avec 3000 à 4000 hommes de cavalerie et d'infanterie.

2 – **Marguerite de Navarre** ou d'Angoulême. Fille de Charles d'Orléans-Angoulême et de Louise de Savoie. Sœur aînée de François 1^{er}, épouse du duc d'Alençon (1509). Veuve, elle se remarie en 1511 à Henri d'Albret, roi de Navarre. Leur fille Jeanne sera la mère du futur Henri IV roi de France. Favorable à la réforme, elle entretient des relations avec Calvin, Lefèvre d'Étaples, Marot... Ecrivain(e) : L'Heptaméron (1546), Les marguerites de la Marguerite des princesses (1547) sont ses deux oeuvres les plus connues.

Invité par le roi de Navarre à reprendre la route en direction de Foix, Calvimont, prudemment, n’y répondra pas, d’ailleurs, il n’exercera plus cet office. Les Calvimont étant bien représentés au Parlement par leur neveu du même prénom, ainsi que par le fils de sa sœur au nom bien connu : d’Etienne de La Boétie.

Après ses chevauchées de Paris à Rome, de Gênes à Madrid, il ressent la nécessité de la ‘chaleur d’un foyer’ alors que Marguerite de Talleyrand vient de mourir.

A soixante ans passés, Calvimont prend pour épouse Marguerite des Farges. « *Je n’effeuille que des Marguerites* » dit-il, d’après Jean Secret. La deuxième des Marguerites a tout juste le temps de lui donner l’enfant qu’il n’a pas eu de la première. Peu de temps après, Jean III de Calvimont décèdera brutalement. A ses obsèques solennelles, selon l’usage, cinq cents prêtres accompagneront le corps à l’église de **Lerm**¹.

Néanmoins, ce personnage reconnu par les plus grands, n’a pas réussi à ajouter à ses fiefs une importante seigneurie, après deux occasions manquées. Il est vrai que sa carrière l’a conduit souvent, et pour de longues périodes, loin de ses terres.

Jean IV de Calvimont.

Seigneur de **Lerm** de 1557 à 1586. Epouse Anne d’Abzac, laquelle, veuve, épouse Foucaud d’Aubusson, veuf de Françoise de Pompadour.

Agé de deux ans à la mort de son père. Aurait-il été différent si son père avait été à ses côtés ? Difficile à dire. Quant à sa mère, Marguerite des Farges, sa régence du domaine sera sans histoires, or des histoires des plus sombres et sanglantes dans cette famille, nous allons en avoir ! Après l’ascension sociale fulgurante, viendra la décadence.

Ce fils unique, engagé dans les guerres de Religion, entre en scène avec éclat en 1581. Date à laquelle Périgueux est aux mains des Huguenots, depuis peu. Dans l’assaut donné par quelques nobles et grands bourgeois, nous y trouverons cinquante hommes du sire de **Lerm** en pleine action ‘valeuruse’, même si les portes s’ouvrirent par la trahison de quelques soudards.

Le destin paraît sourire à notre ‘héros’ qui obtient en 1582 et pour le malheur des siens, la main d’Anne d’Abzac, fille de Gabriel d’Abzac, seigneur de La Douze, qui lui porte une dot de 20.000 livres ; mais il faut croire que le mariage n’est pas fait pour les Calvimont. Destin similaire à son père, Jean IV de Calvimont meurt aussi, quatre ans plus tard, et de mort violente (1586), en laissant deux filles.

Jeanne la cadette suivra de peu son père dans la tombe, ce qui ne sera pas sans incidence pour la suite de l’histoire.

Demeure l’aînée, Marguerite, âgée de trois ans et unique héritière. Avec elle va s’ouvrir le premier acte du drame de **Lerm**.

Il nous faut préciser que dans les temps anciens, le veuvage fréquent était considéré, semblait-il, comme un état instable, d’où il était prudent, sinon nécessaire, de ‘s’évader au plus vite’ pour différents motifs : par sécurité pour les femmes, quant aux hommes, assurer la descendance, pérenniser le nom, telle était leur obligation.

Autre information d’importance, selon les usages en vigueur à l’époque, tous les seigneurs ont des enfants illégitimes, dont certains seront légitimés par le roi, la Cour en était ‘l’exemple’ même, si l’on peut dire. Situation qui complique la filiation, donnant source aux conflits et même bien au-delà, cette histoire nous le démontrera pleinement.

1 – **Eglise** détruite à ce jour car abandonnée, elle sera réduite à l’état de carrière et se situait à l’entrée du village qui connut une certaine importance.

Anne d'Abzac.

Veuve, elle procède très vite à un deuxième mariage en épousant Foucaud d'Aubusson, seigneur de Beauregard près de Terrasson, possesseur de plusieurs fiefs, y compris en Limousin. Lui-même est veuf de Françoise de Pompadour avec qui il a eu huit enfants ; cinq seront conduits à **Lerm**.

Mariage de raison avec les 55 ans de Foucaud et les 33 ans d'Anne ? Mariage d'intérêt ? Cette dernière était bien pourvue en argent, la dot reçue de son père (14 000 + 6000 livres) fut intégralement payée, fait rarissime. Encore 500 livres 'promis' par le père du second mari. De bons revenus sont produits par les fiefs ; ce qui permet de tenir son rang.

Anne a huit sœurs et un frère. Toutes ont épousé des seigneurs de la fine noblesse¹, quant au frère, Gabriel, seigneur de La Douze et de Reillac, c'est un des plus considérables féodaux de la région. Telle est la situation, bonne somme toute.

Et pourtant une crainte agite les époux. A qui iront les belles terres de Calvimont ? En toute logique, à la fille du premier mariage d'Anne, à Marguerite de Calvimont. Or le second mari d'Anne, Foucaud, a un fils, François. Tout est décidé, on peut les marier, ainsi les biens de **Lerm** resteront à **Lerm**. Marguerite est très jeune, il est vrai, pour la mettre dans le lit de François. Qu'à cela ne tienne, il suffit d'attendre un délai raisonnable, l'essentiel étant la célébration, sans retard, de ces noces. Ce qui est fait.

Tragique destin, à nouveau Foucaud meurt trop tôt en 1600, après 12 ans de mariage. Les hommes ne font pas de vieux os dans cette seigneurie.

Les inquiétudes d'Anne d'Abzac de Calvimont.

Bel héritage que lui a laissé Foucaud d'Aubusson, seigneur de Beauregard, entré dans la famille avec huit enfants, auxquels s'ajoutent trois enfants du couple ; d'autant que la dot de 20.000 livres se révèle bien entamée et aucune 'espérance' en vue. Comment soutenir ce train de vie indispensable, pour établir noblement ses plus jeunes enfants ?

D'intrigues en intrigues, Anne emploiera les 'grands moyens'. Sa fille Marguerite du premier lit, est bien trop jeune pour se méfier de sa mère, qui dans un premier temps la dépouillera de son héritage, avec la complicité de son gendre, François d'Aubusson, époux de la jeune Marguerite. Le procédé est simple, la complicité sera forcée, par un chantage, du fait que la gestion de son gendre manque de probité ! Ce qui se solde en 1600 par l'abandon des terres de Saint-Paul de Serre au profit d'Anne d'Abzac !

Ici il semble que Marguerite ait élevé des objections. Ces terres ne sont-elles pas sa dot ? Son mari tempore et se reconnaît son débiteur (1601) de la somme de 1200 écus. Or de ces écus, il ne lui en coûte rien ; car cette somme est prise sur la vente même des arbres en provenance des terres de sa femme... Promesse de Gascon, ces écus resteront au fond de ses poches.

1 – Les seigneurs de la fine noblesse

- Jeanne est devenue dame de Lambertie en Nontronnais, province du Limousin à l'époque.
- Françoise a épousé Jean, seigneur de Sireuil et de Siorac.
- Jacquette a épousé François de Royère, seigneur de Brignac.
- Isabelle est dame de Maroitte et de Grésignac.
- Gabrielle a épousé Antoine de Teillet, sieur de Marqueyssac ; veuve a épousé en 2^{èmes} noces Jean de Saint-Astier, seigneur de Sauveterre.
- Marguerite a épousé Odet de Molez, chambellan du roi.
- Le frère, Gabriel, est seigneur de la Douze et de Reillac.

Expédients de part et d'autre, malhonnêteté, de tout cela François n'a cure, car sa femme, il la connaît depuis son plus jeune âge ; quant à sa flamme, s'il y a eu, ce n'est plus qu'un lointain souvenir. Nous précisons que dame Marguerite d'Aubusson de Beauregard est alors dans son dix-huitième printemps.

Or dix-huit ans est aussi l'âge de la superbe Marie du château voisin, qui a pour nom : Hautefort. Il s'agit bien de Marie d'Hautefort, c'est à ses feux que François rêve de brûler.

Du roman qui s'ébauche, passons au côté pratique, des dettes de François contractées auprès de sa jeune femme, et de l'impossibilité où il est de les payer.

Autre réflexion : comment ne pas penser au testament de Jean IV de Calvimont, son ex-beau-père, testament en possession de Marguerite, qui selon la coutume le garde précieusement dans 'la chambre du trésor' au sommet de la tour ?

Testament qui stipule sans équivoque, que si Marguerite vient à mourir sans héritier direct, tous les biens reviendront au chef de la branche cadette, au seigneur de Calvimont de Saint-Martial¹, en Sarladais, le cousin germain.

Anne d'Abzac, de tout cela, en a une parfaite connaissance, sachant qu'elle devra restituer Saint-Paul de Serre, terres et château. C'est ainsi que peu à peu une horrible pensée envahit ces deux êtres. Lequel des deux influencera l'autre ? Est-il bien utile de le savoir, dans ce contexte il y a évidence. Pour l'une, conserver ce beau fief, pour l'autre recouvrer sa liberté, afin de contracter mariage avec la belle de ses pensées, ce qui s'avère de surcroît, une superbe alliance.

Détruire le testament, c'est l'évidence même. Ne pas laisser de traces, bien sûr, les cheminées de **Lerm** sont assez vastes pour y brûler sans danger tous papiers et parchemins du Périgord. De ces quelques feuilles réduites en cendres, lesquelles on enverrait aux Saint-Martial... en héritage. C'est ainsi que du cynisme nous allons passer à l'horreur.

1605, le jour de l'an.

Marguerite est trouvée morte étranglée au château. Dès la première heure, à **Lerm** et aux alentours, chacun sait, que les instigateurs du meurtre ne sont autres que la mère et le mari. Le bourreau, car il en faut un, est un bâtard de François d'Aubusson, mais la terreur clôt les lèvres.

Après ce meurtre par personne interposée, la mère, si l'on peut encore employer ce qualificatif, payant d'audace, dépose plainte contre ... 'les meurtriers' de sa fille, en se portant partie civile au procès. La meilleure défense étant l'attaque, procédé bien connu et pratiqué depuis toujours.

Une seconde plainte sera déposée par le cousin Saint-Martial, qui, n'étant pas dupe de l'effroyable machinerie mise en place, veut, à juste titre, faire valoir ses droits d'héritier stipulés dans le testament.

Surprise de la mère criminelle qui ne s'attendait pas à cette autre plainte en Justice, dont les juges se seraient bien dispensés. Ils sont peu pressés d'instruire ce procès, car en plein dilemme, les coupables étant connus et pratiquement intouchables, par leur position sociale, leurs liens de parentés, amitiés, relations avec la magistrature.

Devant les longueur du procès, Anne d'Abzac ose relancer l'affaire. Elle fait valoir ses droits en 1606, comme unique héritière de sa fille, en présence du lieutenant général Jean de Marqueyssac, son cousin.

Anne a 'encaissé son salaire', d'autorité elle s'est fixée à Saint-Paul de Serre, sa nouvelle résidence, dans les terres de sa fille.

1 – **Calvimont de Saint-Martial** : pour une plus grande lisibilité du texte, nous retiendrons le nom de Saint-Martial.

Cinq années après, François, toujours installé au château de **Lerm** comme si de rien n'était, arrive à ses fins, en épousant par contrat en septembre 1606, Marie d'Hautefort, 23 ans, fille de Louise des Cars et de François, marquis d'Hautefort, lointaine petite fille de Bertrand de Born. Dans les murs de **Lerm**, Marie apportera un peu de l'âme indomptable du fougueux troubadour. 'On dit même' que vraisemblablement Marie n'est pas étrangère à ce que les Saint-Martial appellent « *un traité honteux* ».

François d'Aubusson et le traité de juillet 1608.

Quel est-il ? Anne d'Abzac, toujours elle, n'accepte de retirer sa plainte de poursuite des criminels, que si François son gendre, lui cède une part importante de la succession de Marguerite. Or ce benêt accepte, confirme la possession des terres de Saint-Paul de Serre et autres, à sa belle-mère ; son désir étant de rester le seul maître de **Lerm**, sans s'apercevoir qu'il signe l'aveu de son crime.

Le sieur de Saint-Martial, héritier légal et lésé, revient à la charge, active les poursuites, de concert avec les seigneurs de Chabans et du Cros, ses parents, traîne François d'Aubusson devant le Conseil du roi. L'affaire est renvoyée au parlement de Rennes, puis à celui de Toulouse. Ici la juridiction condamne l'époux criminel à des dommages et intérêts, et prononce par défaut contre lui une sentence de mort.

La partie est rude, le criminel étant le gendre du marquis d'Hautefort¹, ce qui permettra à Aubusson d'échapper à la corde, en obtenant l'autorisation de se constituer prisonnier « en l'état », dans les prisons du Parlement de Paris. Régime très adouci pour ce prisonnier sous haute protection, si peu inquiété qu'il réussit même, en cours de captivité, à arracher à cette Cour, en 1617, une sentence contre Gilbert, vicomte de Pompadour ! C'est dans ces lieux que la mort le prendra un an plus tard, en début d'année. Une mort naturelle, treize ans après avoir accompli son crime.

Anne d'Abzac et l'héritage.

Quelle est la situation à **Lerm** ? Son propriétaire est emprisonné et déchu de sa succession. Bons résultats pour Anne d'Abzac qui entend bien poursuivre son action de revendication totale de l'héritage. Ses raisons : la succession lui revient de droit, sa fille étant décédée sans enfant et 'ab intestat'. Ce n'est pas l'audace qui lui manque ! En face et toujours sur les rangs : Saint-Martial qui poursuit son procès, en demandant la tête d'Aubusson, ce qui pour Anne d'Abzac n'a plus aucun intérêt, son gendre n'étant plus l'héritier de sa fille.

Sachant par expérience que les procès sont longs et coûteux, mieux vaut transiger. C'est ainsi qu'en 1613 un accord intervient, par un partage de moitié entre les deux parties, à l'exception de la terre de la Rue. D'autre part, chacune des parties contribuera par portions égales aux frais engagés pour la mise à exécution de la sentence de mort, portée contre Aubusson. Anne d'Abzac ne donnera pas le moindre denier pour faire tomber la tête de son gendre ; le sieur de Calvimont de Saint-Martial étant seul dans cette demande.

Anne d'Abzac vit dans son château de Saint-Paul de Serre. La vieillesse étant là, elle pense à sa fin, et testera en 1632 en multipliant les bonnes œuvres.

Des trois enfants de son mariage avec Foucaud d'Aubusson de Beauregard :

- François, dit l'aîné, a été tonsuré à l'âge de ... 5 ans.
- François dit le jeune est simplement cité.
- Hector, par contre, héritera d'un beau domaine aux nombreuses seigneuries, dû à l'obstination de sa terrible mère.

1 – **Marquis d'Hautefort** : bien en cour, fournissait grâce à ses forges du pays d'Ans, l'armée et la marine en canons et munitions. Ces marchandises étaient envoyées à Bordeaux après avoir été convoyées par bateau sur la Vézère, le Dordogne, la Garonne. François d'Hautefort étant un des principaux fournisseurs du roi.

Seigneuries de : Castelnovel ; Beauregard ; Saint-Quentin ; Saint-Paul de Serre et Montant.
En 1651, il sera nommé maréchal de camp.

Le règne d'Anne d'Abzac est terminé, celui de Marie d'Hautefort commence.



Les Calvimont de Saint-Martial. Et Marie d'Hautefort, épouse de François d'Aubusson, dame de Beauregard et de Lerm.

La lutte va se poursuivre, les comptes étant loin d'être réglés entre les familles de Saint-Martial et d'Hautefort.

Nous sommes en 1615, la Justice toujours trop lente, incite le sieur de Saint-Martial à passer à l'action, quand escorté de ses deux fils, Balthazar et Gabriel, il pénètre dans le Présidial où ils sont accueillis. C'est alors que le sieur de Saint-Martial pousse devant lui un homme ligoté, qu'il précipite violemment avec ces mots : « *Voici votre homme. Voici l'assassin de Marguerite de Calvimont, le bâtard d'Aubusson.* »

Le bâtard était précédemment détenu et caché, près de **Lerm**. Le château était sous séquestre par arrêté du Parlement de Toulouse, Aubusson alors incarcéré.

L'affaire fait du bruit. La jeune dame de **Lerm**, Marie d'Hautefort de Beauregard est informée. La nouvelle ne la réjouit pas, d'autant que l'exécutant du crime est passé aux aveux.

Une seconde nouvelle d'importance pour Marie, le sieur de Saint-Martial et ses deux fils iraient à la chasse le lendemain, dans les bois de Beauregard. Le climat était tel entre les deux familles ennemies, que les sieurs de Saint-Martial, le matin de la chasse, auraient fait partir devant eux une partie des chasseurs « *Par crainte des parents et amis dudit sieur de Beauregard¹ et complices qui tous les jours rôdaient autour de ladite maison pour la surprendre, ne l'ayant pu enlever de force, ouverte par deux sièges qu'ils auraient mis, au grand scandale et mépris de l'autorité de Justice...* »

L'occasion est belle, Marie ne peut résister à partir en expédition punitive en tendant le guet-apens que voici :

Accompagnée d'une vingtaine d'hommes, armés de cuirasses, de carabines et de pistolets « *contre la modestie de son sexe* », Marie conduit l'affaire qui se déroule comme prévu

- par une première action avec prise des chasseurs d'avant-garde, lesquels sont battus et maltraités, ainsi que leurs chiens et oiseaux,

- par une deuxième action avec l'attente dans un chemin creux, sur le retour de la chasse, alors que les sieurs de Saint-Martial sont à la recherche du premier groupe de chasseurs ; apercevant un carrosse arrêté sur leur parcours, les deux frères et leurs amis s'approchent sans méfiance, en quête de leurs hommes, égarés pensent-ils. A ce moment précis, à bout portant, partent du carrosse un grand nombre de coups de carabines et pistolets au résultat imparable.

Gabriel, mis à terre, est blessé à mort. Son frère Balthazar, réfugié dans le moulin proche, blessé, est pris et assassiné de sang froid. Seul le sieur de Bars, bien que blessé, en réchappe.

Parmi les assaillants furent reconnus les sieurs suivants : Montignac, frère de ladite dame, La Rolfie, Puygolfier, La Roque del Peuch, Bonneval et plusieurs autres.

Plainte a été portée devant le sénéchal et les magistrats présidiaux de Périgueux. De nouveau, même processus,, ladite dame et ses complices disposent de crédit et d'autorité auprès des gens de Justice. Le malheureux père demandera que l'affaire soit déférée au Parlement de Bordeaux. Une information sera ouverte devant cette Cour, en vertu d'une ordonnance royale (mars 1615), contre Marie d'Hautefort et ses complices. Information qui n'aboutit pas. Faut-il préciser que l'on ne trouve nulle trace de procès... D'ailleurs on cessera vite d'en parler, l'affaire étant classée et enterrée. Le père ne s'en relèvera pas. On le portera en terre dans l'année.

Son fils Arnaud ne lâche pas prise, et réclame la succession de Marguerite de Calvimont, dans son entier, en exigeant en outre le paiement par les Aubusson des dommages et intérêts, ainsi que des dépens engagés dans la poursuite criminelle.

Le mauvais sort s'en mêle, car Arnaud disparaît à son tour. Qu'à cela ne tienne, il y a encore deux frères qui vont reprendre l'action en justice à leur compte. Donc deux héritiers qui ont pour noms : Jean, sieur de Cazala et Saint-Martial et autre Jean, sieur de Nadalie.

La chance leur sourit, le procès se présente bien pour les plaignants ; à telles fins que Marie, voulant faire la part du feu, leur propose une transaction, par la somme conséquente de 57 500 livres, somme qu'elle ne possède d'ailleurs pas !

La négociation est bien engagée, non seulement il y a accord entre les deux parties, lequel est suivi d'homologation par le Parlement de Bordeaux, lorsque intervient un revirement de situation de la part des plaignants qui, s'estimant lésés, font casser l'affaire.

1 – Le sieur d'Aubusson de Beauregard : rappelons-le, il est dans les geôles du Parlement de Paris.

Marie sera-t-elle délogée de Lerm ?

L'accord étant rompu, que de difficultés en perspective, la dame de **Lerm** disposant d'une grande influence dans le milieu de la magistrature, preuve en a été donnée, mais encore, sa nièce, autre Marie d'Hautefort¹ qui se révèle être « le cruel et platonique » amour du roi, peut lui apporter un appui certain. Ce qui effectivement se réalisera plus tard, au grand dam de sa nièce, tombée dans un piège, nous y reviendrons.

Oui, Louis XIII, en dépit des remontrances de Richelieu, accorde ses faveurs à Marie, laquelle est connue dans les salons des Précieuses sous le prénom d'Aurore. Jeune, belle, blonde, vertueuse, mais intéressée, altière et prompte à la raillerie la plus amère. Quand elle était de mauvaise humeur, ce qui lui arrivait souvent, la roi l'appelait « *la créature* ». Beau compliment !

Mais revenons au procès, où en avril 1635, la Cour déclare que la transaction intervenue entre les parties sera exécutée. A savoir : Marie d'Hautefort, dame de **Lerm**, la tante, est astreinte à payer des sommes importantes, étant condamnée aussi aux dépens, qui grossissent d'année en année. Il est évident que la réalisation de ces sommes impliquera la vente des terres de **Lerm**. Au mieux, Marie espère qu'il suffira d'en aliéner une partie, puis procède à un raisonnement des plus curieux et des moins honorables par cette question : Est-ce bien nécessaire de payer ? Voici la réponse de celle qui se veut au-dessus des lois : L'essentiel est de se maintenir dans la place ; le château a déjà été payé par tant d'angoisses et de crimes !... Les jours passeront sans que le moindre acompte ne soit versé. Rude femme, certes, mais Marie n'oublie pas qu'elle est la fille du marquis d'Hautefort dont la puissance est incontournable.

En 1636, il y a relance de la part des héritiers et décret de saisie réelle de **Lerm**, vu la situation inchangée du côté de Marie, toujours bien installée au château où la vie se poursuit dans la turbulence, il ne peut en être autrement. Voyons un peu.

Cette même année, **Lerm** connaît un nouveau drame. Le fils de Marie, Charles, est tué d'un coup de fusil par un paysan de Beauregard, au cours d'une rencontre inopinée en plein bois ; Charles étant à cheval et ayant interpellé l'homme qui chassait sur ses terres. A vrai dire, l'objet du crime est-il une question de droit de chasse, ou est-ce un lointain écho du guet-apens de 1615 ?

Autre événement qui ne peut qu'exacerber la violence, Jeanne Loudat, belle fille de Marie et veuve après sept ans de mariage, s'est enfuie à Bordeaux, où elle a épousé... Jean de Calvimont de La Nadalie, toujours en procès avec Marie d'Hautefort.

Quant à Marie, à cinquante ans passés, elle ne pratique pas longtemps le veuvage. Il lui faut chercher un appui, tout trouvé dans son vieux complice, Raphaël de Baudet, seigneur du Peuch de Lalinde.

Raphaël en est à ses troisièmes noces. Il a un fils, César de La Roque, qui d'ailleurs était présent en 1615, dans le chemin creux des bois de Beauregard. Eternel recommencement. Pourquoi le fils de Raphaël, César, n'épouserait-il pas la fille de Marie, Françoise. **Lerm** abriterait ainsi deux ménages.

De ces propositions, Françoise n'est pas séduite, car elle a un prétendant qui n'est pas d'humeur à se laisser évincer. Des menaces s'en suivent entre les intéressés ; l'affaire se règle « à l'aube dans le pré » par un duel à mort. Au vainqueur la main de Françoise. L'issue de ce duel aura pour cercueil... César de La Roque, ex-prétendant choisi par la mère et son époux.

Ainsi par contrat en octobre 1640, Godefroy de La Roche-Aymon, baron de La Farge et marquis de Vic, seigneur d'Essendiéras², gendre non souhaité, est entré brutalement dans la famille !

1 – **Marie d'Hautefort** : 1616-1691. Fille d'Honneur de la reine mère Marie de Médicis. Implacable ennemie de Richelieu, intrigante. Par deux fois exilée de la cour. Y reviendra en 1642 après la mort du cardinal. Eloignée de nouveau de la cour en 1644 par Anne d'Autriche, du fait que Mazarin lui déplaisait.

2 – **Essendiéras** : château situé aux portes de La Nouaille. A été la propriété de l'écrivain André Maurois.

Brutal, Godefroy devait l'être, en épousant aussitôt 'les querelles' de famille. Redoutable bretteur, plein de zèle, il abat Jean de Calvimont de la Nadalie, dont le mariage avait surpris très désagréablement Marie, et ici on la comprend ; ce qui permettra à Jeanne de Loudat de se remarier une troisième fois. L' élu sera Jean d'Aubusson de Mortemart, neveu de son premier mari, Charles d'Aubusson¹.

Revenons à **Lerm** où Françoise, la jeune mariée, aura à peine le temps de mettre au monde une fille en 1641, avant de mourir en couches, affirme-t-on, n'en rajoutons pas. Leur fille Jeanne-Armande Marie de la Roche-Aymon épousera François de Reillac, tué à la guerre². Veuve, elle se remarie. Le second mari, dont nous ne connaissons pas le nom, selon l'aimable tradition familiale, sera assassiné par un soldat des dragons ! Dans ces circonstances, l'épouse recevra aussi trois balles dans la cuisse, voilà qui est précis. Ici l'affaire ne paraît pas être une histoire d'héritage...

Dans cette charmante famille, reste l'époux de Marie d'Hautefort, le troisième, Raphaël de Baudet. Serait-il le seul à ne point avoir de sang sur les mains ? Non, cela lui aurait été insupportable !

Une dernière affaire.

Depuis longtemps brouillé avec les bâtards de son beau-père, le vieux marquis d'Hautefort, Baudet apprend en novembre 1644 que l'un d'eux, Charles sieur de Chaumont, a organisé une partie de chasse dans les bois de Fossemagne, avec deux de ses enfants et le dénommé La Farge³. Il n'est jamais trop tard pour renouveler le coup de 1615 qui avait si bien réussi ; pas vu pas pris. C'est dans un lieu de hautes bruyères, au lieu-dit de Bastit, Que Charles, courant derrière un lièvre lancé par ses chiens, est attaqué par Baudet, un autre cavalier et trois hommes de pied. La réalité est assez différente, car il y avait une sixième personne qui prit une part active dans l'action. Mais officiellement il est dit que Baudet a tiré un coup de fusil en plein dans le visage de Charles. D'autres arquebusades sont alignées par les valets qui le touchent de multiples parts. Il en est de même pour son fils aîné. Le sieur La Farge est tué. Charles, bien que sérieusement touché, se défend comme un beau diable ; à telles fins que Baudet est à son tour frappé à mort. Charles, dit le Bâtard, s'enfuit au galop de son cheval, suivi de son fils, emportant le corps sanglant de La Farge.

Et Marie d'Hautefort dans tout cela ?

La dame de **Lerm**, la tante de l'autre Marie, est non seulement présente sur les lieux et donne les ordres aux valets 'd'ouvrir le feu', mais c'est bien elle qui par un coup de pistolet d'arçon, abat La Farge qui s'apprêtait à embrocher Raphaël, le mari. C'est alors qu'elle précipite son cheval dans la bataille, encourageant les valets dissimulés dans la bruyère, mais il était trop tard.

Des feuillardiers raconteront la sinistre rencontre avec le cortège qui ramène, lié à son cheval, le corps du belliqueux Baudet.

Dans les bois de la forêt Barade⁴, combien d'hommes sont revenus au rythme d'une marche funèbre ? Un chien vivant valait mieux qu'un lion mort.

L'affaire fait grand bruit dans la sénéchaussée qui recevra force témoignages contradictoires dans lesquels le vrai et le faux se mêlent allègrement. La dame de **Lerm**, aidée par son père le marquis d'Hautefort, apparaissait bien être en dehors de l'affaire et pour cause... sa nièce Marie lui ayant servi d'alibi à cette même heure, lorsque grimée, ayant revêtu les habits de sa tante, et traversé le village en carrosse, elle s'installe dans le banc des Hautefort pour assister à la messe, à la vue et au su des paroissiens. Certains, paraît-il, lui trouvèrent la démarche plus légère et l'allure plus vive...

1 – **Charles d'Aubusson** : Fils de François d'Aubusson et premier époux de Marie d'Hautefort.

2 – **La guerre** : Au XVIIe siècle, elle se poursuivait sur plusieurs fronts avec la maison d'Autriche.

3 – **La Farge** : accusé de complicité par Marie d'Hautefort dans le meurtre de son fils Charles d'Aubusson.

4 – **La forêt Barade** : forêt barrée, fermée. A qui ? Aux manants qui n'avaient pas le droit de chasse, mais encore les troupeaux ne pouvaient y paître, ni les porcs pour la glandée.

Pour Marie, la nièce, la mascarade terminée, elle prend conscience du rôle qu'on lui a fait jouer, dans une sale affaire qui s'avère être un meurtre. Son départ est rapide, elle est couverte de honte et de peur, se voyant déjà embastillée.

Anne d'Autriche souhaite la présence de Marie à sa cour, attendant un heureux événement, après 23 ans de 'vie commune' avec Louis XIII. Celui qui verra le jour aura pour prénoms Louis Dieudonné¹, futur Louis XIV. Ainsi, Marie, installée à la cour, est une proche de la reine.

Dialogue entre Louis XIII et Marie d'Hautefort.

Du lointain Périgord parvient la nouvelle du décès du vieux marquis d'Hautefort, aïeul de Marie. Celle-ci marque une grande indifférence à cette annonce. Le roi en est très surpris, et lui dit en plaisantant :

« *On dit qu'il est mort comme il a vécu. Il n'a jamais voulu prendre du remède anglais (sic) disant qu'il était trop cher :*

' - *Vous n'en donnerez que quarante pistoles.*'

Le marquis, alors expirant, répond : - *C'est trop !*'

Et le roi de poursuivre :

- *Votre grand-père figurait l'avare² dans toute sa splendeur.* »

Humiliée, Marie accuse à son tour le roi de parcimonie. Le ton monte.

« - *Madame vous vous oubliez !* »

Revenant à l'assaut, soucieux de la convaincre, le roi reprend :

« - *Mais vous ne pouvez nier, Madame, que la pelisse du Juif, avec son chapeau jaune, lui seyait mieux que la couronne de marquis...* » et de poursuivre sur le même ton au sujet du frère préféré de Marie, Jacques-François.

Emportement de Marie qui réplique pour son malheur et inconsidérément mais en bonne logique :

« - *Vous ne pouvez traiter d'avare un homme qui fait bâtir le plus beau château du pays. J'ai contemplé cette merveille, il n'en existe pas un semblable dans toute l'Île de France. Mon frère érige aussi un hospice. On pourra y nourrir et héberger trente trois pauvres, onze vieillards, onze jeunes garçons, onze jeunes filles...* »

Silence du roi qui contemple Marie d'un œil stupéfait.

« - *Vous parlez, Madame, des chantiers de votre frère comme si vous les aviez vus de vos yeux, vous qui n'êtes jamais retournée en Périgord depuis votre enfance. Voilà qui ne laisse pas de m'étonner.* »

Marie s'en tire par une pirouette :

« - *Mon frère, le nouveau marquis, m'a envoyé le plan des travaux.* »

L'un et l'autre se quittent fâchés. Elle pleine de colère et d'orgueil blessé, lui vexé et ...soupçonneux. Voilà qui est plus grave.

C'était oublier Richelieu³ et la longue et persistante inimitié entre eux. Or Richelieu avait les cartes en main. Il ne tenait qu'à lui de sonner l'hallali en révélant, à son souverain, la véritable histoire des événements passés en Périgord. La confrontation devient inévitable. Le roi se décide à interpeller Marie.

« *Madame, j'exige, tout à l'heure, de voir les fameux plans du château d'Hautefort que fait bâtir votre frère, et que vous prétendez détenir. Je ne souffrirai pas le moindre délai.* »

1 – **Louis-Dieudonné** : Toute la France était en prières, par ordre du roi, pour obtenir un dauphin au royaume. Nous en avons le souvenir pérennisé par les autels dits privilégiés, voir église de Pluviers, d'Hautefaye, où, dans cette dernière, subsiste toujours un pèlerinage en août.

2 – **L'Avare** : Molière, dit-on, s'est inspiré des Hautefort, dans l'Avare, créé plus tard en 1668.

3 – **Richelieu** : ne supporte plus l'arrogance et la liberté prise par les Grands. Pour ce faire, il disposait d'un réseau d'espions qui s'infiltraient dans les châteaux, à leur table, jusque dans leur lit. Des notes circulaient, pour finir dans un tiroir secret de leur commanditaire.

Marie n'avait rien à montrer. Pour assurer sa défense elle usera de la colère, de la bouderie, de son charme, sans obtenir de succès. Au dernier acte, Marie avouera en larmes. Le roi lui dira d'ailleurs qu'il savait tout.

Marie devra raconter sa désobéissance par son voyage en Périgord sans la permission du roi, son involontaire complicité dans un assassinat crapuleux ; un de plus.

Scandale à la cour, mensonge ? Louis n'était-il pas plus dépité du mensonge que du scandale ? La honte ne devant pas rejaillir jusqu'à la couronne, l'état de leurs relations exigeait une décision. Elle sera irrévocable, le cardinal n'étant pas loin du roi.

« *Madame, dit le roi, vous voudrez bien vous tenir éloignée de la cour désormais, les gardes recevront l'injonction de ne plus vous laisser pénétrer chez moi.* »

Marie, sur les conseils de la reine qui désespérait de perdre une amie fidèle, se place sur le passage du roi, ose lui adresser la parole en lui demandant de lui réitérer ses accusations, et la confirmation de son exil.

Tout d'abord surpris de tant d'audace, le roi, honteux, embarrassé, s'attarde à contempler le visage de Marie, visage si souvent mêlé aux intrigues. Peut-être eut-il peur de celle qu'il appelait, nous le savons, dans les mauvais jours 'la créature'.

Le roi se reprend et passe devant elle sans dire un mot. Du vivant de Louis XIII, Marie¹ ne revint plus à la cour.

Marie d'Hautefort, d'Aubusson, de Baudet, dame de Lerm, la tante.

De nouveau en procès, mêmes accusations, même défense, la terrible et vindicative Marie réussira, pendant un temps, à faire saisir les biens du sieur de Chaumont qui aura le plus grand mal à prouver sa légitime défense, lui, la victime du complot, tout lieutenant du prévôt de la sénéchaussée de Sarlat qu'il était ! Enfin, justice lui sera rendue par la conservation de ses terres et de son titre.

La vieille arrive pour Marie d'Hautefort qui, à six ans de sa mort, fait son testament. Etablissement de plusieurs legs, dont un de 6000 livres à son neveu Jacques-François, le bâtisseur du château actuel d'Hautefort ; mais encore à sa petite fille Jeanne de La Roche-Aymon, qu'elle semble n'avoir jamais vue.

Le testament étant fait la mort se faisant attendre jusqu'à l'âge de 70 ans, Marie entrera encore dans quelques chicanes, son brevet de longue vie, avec son neveu testataire, avant de renoncer à tous ses droits, moyennant une rente de 750 livres, accord conclu en mai 1651.

Tout a une fin ici-bas. Dans ce drame shakespearien, pendant deux siècles, se seront affrontées pour la possession du château et fief de **Lerm**, trois familles nobles, dont deux femmes, deux étrangères à **Lerm**, lesquelles s'y maintiendront à quel prix ? A celui d'effroyables meurtres perpétrés pendant 64 ans.

Anne d'Abzac : 18 ans

Marie d'Hautefort : 46 ans.

Les fondateurs de **Lerm** l'ont peu habité, que ce soit Jean II de Calvimont, l'avocat, ou son fils Jean III, l'ambassadeur, qui n'a fait qu'y passer, même s'il en a assuré la continuation des travaux.

1 – **Marie**, retirée quelques temps au couvent des Dix-Vertus (sic) dans le faubourg Saint-Germain, est en correspondance suivie avec Anne d'Autriche, de qui elle recevra des pendants d'oreilles. Puis pendant trois ans, elle partagera son temps en pays manceaux, entre le château de La Flutte, propriété de son aïeule, et son Hôtel du Mans. C'est ici qu'elle tiendra son salon. Protègera des poètes, dont Scarron, son ami, et Bossuet à ses débuts. A la mort de Louis XIII (1643), la Régente Anne d'Autriche la rappellera à la cour, avant de s'en séparer, Marie intrigant contre Mazarin, la reine fera son choix.

A trente ans, au sommet de son art de courtisane, Marie convolera avec un veuf de 42 ans, sans enfants. L'heureux élu est maréchal, prince du sang, et duc de Schomberg.

La tradition procédurière se poursuivra au château dans le fief de **Lerm** et n'en finira plus, entre les ventes et les adjudications. Contrairement à l'idée reçue et qui perdure, l'édifice ne connaîtra pas le feu¹. Devenant inhabité, car inhabitable, le temps seul sera son ennemi, avec une longue et lente dégradation, dans laquelle la végétation reprendra ses droits.

En mars 1682, dernier sursaut de la nièce, Marie d'Hautefort, alors duchesse de Schomberg, qui fera acquérir le domaine par un prête-nom, un certain Clément. Cet achat ne sera possible qu'après un emprunt de 40 000 livres sollicité auprès de ... Louvois². Ainsi, par ordre de Louis XIV, le 5 octobre 1682, à 8 heures du matin, le château sera remis à François de Saint-Yrieix, sieur de la baronnie et fondé de pouvoir de Marie. Château racheté pour 'l'honneur' des Hautefort... et Marie s'en tiendra là.

A Hautefort :

Jacques-François de Hautefort, frère de Marie et petit-fils du marquis François de Hautefort, relança la construction du château à partir de 1640. C'est lui qui développa et devint un des principaux fournisseurs des armées de Louis XIV ; et toujours lui qui eut la réputation d'avoir servi de modèle à l'Avare de Molière, car peu orienté vers le luxe de la Cour.

Le château eut pour architecte un Lorrain installé en Périgord, Nicolas Rambourg. Après son décès (1649), ces travaux seront poursuivis par l'architecte parisien Jacques Maigret.

Au XIX^e siècle, le comte de Choulot créera les jardins à la française et le parc à l'anglaise.

La famille de Calvimont.

Au terme d'une procédure de 80 ans, elle touchera à peine les deux-tiers du capital promis en 1623, c'est-à-dire bien peu, si l'on tient compte de la valeur du numéraire après huit décennies, sans parler des frais encourus.

Epilogue

Le château de Lerm.

Il demeurera aux Hautefort, certes. Mais château abandonné, réduit à l'état de ferme et facteur de plusieurs procès, intentés par le marquis auprès de ses fermiers.

En 1714, un inventaire du château de **Lerm** en précise son abandon. Toiture effondrée et terre démembrée. Les Hautefort vendront le domaine en 1830.

En 1899, le château connaîtra une nouvelle heure de gloire. Eugène Le Roy s'inspirant de cette ruine romantique pour son roman 'Jacquou le Croquant', lequel retrace un épisode des révoltes de la misère.

En 1969 paraîtra à la télévision un feuilleton adapté du roman par Stello Lorenzi, puis en 2007 l'histoire sera adaptée au cinéma par Laurent Boutonnat.

Dans les vastes ruines de **Lerm**, en gravissant le noble escalier qui conduit à la chambre du trésor, si remplie du souvenir de Marguerite de Calvimont, qui bien involontairement fut la cause de tant de tragédies, prenez garde de rester sur la partie de droite des marches, plus sécurisante, la partie de gauche étant réservée aux fantômes...

1 – **Le château de Lerm et le feu** : l'incendie se trouve uniquement dans le roman d'Eugène Le Roy.

2 – **Louvois** : Sa faveur auprès du roi lui avait permis de s'enrichir considérablement. Il fit même du mécénat. Marie, bien introduite à la cour, savait qui solliciter.

François Arnal
 Et sa mère vendent leur part à
 |
 Charles de Caumont et
 François de Lacropte
 Vers 1500, qui cède à
 |
 Alain d'Albret, 1500
 Qui cède à
 |
 Jean II de Calvimont, 1500-1513
 Epouse Anne Dupuy
 |
 Jean III de Calvimont 1513-1557
 Epouse Marguerite de Talleyrand
 Puis Marguerite des Farges
 |
 Jean IV, épouse
 Anne d'Abzac
 1557-1586

Les seigneurs de Lerm au XVIIe siècle.

Jean IV de Calvimont épouse Anne d'Abzac
 Mort en 1586 complice du meurtre

< - - - - - >

Marguerite de Calvimont
 Epouse François d'Aubusson
 Assassinée en 1605
 Par sa mère et son mari

épouse Foucaud d'Aubusson
 veuf de Françoise de Pompadour

|

François d'Aubusson
 épouse Marguerite de Calvimont
 la fait assassiner en 1605
 épouse Marie d'Hautefort
 Meurt en prison en 1618

François d'Aubusson épouse Marie d'Hautefort épouse
 < - - - - - >

Charles d'Aubusson Françoise d'Aubusson

|
 époux de Jeanne de Loudat épouse G. de La Roche-Aymon
 tué en 1636 qui tue La Nadalie et La Roque
 Sa veuve épouse ensuite le Meurt en couches en 1641
 Sieur de La Nadalie, tué par
 La Roche-Aymon, puis
 Jean d'Aubusson-Mortemart Jeanne-Armande-Marie

De la Roche-Aymon
 Epouse F. de Reillac, tué en guerre
 Puis un second mari, assassiné.

Raphaël de Baudet
 déjà deux fois marié
 Tue La Farge

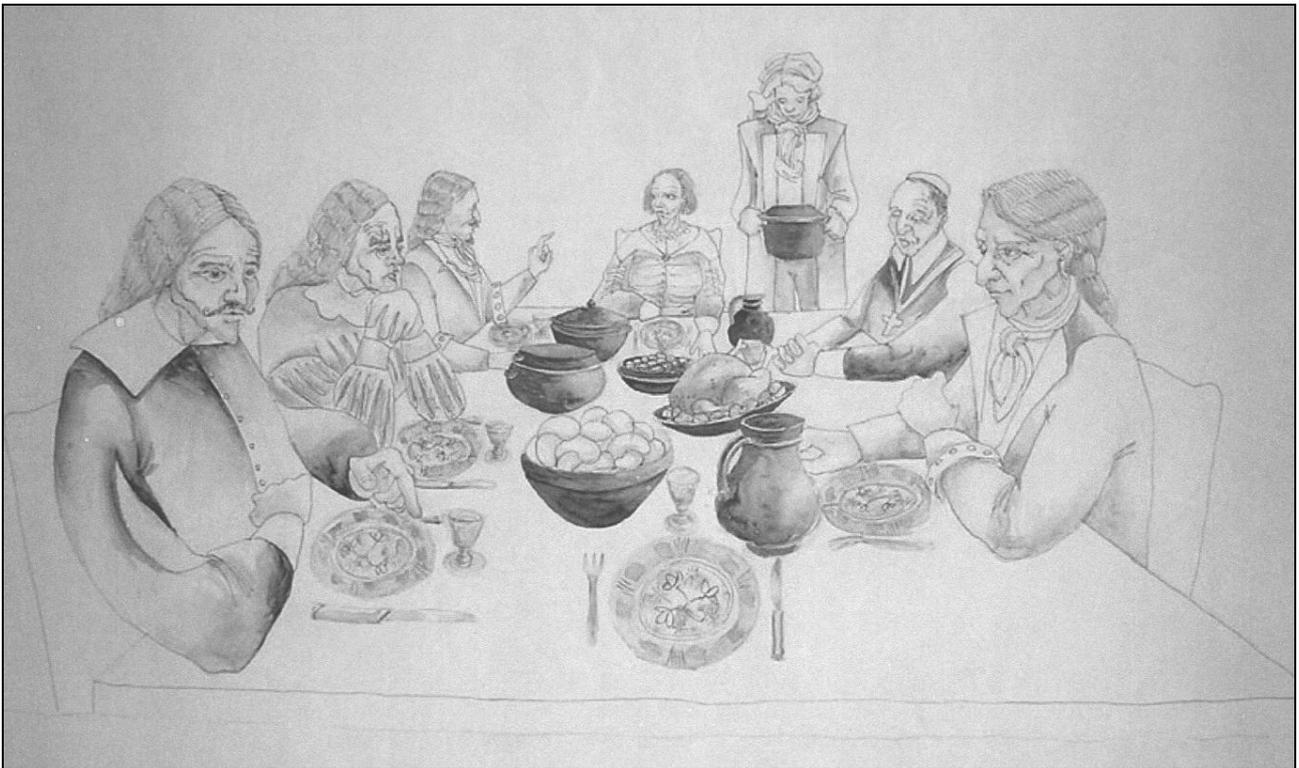
Tué par le bâtard d'Hautefort

|

Le sieur de La Roque
 tué par La Roche-Aymon



RÉCEPTION D'UN HÔTE DE MARQUE AU XVII^E SIÈCLE : LE 24 JUIN 1684 À BERNARDIÈRES.



De gauche à droite : Pierre Landouillette, Armand d'Aydie, Renaud d'Elissagaray, Jeanne de Clermont-Toucheboeuf (La Comtesse), François Basset (le curé), Blaise d'Aydie (le fils).

Conférence donnée au GRHIN
Par Jean-Marie Bouzy
Le 5 juillet 2007

Armand d'Aydie, seigneur des Bernardières, maître de forge, reçoit Renaud d'Elissagaray intendant de la marine venu en Périgord, ce samedi 24 juin 1684, visiter plusieurs forges pour le réarmement de la flotte. Pour la forge du château des Bernardières, il s'agit de se montrer très performant, une grosse commande de munitions de marine procurera un surcroît d'activités pour tous.

Evoquer ce relationnel implique le rappel du contexte historique des réalités du temps et la mise en scène de l'art de la table, des convenances dont la référence est toujours le roi, avec pour unique perspective, concrétiser une affaire, enlever une partie de marché de l'armement. Deux points seront ainsi examinés : les nécessités du réapprovisionnement de la flotte en munitions, l'art de la réception ou le jeu de la représentation des règles de la bienséance à table.

1 – Nécessité du réapprovisionnement de la flotte en munitions.

L'une des idées du temps est de réaffirmer la présence de la France en Méditerranée. Les Anglais et les Hollandais n'ont rien à y faire. Il faut contrer leur commerce, permettre aux « *citoyens de la nation française* » (pour reprendre les termes des traités de Capitulations avec la Porte) installés dans les Echelles du Levant d'y mieux prospérer ; ce qui nécessite parfois leur protection par la flotte.

Ainsi s'expliquent les campagnes à la mer autour de l'année 1684, lesquelles commandent un réarmement continu de l'approvisionnement de la flotte en munitions. Ce sont les actions en 1681 contre les corsaires pour la défense de l'Echelle de Tripoli, du Liban et le bombardement de Chio pour protéger celle de Smyrne, sans omettre cette grande opération contre Alger, bilan 700 tués. Les barbaresques, en ce temps, sont une des réalités du commerce maritime. On a peine à imaginer aujourd'hui qu'un nid de ces corsaires infestait encore en 1660 les îles d'Hyères, si proches de Toulon.

1682 : deuxième bombardement d'Alger, de juillet à septembre, par l'amiral Duquesne. On y utilise un bien curieux bâtiment, la galiote à bombes dont les mortiers portent jusqu'à 1700 toises (3264 m). Ces navires transporteurs d'artillerie (à ne pas confondre avec les frégates bombardières), construits au Havre en petite série depuis 1678, le sont à l'initiative d'un personnage que l'on retrouvera, le comte Bernard Renau d'Elissagaray. Dans l'instant faisons connaissance avec lui. Né en 1652 à Amandaritz, de petite noblesse basque sans fortune, doué pour les mathématiques, l'esprit vif, il se fait remarquer à Pau par la famille Colbert du Terron dont certains assurent qu'il est l'un des fils présumés. De petite taille, noir de poil, fort agité, il devient ingénieur de la marine. Le P'tit Renau, comme on l'appelle, outre la galiote à bombes, redécouvre un arme qui existe déjà, la carcasse, l'obus explosible à charge creuse... La famille Colbert du Terron le recommande au fils du ministre Jean-Baptiste Colbert, le marquis de Seignelay, qui lui trouve, sur ses trente ans, l'emploi de précepteur naval à 1000 livres de rente annuelle, pour instruire Louis de Bourbon, comte de Vermandois, amiral de France à 12 ans (1667-1683) né de la passion du roi avec Louise de La Vallière.

1683, tout le monde le sait, c'est l'année de la mort de Colbert, le ministre mais aussi le secrétaire d'Etat à la marine, l'initiateur du renouveau de la flotte. Comme de nouveaux incidents se signalent avec les barbaresques, on bombarde Alger pour la troisième fois, de mai à juillet. L'amiral Duquesne, tout adepte de la RPR qu'il soit, et ses 79 ans passés, utilise les grands moyens : 17 vaisseaux, 3 frégates, 7 galiotes à bombes, 16 galères, 2 vaisseaux hôpitaux, 48 chaloupes armées,

18 flûtes, 8 tartanes et un chebec. C'est là que se situe le malheureux événement du père Le Vacher, consul de France en Alger, attaché nu à la bouche d'un canon algérois et dont les débris de son corps couvrent les vaisseaux du roi, avec 16 autres compagnons d'infortune. Battu, le Bey libère 576 captifs mais refuse de signer la paix.

1683, ce sont aussi ailleurs d'autres opérations navales, une démonstration au début de l'été pour soutenir le roi du Danemark et la guerre avec l'Espagne en octobre, pour lesquelles il faut armer, réapprovisionner, la flotte. Bernard Renau d'Elissagaray soutient cette industrie d'armement. Il visite l'hiver ces forges du Haut Périgord, celles qui produisent des tubes, des canons et celles spécialisées dans la fabrication des munitions. Il est là, à Bernardières... interroge, note, observe.

1684, en mai, le canon tonne devant Gênes. L'amiral Duquesne concentre les feux de 14 vaisseaux, 10 galiotes à bombes. La flotte comprend aussi 100 navires de transports et 20 galères. Le motif est d'importance, il faut punir la République pour avoir livré 4 galères au roi d'Espagne. Bilan : 13 300 bombes sur la ville, 3000 maisons détruites, 4000 hommes débarqués pour se livrer au pillage. Comme la propagation des nouvelles en ce temps nécessite deux mois, c'est vers la fin de juin 1684 que l'on apprend ces événements.

La forge de Bernardières livre deux produits :

- Les boulets pleins en fonte de fer, de poids et de calibres divers, lesquels placés à bord des navires dans un four à boulets sont portés à incandescence pour être tirés et provoquer l'incendie du parti adverse. L'expression tirer à boulets rouges vient de là.

- La carcasse est l'autre produit, deux calottes de fer assemblées formant un boulet creux chargé à poudre et à mitraille, qu'une mèche allumée à proportion permet de faire exploser sur l'adversaire.

2 – L'art de la réception, ou le jeu de la représentation des règles de la bienséance à table.

Faisons connaissance avec les personnes qui, ce **24 juin 1684** accueillent au château des Bernardières le comte Bernard Renau d'Elissagaray, intendant de la marine :

- Armand d'Aydie (1615-1685), 69 ans, un caractère trempé marqué par la vie des camps, ancien officier de cavalerie, lieutenant-colonel au Dauphin-Dragons, officier à commission et non à brevet, voilà l'homme dont on ne discute pas les ordres. Chauve, sobrement vêtu, il est de ceux à qui il ne faut pas en conter. Il se titre lui-même comte d'Aydie, ce que personne ne conteste. C'est lui l'initiateur de toutes ces grandes transformations du site pour le rendre plus conforme à l'idée que l'on se fait en ce temps d'un château, d'une demeure seigneuriale. Cela a un coût, heureusement que la forge est là ...

- Jeanne de Clermont-Toucheboeuf, son épouse (1621-1692), 63 ans, mariée depuis 41 ans, 5 enfants (ce qui est peu en ce temps), originaire de Verteillac de petite noblesse, elle découvre avec sa belle-mère les vertus domestiques de la rigueur d'un train de maison sobre, au point qu'elle en devient fort économe, n'agit en toutes circonstances qu'avec beaucoup de retenue. Son militaire de mari souvent éloigné de chez lui, c'est elle qui administre la forge, s'impose, devient l'âme de la forge. Elle n'apprécie guère toutes ces dépenses qu'engage son époux pour transformer Bernardières. Anticipons un peu : lorsque celui-ci décèdera, elle fera arrêter tous les travaux, ce qui explique en partie l'état actuel des lieux.

- Aimé-Blaise d'Aydie (1645-1710), 39 ans, par courtoisie on le nomme le Chevalier d'Aydie. Fils aîné de la famille, il sert à la compagnie des Cheval-légers dont il est exempt. C'est un Corps d'élite de cavalerie appartenant à la maison du roi, préposé à la garde extérieure des palais royaux, mais régulièrement dans l'action au cours des multiples guerres de l'époque. Un exempt est

un officier assimilé au grade de capitaine. Aimé Blaise tient sa promotion de la famille de son épouse, les Bautru-Nogent, bien introduits dans les milieux de Cour et à Paris. Son épouse n'est pas là, elle ne vient jamais à Bernardières. « - *Non, dit-elle, décidément ce Périgord, cette partie de la Gascogne, sent trop le croquant!* »... Le couple aura 14 enfants, dont 6 survivront. Ce fils de famille est pour le moins superficiel, mondain, fier de son rang, mais de peu de moyens. Trait d'histoire locale rapporté dans un manuscrit du XIXe siècle sur l'histoire de Champeaux, Aimé Blaise est le parrain de la cloche de l'église du village. Ainsi, sans le savoir, l'écho de sa renommée résonne depuis 1708 dans le creux du vallon de la Nizonne...

- François Basset, un temps vicaire à Champeaux, bien que le titulaire soit François Eyriaud. Sa présence tient d'un subtil calcul. Nous sommes à la veille de la révocation de l'édit de Nantes, par l'édit de Fontainebleau. Il importe d'apporter des gages à l'intendant de la marine que l'on est bien catholique. Un prêtre à sa table sera la meilleure caution morale. On attend de lui qu'il dise le *bénédicté* et les *grâces*, et pour le reste, qu'il mange...

Bernard Renau d'Elissagaray, intendant de la marine, 39 ans. Energique, il sait jauger ses interlocuteurs, ne se perd pas dans les détails, veut du résultat. Plus tard, comblé d'honneurs, âgé, atteint d'une maladie, il se rend à Pougues près de Nevers pour y prendre les eaux. Saint-Simon dira en 1729 qu'il en est mort pour avoir suivi son traitement avec trop d'assiduité.

L'intendant de la marine ne vient pas seul, son adjoint, le Premier secrétaire aux approvisionnements de la Flotte, est un personnage redouté, Pierre Landouillette, 34 ans. Courbé sous le harnais, l'homme pontifie, calcule, conseille. Il vaut mieux l'avoir avec soi que contre soi. Il sait ce dont il parle, sa famille est elle-même maître de forges à canons. Anticipons un tout petit peu, bourgeois, il s'achètera bientôt la petite terre de Logivière près de Bordeaux, dont il portera le nom. Dans peu d'années, 1688, on le voit commissaire général des galiotes. Il commande cette artillerie portée au cours d'un nouveau bombardement d'Alger, dans le cadre de l'expédition navale de l'amiral d'Estrées. Il décède en 1690. Son frère René est tout aussi passionné par ces galiotes. Capitaine de Galiote et d'Artillerie en 1702, ce dernier deviendra capitaine de vaisseau dans la marine en 1705.

Il y a un autre personnage auquel Armand d'Aydie demande le concours, un spécialiste de l'art de la façon de bien recevoir, le Chevalier Pierre Vieillebard, Nontronnais de toujours, officier de la maison du roi.

Faisons donc connaissance avec ce Pierre Vieillebard, qualifié dans les registres paroissiaux de Nontron de bourgeois, âge estimé 44 ans. Ce lointain ancêtre de la famille tient deux offices, il est courtier juré mouleur de bois et mesureur de grains. Ces jurandes sont nécessaires au commerce, c'est l'expert en cas de contestations sur les poids et mesures, ceux de Nontron ne sont pas ceux de Brantôme. Besogneux, il s'est découvert une autre passion, la cuisine. Une bonne fortune l'a conduit chez Monsieur où il a fait l'acquisition d'un office de hôteur. Il s'est de la sorte frotté à cette ruche bourdonnante de la société des officiers commensaux qu'un contemporain d'une grande érudition dénomme « *la petite cour* ».

En 1684, Pierre Vieillebard est serdeau survivancier à l'office de cuisine-bouche du roi. Il exerce à Versailles par quartiers et très précisément pour le premier trimestre, ce qui lui laisse beaucoup de temps pour ses activités de jurandes. Cet office est une position enviée, lucrative et recherchée. Officier du roi, il jouit du prestige de tout ce qui s'attache à la fonction royale ; bien que bourgeois, il porte l'épée, bénéficie d'exemptions fiscales, de franchises, de péages, d'exemption de logement des gens de guerre et de l'ustensile (fourniture de chandelles et du bois de chauffage de la chambre). Dans les processions, il a droit à un rang protocolaire, vient juste après le sénéchal et le lieutenant de ville. Par courtoisie et déférence on le nomme Chevalier, mais ses avantages ou

privilèges, bien que viagers, ne sont pas transmissibles puisqu'ils sont liés à l'exercice d'une fonction.

A Versailles, le Chevalier Vieillemard n'est pas maître d'hôtel, mais pour la circonstance, il en tiendra l'office auprès du comte d'Aydie au cours de cette réception qui se doit d'être de qualité. Armand d'Aydie se laisse séduire par les propos du Chevalier.

L'ordonnancement de la réception sera réglé suivant la pratique du petit couvert de Sa Majesté. Pierre Vieillemard prend son rôle très au sérieux. Ce maître d'hôtel est bien le gardien avisé des règles de la bienséance protocolaire, comme il sied dans les grandes occasions dans les bonnes maisons.

Témoins muets d'une époque que personne parmi nos contemporains ne connaît plus, découvrons pas à pas ces règles d'un autre temps.

Pierre Vieillemard ne manque pas d'observer que le jour de cette réception, 24 juin 1684, jour de la Saint Jean d'été, est un samedi. C'est un jour gras, cela permet plus de licence gastronomique que durant les jours maigres. Il faut savoir que l'année compte 144 jours maigres, Carême compris. Lorsque l'on est une personne de qualité, il importe de ne pas commettre ce grossier impair.

Six convives donc, pour un repas d'exception, trois à trois se faisant face et prenant place au centre d'une table rectangulaire installée dans une des salles du château.

En ce temps, il n'y a pas de salle à manger proprement-dite. On prend son repas là où on le souhaite par commodité, dans une chambre, un salon, un boudoir. Il est d'usage que le roi prenne le sien dans une antichambre. Cette pratique commande l'absence de mobilier spécialement affecté à cet usage. On peut très communément s'installer sur une surface posée sur des tréteaux, cela fera office de table.

Armand d'Aydie, pour honorer cet hôte, retient le salon doré. C'est une des pièces anciennes de la demeure en rez-de-chaussée, du temps de Guy de Bourdeille, richement ornée de trophées peints sur les poutres du plafond. Cette salle existe toujours, mais les injures du temps et une conversion des lieux en bergerie au cours des années grises post-révolutionnaires pour Bernardières, lui ont fait perdre tout l'éclat que le visiteur ne peut même imaginer, car nous ne la montrons pas. Tout est à refaire et les fées restent lourdes à nos sollicitations. Les dimensions du salon doré permettent de donner tout l'apparat attendu à cette réception.

Une grande et longue table, agrandie par l'adjonction de quelques tréteaux supplémentaires aux extrémités, permet à tous ceux qui, conviés pour la circonstance, y prendront place. Les six principaux convives dont nous avons déjà fait la connaissance sont installés en vis-à-vis au centre de cette table. 15 autres personnes de qualité mais de moindre rang, suivant l'usage du temps, se placeront à chaque extrémité de la table. Elles sont conviées là non pour participer au repas, mais pour y assister. C'est une faveur recherchée, un honneur. Elles peuvent prendre part à la conversation, mais ne doivent le faire qu'avec une aimable réserve, une grâce naturelle. Les manuels de bienséance commandent que l'on se réunit à table non pas tant pour consommer de la nourriture, mais pour participer à l'art distingué de la conversation. Les quinze pourront le vérifier ce 24 juin 1684. Ils ne sont pas trop éloignés avec cet hôte de marque, l'Intendant de la marine ou le Premier secrétaire aux approvisionnements de la flotte. Ils pourront même, pour ceux les plus rapprochés des principaux convives, participer occasionnellement au repas, goûter de tel ou tel mets, mais devront compter sur la bienveillante compréhension de leur voisin.

La table est apprêtée.

Observons-là : un tapis de table d'étope et de chanvre, une nappe de lin et d'étope suivant la pratique du temps, une vaisselle d'étain, de faïence, voire de terre ocrée vernissée à l'intérieur, une fourchette à la cambrure moins marquée que les nôtres et un format plus réduit, ressemblant fort à nos fourchettes à dessert, plus un couteau dont l'extrémité de la lame est arrondie pour éviter d'en user comme d'un cure-dent.

La fourchette au XVIII^e siècle est d'un usage encore peu répandu. Le code des bonnes manières commande que l'on s'en serve. Beaucoup sont encore maladroits avec cet instrument qui vient des Vénitiens et peut-être plus avant des Catalans. Le roi l'utilise peu. Il faut dire qu'il détache avec beaucoup d'élégance l'aile ou la cuisse de la volaille qu'il convoite, formule polie bien qu'il ne consomme que le blanc.

Ce qui peut nous étonner est l'absence de verres ou de gobelets. L'usage serait-il de s'abstenir de boire à table ? Non point, nous verrons cela plus tard.

On s'active fort en cuisine pour ce repas.

Les cuisines sont (suivant la mode du temps) fort éloignées de la table, cela tient au fait que l'on consomme du bois, beaucoup de bois, que l'on craint fort les incendies ; et toutes ces préparations sont source de bruits, d'allées et venues, d'odeurs, de beaucoup d'inconfort. Comme la référence sociale est celle du roi, on reproduit ce qui se passe tout là-bas, bien loin à Versailles où la cuisine est installée dans la salle du rez-de-chaussée du Grand Commun, avec son immense cheminée que l'on nomme l'enfer. Ici à Bernardières, la cuisine est aussi éloignée, on s'y rend par le souterrain. Ces lieux sont installés dans l'ancien fossé de défense du château vieux, au dessus duquel en partie Armand d'Aydie vient d'entreprendre des travaux d'aménagement du château neuf. Rien n'est encore achevé, bien que tout ceci soit commencé depuis 1681. Les cuisines sont installées dans la partie la plus profonde, ventilée de deux ouvertures sur la vallée ; une grande cheminée de 9 toises (17 mètres) assure un bon tirage. Les aménagements sont sommaires, Guillaume Percevault, Bouledefort de son nom de guerre, ancien sergent à Couronne Infanterie croit régner en maître comme écuyer de cuisine. Il commande à six garçons et filles qui s'obstinent à parler entre-eux la langue du pays que le pauvre Bouledefort ne comprend pas. Malmené, doublé par sa femme, la Louison, celle-ci est en fait la vraie patronne de cette cuisine. Mais il sait faire porter les feux, hâter et cuire le bouillon. Là, il tient sa revanche.

Au fait... porter les feux, de quoi s'agit-il ? C'est entretenir la flamme, produire de la braise, de la bonne grosse braise, de la fine, de la menue pour les diverses préparations ; c'est tout un art. Hâter... c'est griller, tourner la broche, les broches, les hâtelets, ces minuscules broches pour les rôts de mets délicats. Un hâteur de qualité, cela se recherche. C'est un métier. Cuire le bouillon, c'est aussi un long savoir faire dont le secret ne se transmet que par la pratique.

Dans toutes les bonnes maisons on prend usuellement trois repas par jour : le déjeuner au réveil, ainsi le comte d'Aydie consomme-t-il son bouillon de poule que lui porte Bouledefort, son écuyer de cuisine, dans lequel il se coupe de larges tranches de pain. La comtesse a coutume de prendre une tisane de sauge. Sur les deux heures de l'après-midi, c'est le dîner, un repas plus substantiel, et le soir le souper.

Le chevalier Vieillelard, s'inspirant de ce qui se passe au petit couvert, propose un menu de sa façon, dont il ne retient que 4 services et non les 5 qu'il est coutume de servir au roi. Il est sage d'en suivre l'usage, mais non de le copier. Le salé précède le sucré. L'accommodement du temps commande que l'on apprête une quantité suffisante de mets pour pouvoir nourrir non seulement les convives du repas d'apparat, mais tous ceux qui ont bouche au château. Telle est la règle.

L'office de cuisine bouche à Versailles prodigue ses services en priorité pour la table du roi, mais aussi pour les officiers du Gobelet, Paneterie et Echansonnerie, tous ceux du Commun et des autres maisons royales. Les quantités sont si importantes qu'une fois toutes ces personnes nourries,

il reste encore force nourriture, ce qui permet au serdeau, dans des baraques proches du Grand Commun, de vendre aux bourgeois de la ville le turbot de la veille. Les regrattiers de Paris s’y approvisionnent régulièrement, mais ce que ces gens revendent, les regrats, ne sont plus que des reliefs dont le caractère commun est l’absence de fraîcheur.

A Bernardières comme partout ailleurs, le défaut de tous moyens de conservation nécessite que l’on consomme rapidement toute nourriture produite et apprêtée. Ainsi, tous ceux qui travaillent pour le château en ce temps, participeront dans un temps décalé à ce repas d’exception.

Présentation, salutations, politesses, mondanités faites, il est temps de passer à table. Suivant l’usage, Armand d’Aydie au centre, ses hôtes, l’Intendant de la marine et Pierre Landouillette, respectivement à sa droite et à sa gauche ; la comtesse d’Aydie se place de même en vis-à-vis de son époux, priant messire François Basset, le représentant de l’église, de se placer à sa droite, Aimé-Blaise, le Chevalier d’Aydie prend place à gauche de sa mère. Tous ont la tête couverte, ce qui permet à l’homme de qualité, au cours du repas, de soulever d’un geste élégant et discret son chapeau lorsqu’il s’adresse à une femme ou l’invite à goûter la saveur d’un mets délicat.

Imaginons la scène : les six convives principaux, les quinze autres dispersés autour aux deux extrémités de cette longue table dans le salon doré. Les plus habiles sont ceux qui sont à la droite de l’un des convives principaux, et souvenons nous qu’ils ne disposent d’aucun instrument de table. Ces quatre ont cependant de bonnes chances de participer au repas s’ils savent s’y prendre.

Oublions nos pratiques actuelles. Avant de s’asseoir, on récite en commun le bénédicité. Debout, tous se découvrent et marmonnent la prière en latin que François Basset prononce à haute et intelligible voix. Voilà de quoi rassurer l’Intendant de la marine que l’on ne se trouve pas chez des RPR, des gens de la Religion Prétendue Réformée.

Recoiffés, assis, le repas va commencer. Pendant une heure et demi à deux heures, les plats des quatre services vont s’accumuler suivant un enchaînement qui ne doit présenter aucun temps mort, devant les six principaux convives. Le Chevalier Vieillemard que personne ne voit veille à tout, dirige, ordonne, commande. Les plats de chaque service restent sur la table une vingtaine de minutes. Comme le service s’opère à la française, chacun pourra se servir lui-même à son gré, goûter en fait plus qu’il ne consommera et comme le bon art de se tenir à table commande que l’on tienne la conversation, on échange des politesses, des mondanités, voire des traits d’esprit. La pratique de cet art limite par nature l’excessive consommation. Tout ceci ressemble fort au **buffet assis** que nous connaissons à la différence de ce que les plats sont présentés, portés et remplacés.

Deux valets de chaque côté de la table se tiennent près d’une desserte pour remplacer l’assiette du convive qui se signale d’un petit geste de la main. Ils apporteront fourchette, assiette et couteau à l’invité pour la conversation, si l’un des principaux convives lui accorde la faveur de goûter d’un plat avec lui.

Découvrons le menu :

- Premier service :

- Deux grands potages :

- un potage de deux chapons vieux et quatre perdrix aux choux bouillis ensemble

- un pot à oille de 12 ramereaux à l’espagnole

- Deux petits potages :

- un équipage de 2 hétourdeaux farcis

- un pot de hachis de chapons, ortolans et faisandeaux.

Tous ces plats amoncelés devant les convives, cela prend de la place. « *Le pot de hachis est bien tentant, se dit François Basset, dommage... je vais me contenter de prendre un peu de ce ramereaux à l’espagnole, cette sauce relevée que je ne connais pas. La chair de pigeon sauvage, c’est savoureux, cela fond dans la bouche. Dieu qui m’observe sait bien que je rends grâce aux bienfaits de sa création.* »

Ce service que l'on nomme 'potages' porte bien son nom. C'est tout ce qui se cuit au 'pot'. Il n'a rien à voir avec ce que l'on appelle aujourd'hui ainsi. Le potage de ce temps est une sorte de daube, un ragoût de choix que l'on porte dans un grand plat unique. Les volailles qui le composent se sont lentement transformées avec la longue cuisson à petit feu, au point que les chairs se détachent facilement des os, tout comme aujourd'hui avec le coq au vin préparé longtemps à l'avance. Ces potages copieux sont fort nourrissants, les farces excitent les papilles, les sauces capiteuses embrument l'esprit. Le pot à oille est une curiosité parmi ces potages. La mode en vient d'Espagne et fort judicieusement on y présente des ramereaux à l'espagnole, préparés au safran, ourlés de feuilles de bettes. Ce pot est directement extrait de la cuisine, une marmite huguenote de terre cuite, vernissée de l'intérieur, sans pieds, les oilles sont les oreillettes qui permettent de la saisir. Petit détail, une huguenote ne se lave jamais. Tout au plus peut-on la rincer rapidement, ainsi les saveurs des préparations précédentes qui l'imprègnent participent à l'élaboration finale du brouet. Les hêtourdeaux farcis sont des chapons jeunes à la chair délicate. Et ce pot de hachis qui tente tant François Basset est une sorte de rillettes à base de chapons, ortolans ou autre petit gibier à plumes et faisans. Non, Messire, il ne faut pas abuser. Ce serait pécher par gourmandise...

Quinze à vingt minutes, desquelles il faut ôter le temps pour les conversations, ne peuvent suffire, même à six, pour consommer toute cette nourriture. Déjà la porte du fond du salon doré s'ouvre, les valets emportent les plats du premier service suivis dans l'instant de ceux qui apportent en cérémonie les plats du service suivant.

- Deuxième service :

- Deux grandes entrées :
 - deux poulets gras grillés en pâté, sauce verte
 - une tourte de pigeons de volière, sauce poivrade
- Deux petites entrées et hors d'œuvres :
 - ragoût de conins
 - civet de carpes et perches aux herbes
 - piqué de veau en mousse
 - godiveau de volailles menues.

L'amoncellement de ces plats, l'excellence de l'enchaînement du service, l'abondance des mets, les recherches gustatives séduisent Renau d'Elissagaray, lequel, in petto, peut se dire ... « *Certes, ce comte d'Aydie sait vivre. Mais n'en laissons rien paraître, cela ne m'impressionne pas. Les affaires restent les affaires.* »

La sauce verte est une composition en saison de blé vert, à défaut d'une base de sauge fraîche, relevée de vinaigre doux et de ciboule. La tourte de pigeons d'élevage est une pâtisserie salée à la sauce épicée : poivre, safran, cumin, verjus et échalote. Il n'y a rien à dire sur le ragoût de conins, c'est un civet de lapin. Celui de carpes et de perches nous est moins familier, le piqué de veau en mousse, c'est tout simplement de la viande hachée mise en boulettes, lesquelles, enfilées sur un hâtelet cette mince brochette, sont hâtées (grillées) au feu d'une flamme vive. C'est tout le savoir du sergent Bouledefort appris au feu des camps, lorsqu'il tenait une pièce de viande à saisir à la pointe de sa baïonnette. Quant au godiveau de volailles menues, il s'agit tout simplement d'un pâté servi chaud dont chacun à table peut se tailler une bonne tranche ou très simplement opérer un léger prélèvement pour y goûter.

Et suivant la même allure, nous voici déjà au troisième service, celui des rôts.

- Troisième service :

- quatre gelines truffées et douze perdrix
- une oie vieille avec douze poulardes grasses.

Cette oie rôtie mise à l'engraissement, avec ses douze poulardes grasses, est une représentation d'abondance : le Christ avec ses douze apôtres. Les gelines sont des grosses perdrix nommées poules des bois ou coq des marais, gibier abondant dans le pays en ce temps, ce qui résout la difficulté de la conservation des viandes.

Servir à la française est l'usage commun, tous les plats d'un même service arrivent en même temps sur la table. Les pièces de viande sont entières, à peine tranchées. Elles ne sont pas découpées à l'avance. Plus tard, bien plus tard on imaginera le service à la russe, chacun disposant dans son assiette d'une ration identique de nourriture. Les plats depuis la cuisine sont portés couverts, origine de cette expression dont le premier sens est depuis oublié. Comme nous ne sommes pas à Versailles, on ne connaît rien du luxe des cloches d'argent pour conserver la chaleur intacte, on emploie tout simplement un revêtement de terre cuite ; et si l'on constate avant de servir qu'il faille réchauffer le plat, on aura recours au potager puisque le Chevalier Vieillemard a exigé de Bouledefort qu'il veille à produire suffisamment de braise menue pour cet effet.

La comtesse manifeste-t-elle le désir de se désaltérer ? Prévenant, Pierre Landouillette agite la main pour se signaler de l'un des valets préposé au buffet d'eau.

Sur l'une des tables de la desserte du salon doré se trouve tout le nécessaire de ce buffet, le rafraîchissoir à flacons, ce bassin de terre cuite empli d'une eau tirée du puits et renouvelée suivant les besoins, réceptacle à plusieurs flasques de vin ou d'eau, plus la pyramide de gobelets d'étain, de verre ou de terre cuite vernissée. Le valet préposé au buffet d'eau présente au convive sur un plateau, un de ces gobelets, deux carafes. L'une contient du vin, l'autre de l'eau. Il emplit le verre ou gobelet de l'un et de l'autre, car le vin ne se boit jamais pur, suivant l'usage qu'affectionne le roi auquel il convient de se conformer. Le convive boit et rend au valet l'instrument, lequel emporte le tout au buffet pour se tenir à nouveau à la disposition des invités.

Le vin est celui du pays, mieux c'est celui de l'année. Il est comme la nature l'a fait, suivant le savoir faire de ceux qui l'on élaboré. Une piquette reste une piquette. Mêlée à l'eau, elle devient buvable, tout comme l'eau se purifie à son contact, car rien ne dit si auparavant elle est filtrée. Le Chevalier Vieillemard tient toutes ses informations de ses collègues les officiers du Gobelet – Echansonnerie, il sait que le roi boit communément le vin produit sur les coteaux des environs de Versailles, qu'il absorbe sans broncher celui d'Argenteuil ou de Suresnes. L'état des transports, l'office de la haquenée royale ne permet que peu de performances. Même si le roi a découvert les ressources de ces vins de Bourgogne. Il en a peu. D'ailleurs à Versailles, il n'y a pas encore de caves.

- Quatrième service : les entremets
 - Boudins blancs en tourtière
 - surprise de foie gras
 - asperges en branches
 - grillons de sarcelles en gelée.

Tout ceci laisse deviner la production locale, les transports incertains, les techniques de conservation illusoire ne permettent pas de se procurer d'autres ressources venant d'ailleurs. Nourriture carnée, riche, trop riche, mais on ne sait rien de la diététique. Un soupçon de verdure pour céder à la mode avec les asperges, car nous sommes en saison. Il faut savoir que le roi les affectionne fort. Il aime aussi les petits pois, la salade, les concombres. Le Verdurier royal, Monsieur de La Quitinie, ancien avocat, sait s'y prendre pour produire légumes, herbes et fruits. Les légumes que l'on connaît sont les artichauts, les asperges, les bettes, les choux, les concombres, les courges, les épinards, les fèves, les oignons, les panais, les lentilles, les raves. L'asperge dont on ne mange que le vert s'apprête à la crème ou à la sauce douce. On consomme aussi des melons. La

mode en vient de la reine Catherine de Médicis, mais on s'en méfie à la suite de l'avis du Sieur Fagon, Premier médecin du roi, en ce qu'ils peuvent générer des flux de ventre.

Les grillons de sarcelles en gelée sont tout bonnement des petites préparations de hachis de canard, une vraie friandise pour les palais délicats. On les sert à profusion. Le chevalier d'Aydie dont l'esprit est ailleurs les engloutit avec avidité.

Quatre services... Le repas est-il terminé ? Non pas tout à fait. Il est d'usage de servir le Fruit. Ceci n'est pas à proprement parler un service, bien qu'il en tienne lieu. Le Fruit est la clôture de tout repas respectable.

La table est desservie, c'est maintenant un entassement de douceurs, d'assiettes volantes échafaudées en pyramide pour servir le bassin de cotignac, les trophées, la bassine de fruits frais de fraises et de cerises, l'étalement des fromages du pays, ceux de nos gens...

Le Fruit est à la fois le moment de la détente, du laisser-aller contenu, mais aussi l'instant où entre la poire (le service des fruits suivant la saison) et le fromage, on parlera affaires et ce très concrètement.... « *Alors, ce contrat, qu'en est-il... ? A quand les premières livraisons... ? Combien... ?* » On croit percevoir la conversation échangée entre le comte d'Aydie et l'Intendant de la marine. Le sieur Landouillette se fait préciser certains détails pour mieux concrétiser l'accord en train d'être négocié. Oui ce repas n'est pas l'orgie que certains imaginent, c'est un repas d'affaires.

Entre la poire et le fromage, l'expression nous vient de cette époque, vidée de son sens premier, plus personne ne sait qu'il s'agit de ce court instant où l'on parle de choses sérieuses : concrétiser, signer un contrat.

Le bassin de cotignac est un petit plaisir que l'on s'offre entre soi. Très simplement, il s'agit de la gelée de coings. Son aspect n'a pas la même consistance que celle que nous connaissons. C'est un produit nature, confectionné à l'automne et conservé au sec dans un endroit ventilé. On utilise non pas du sucre, mais du miel. Le sucre est une rareté. Cela coûte cher. L'apothicaire vous le débite à l'once (37 grammes à la mesure de Nontron, un peu moins) sous le nom de sel d'Inde. Le cotignac se sert à la louche puisqu'il est toujours visqueux. Plus tard, lorsqu'on utilisera un peu plus de sucre, on le présentera en fines lamelles.

Les trophées sont des pièces de pâtisserie sucrées servies pour honorer les personnes de distinction. Renau d'Elissagaray et Armand d'Aydie portent blason. On s'efforcera sur un fond de tarte nappé d'une crème de reproduire avec toutes les ressources de la nature et l'imagination aidant, leurs armes, leur blason. On usera de l'angélique confite pour le vert, le sinople, de la fraise ou de la cerise pour figurer le rouge, les gueules. Si la représentation s'avère trop compliquée, il est admis que l'on posera sur la crème directement, un dessin colorié le reproduisant en partie. Ces trophées présentés en cérémonie à l'un et à l'autre ne se consomment pas, mais rien ne dit qu'en cuisine, une fois rapportés, on ne les engloutisse avidement sans se soucier des règles de préséance.

Les fraises se consomment nature ou par adjonction d'un peu de miel. On présente les fruits frais à profusion, une bassine de fraises et cerises, puisque nous ne sommes pas à l'époque des poires pour faire revivre ce que l'on sait maintenant de la poire et du fromage.

Le fromage est l'ultime plat du Fruit. On dit en ce temps, qu'il est séant d'en servir, mais malséant d'en consommer. Ce fromage est celui du pays, produit communément par le personnel de la maison. On n'imagine pas que l'on puisse un jour offrir une variété de fromages provenant de différentes régions. Goûter au fromage est une maladresse ; cela ne se fait pas. C'est une impolitesse, un affront : c'est montrer que l'on a encore faim.

Nous voici à la clôture de ce repas. Tous font silence, se lèvent, se découvrent. Messire François Basset récite à haute voix les grâces, chacun peut vaquer à ses propres occupations.

Jean-Marie Bouzy.

DOCUMENTS

Quelques recettes...**Potage de Malards à la turesque**

Prenez des malards muets¹, du lard gros pour les larder et les passer à la poêle. Ayez soin de couper bien menu des navets blancs, les faire cuire avec les malards au pot avec bouillon mis au sel et ail et safran et canelle et girofle. A cuire promptement séparé, deux douzaines de prunes de Ste Catherine² dans l'oille liée de vin blanc pour en exprimer le jus ; avec (lequel) mettez au pot des malards avec câpres, olives, grains de grenades, boiles³, pain détremé pour à cuire doucement le tout. Dressez au pot à oilles bien vivement⁴.

Le Cuisinier roïal, 1636.

Foies gras frits

Blanchis et s'ils sont trop gros ayez en soin de les couper par moitié ou tiers pour les mettre à tremper dans semblable pâte à beignets. Et bien secs, on les frira ensemble jusqu'à leur donner belle couleur qu'on ornera pour le plaisir des yeux de fleurs violettes incontinent⁵.

L'art de bien traiter, 1661.

Potage de perdrix aux choux

Prenez un équipage de belles perdrix de l'année⁶, lardez les de lard moyen et passez-les avec lard gras à la poêle pour les cuire avec le bouillon de bœuf préparé au soir et bien réduit de gras ; avec ciboule, laurier, girofle, muscade, sel, cerfeuil, vin doux, passez les choux blanchis avec lardons menus et farce de quelque pomme pour garnir avec moëlle de bœuf, le tout bien subtilement.

Massaliot, le Cuisinier royal et Bourgeois, 1691.

Potage de chapon à la braisière

Un beau chapon tout prêt à fendre par le milieu jusqu'au croupion, assaisonné d'herbes hachées bien menues, ciboule, échalote. En un pot de braisière⁷ enduit de bardes de lard et de tranches de bœuf, mettez les parts de chapon liées avec belle tranche de jambon cru. Ayez soin d'étouper le jus et couvrez le tout bien pour placer dans lit de braise de fond avec belles braises de feu dessus et feu dessous pour bien cuire le tout.

L'Ecole des officiers de bouche, 1662.

Asperges à la crème

Coupez les bien menues et n'y laisser que le vert pour les fricasser avec beurre bien frais ou lard fondu, persil, ail et ciboule pour les faire mitonner avec la crème bien fraîche. A servir avec un peu de muscade.

La Varenne, le Cuisinier français, 1631.

Bassine de cotignac

Prenez des poires de coing avec soin de les couper par morceaux pelés et nettoyés de leurs pépins à conserver pour le nouet ; avec deux livres de miel pur pour 6 livres de fruits mis ensemble à cuire coucètement jusqu'à réduction en pâte, y jeter lors le nouet pour y cuire encore. A point ; les passer dans une toile bien neuve pour en exprimer le jus qu'on gardera. A part, cuire encore 4 livres de miel et le perler pour y jeter le jus et cuire à même feu. A point, le cotignac⁸ se retient dedans le vase qu'on gardera bien au sec.

Le Confiturier royal, 1692.

1 – Les malards sont des canards ; les canards muets sont des canards de Barbarie pour les différencier des autres espèces appelées canards tapageurs.

2 – Variété de prunes tardives.

3 – Sortes de petites saucisses.

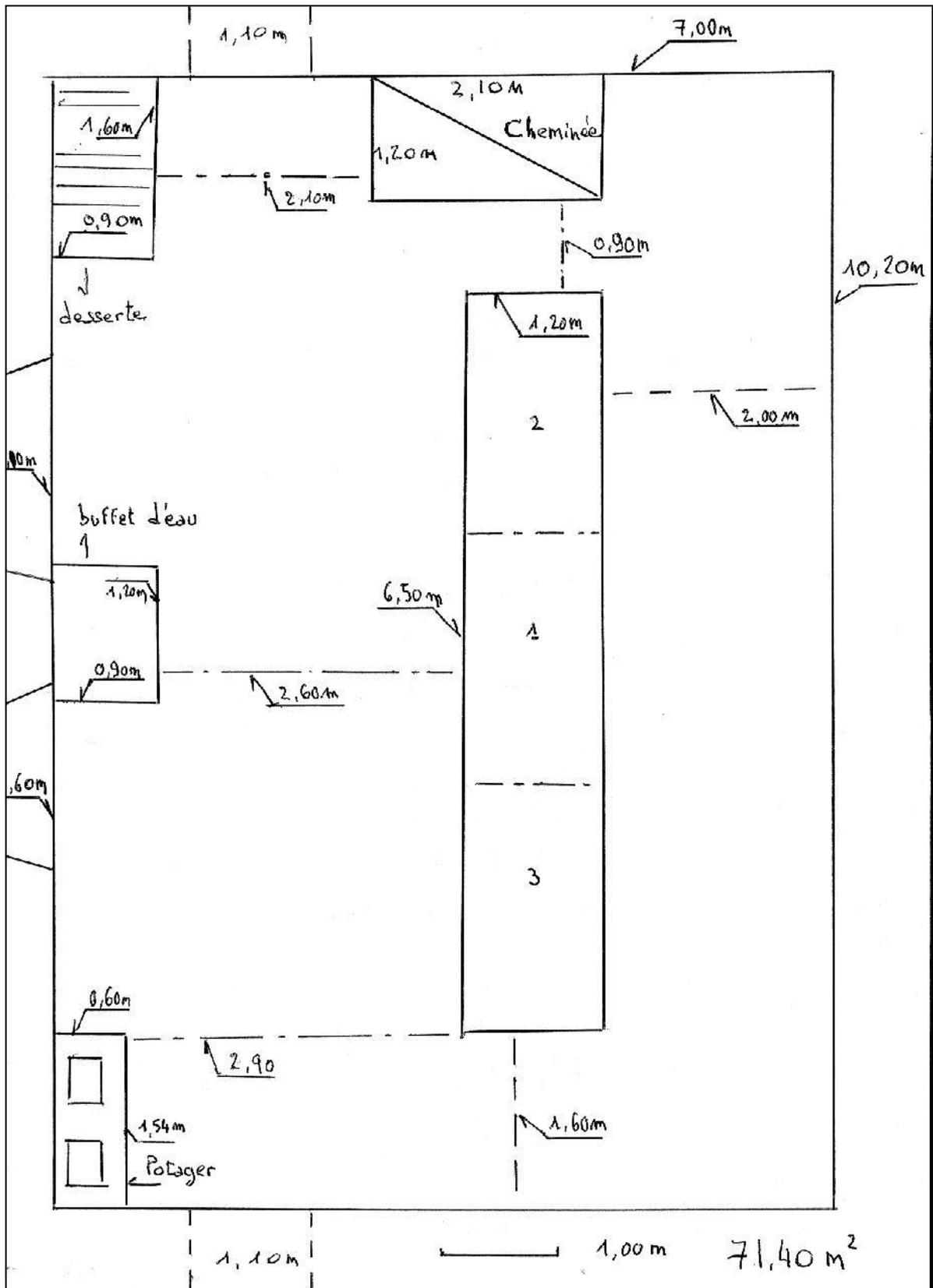
4 – Au moment de servir, verser la préparation du pot dans un pot de faïence à anses placé sur un feu vif pour le réduire.

5 – A défaut de violettes, on peut utiliser d'autres pétales de fleurs, par exemple la rose.

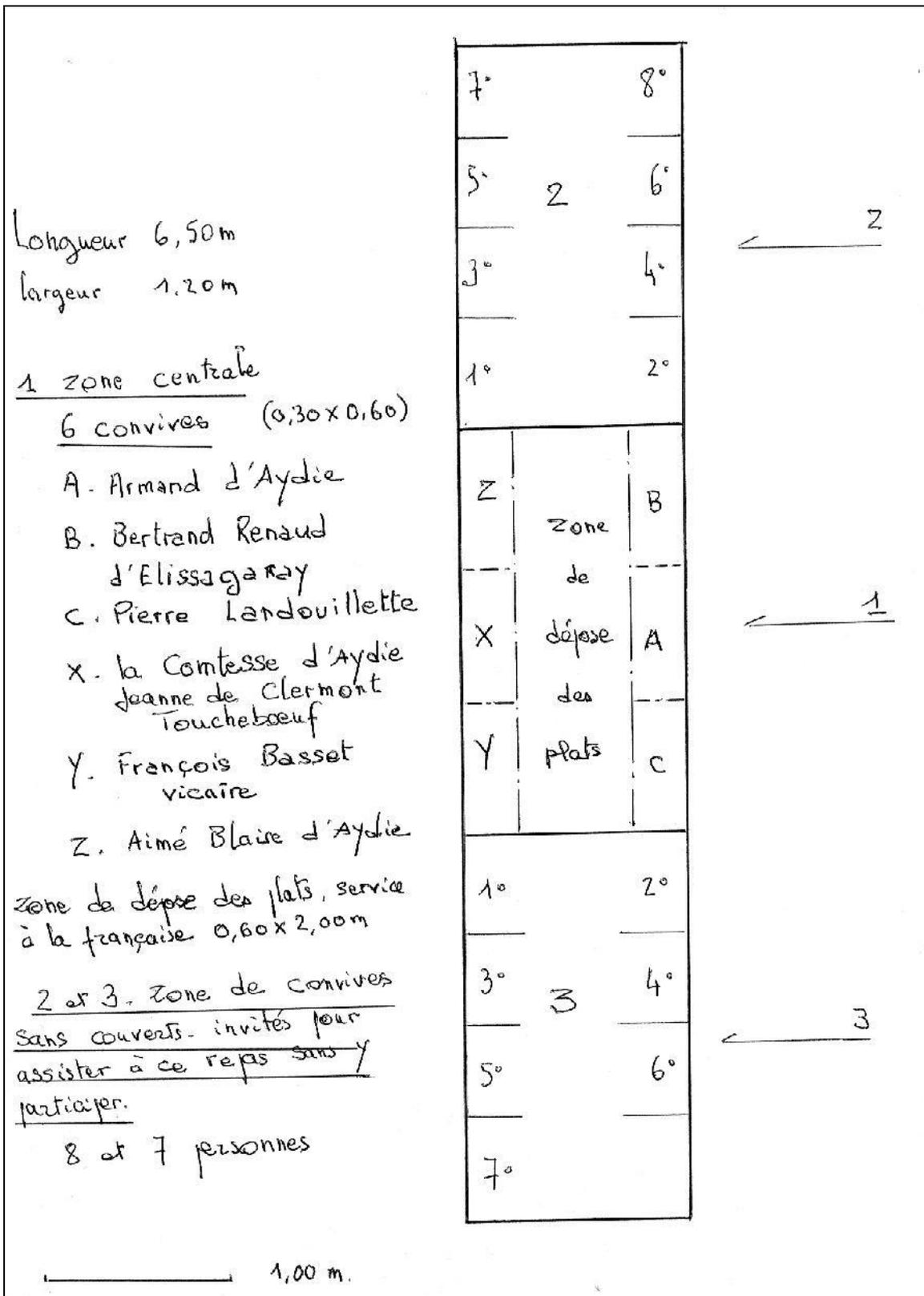
6 – Un équipage équivaut au moins à deux perdrix.

7 – La braisière est un récipient rectangulaire de fonte de fer à 4 pieds métalliques dont les bords présentent latéralement un espace de 4 pouces et de même dimension pour la hauteur, prêt à garnir de braises ; placée dans le foyer, la braisière cuit dessous et dessus.

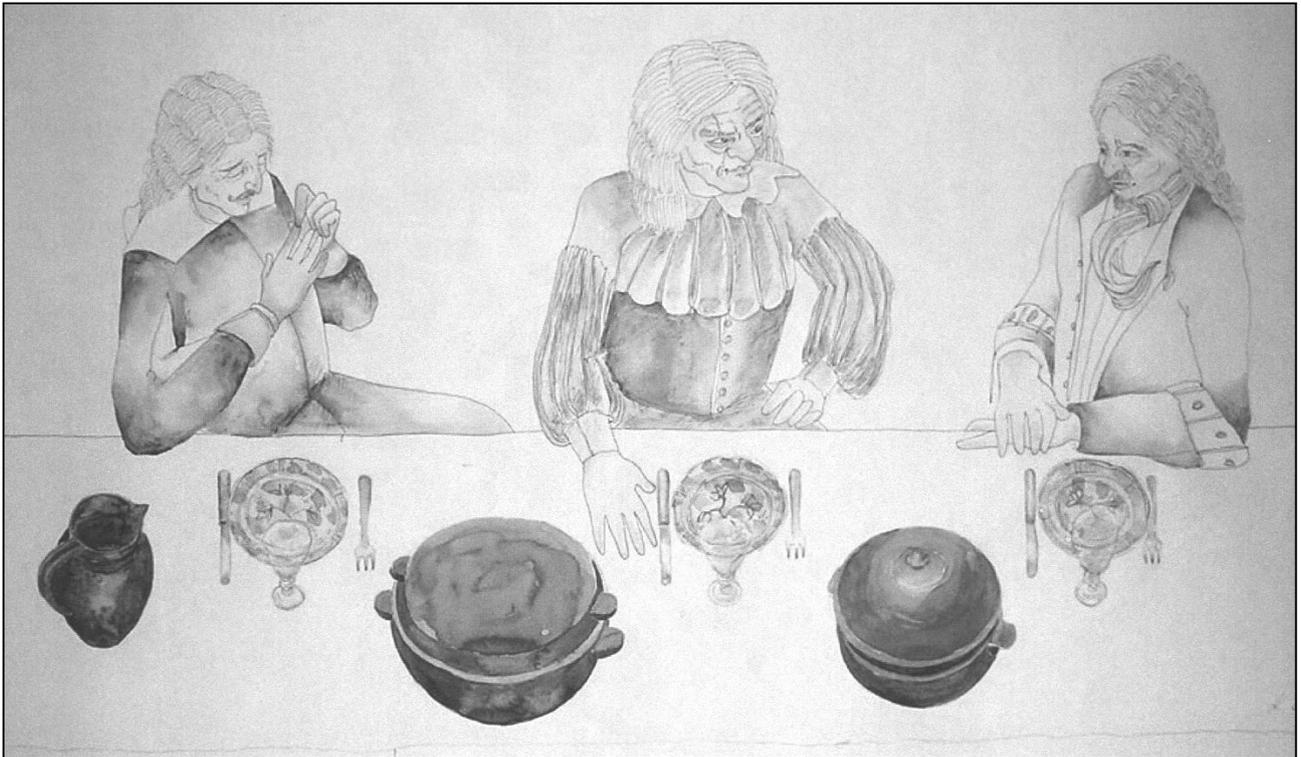
8 – Gelée de coings.



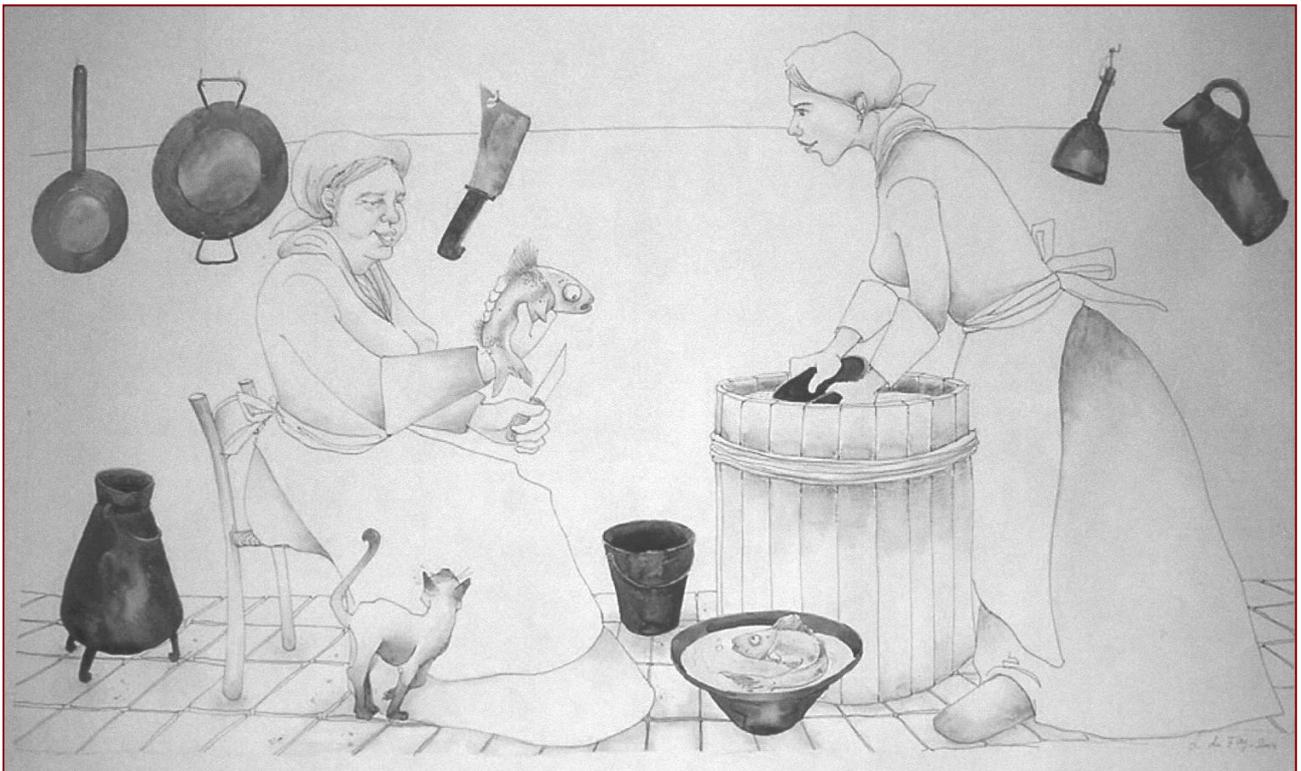
Plan du Salon doré

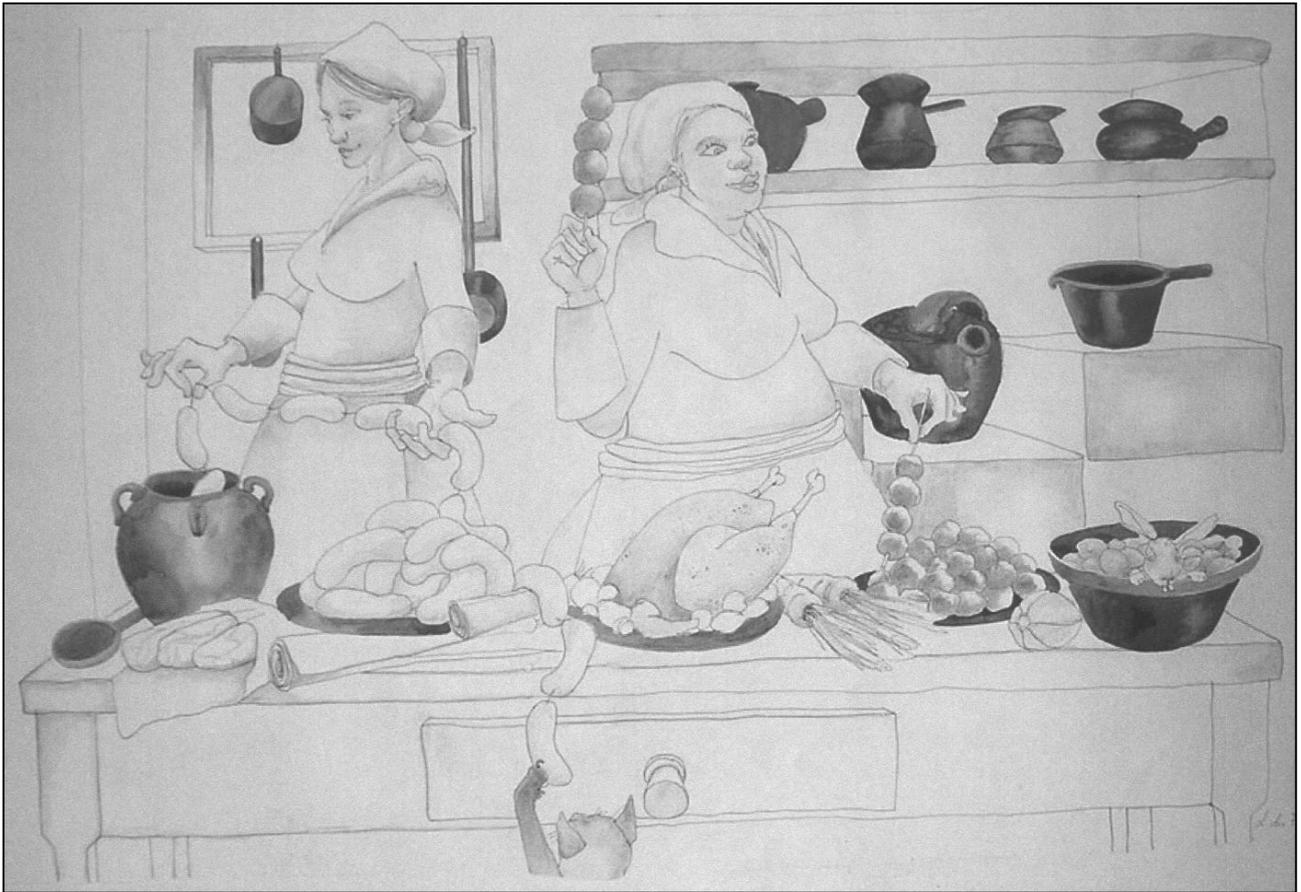


Plan de la table



Landouillette, Armand d'Aydie, Renaud d'Elissagaray





à droite, godiveaux de volaille menue et conin en son pot

*Les illustrations sont de Laure du Faij de Choisinet
Illustratrice, ancienne élève de l'École nationale des Arts décoratifs de Strasbourg.*

Sources :

- Nicolas de Bonnefons : Les délices de la campagne, 1654 - réédition Genève, 1997
- Roland Jousselin : Au couvert du roi, 17 et 18^{ème} siècles, Paris, 1999
- Hubert Massaliot : L'école parfaite des officiers de bouche, 1662 - réédition Genève, 1998
- Dominique Michel : Vatel et la naissance de la gastronomie, Paris, 1999
- William R. Newton : L'espace du roi, la cour de France au château de Versailles 1682-1789, Paris, 1991
- William R. Newton : La petite cour, services et serviteurs à la cour de Versailles au 18^{ème} siècle, Paris, 2007
- François Pierre de La Varenne : Le cuisinier français, enseignant la manière de bien apprêter et assaisonner toutes sortes de viandes grasses et maigres, légumes, pâtisseries et autres mets qui se servent tant sur les tables des grands que des particuliers, 1651-1652 - réédition Genève, 1997
- Joël Cornette : Chronique du règne de Louis XIV, Paris, 1997
- René Mémain : Les équipages de la marine de guerre au 17^{ème} siècle, matelots et soldats des vaisseaux du roi ; levées d'hommes sur la côte du Centre Ouest de la France au temps de Colbert et de Seignelay (1661-1690), Paris 1936
- Jean Peter - Maîtres de forges et maîtres fondeurs de la marine sous Louis XIV, Paris, 1922
- Michel Vergé-Franceschi : Chronique maritime de la France d'Ancien régime 1492-1792, Paris 1998.

Ces références renvoient chacune à une abondante bibliographie.

- Publication de l'institut de Stratégie comparée : Les officiers de galiote et d'artillerie. (In http://www.stratisc.org/pub_peterarti_4.html).
- Jean Pierre Farganel : Les échelles du levant dans la tourmente des conflits méditerranéens au 18^{ème} siècle : la défense des intérêts français au fil des temps. Dans Cahiers de la Méditerranée (Tome 1), 1 Désordres en Méditerranée et enjeux. (Mis en ligne le 12/05/06, URL : <http://cdlm.revues.org/cument.html?id=854>).
- Recherches familiales : notes et correspondances inédites recueillies par Louis Bariteau, magistrat (1875-1955) membre de la SHAP et Jean Perrard, membre du GRHIN (1907-1984), en leur temps propriétaires du château des Bernardières.
- Contributions des membres de l'association ACB (les Amis du Château des Bernardières), entre autres Henri Malga, membre du GRHIN.
- Registres paroissiaux de Nontron (collection communale).
- Registres paroissiaux de Champeaux (collection communale et dépôt archives départementales à Périgueux) et leur dépouillement par le Cercle d'Histoire et de Généalogie du Périgord avec la contribution de Philippe Terrain, Périgueux, 2006.

EPHÉMÉRIDE.



Séance du jeudi 8 juin 2006.

« VILLEBOIS-MAREUIL,
LE LA FAYETTE DE L'AFRIQUE DU SUD »

Par Henri Malga

Travail publié dans le présent ouvrage

Sortie du 10 juin 2006

- 1^{ère} étape : **Montignac-sur-Vézère** : Le château de Montignac.

Historique.

- Les chroniques du moine de Saint-Martial de Limoges mentionnent, dès le milieu du Xe siècle, le «Castrum» de Montignac, où le comte Hélié 1^{er} de Périgord est fait prisonnier par Guy, vicomte de Limoges, pour avoir crevé les yeux de l'évêque Benoît de Limoges.

Le château est, en effet, aux confins de l'aire d'influence du vicomte de Limoges.

- En 964, Grimoard, son agent domanial, occupe le château.

- Entre 1031 et 1092, une fille du seigneur de Montignac épouse Boson III, comte de Périgord et lui apporte en dot la seigneurie de Montignac, qui passe ensuite à Hélié Rudel, seigneur de Bergerac qui la transmet à Roger Bernard (Dessalles).

- A l'appel de Charles V, le comte de Périgord, Archambeau V, qui possède le château, trahit le roi d'Angleterre, son suzerain depuis 1360.

- Ce dernier prend le château de Bourdeilles et tente de s'emparer des châteaux d'Auberoche et de Montignac, sans résultats.

- Les comtes de Périgord, Archambeau V et Archambeau VI sèment la terreur jusqu'aux portes de Périgueux, à partir de leur château de Montignac.

- le roi de France mène deux expéditions contre eux :

. la première, en avril 1394, sous la conduite de Robert de Béthune, accompagné du sénéchal de Périgord.

. la deuxième, en août 1398, sous les ordres de Jean Le Meingre, dit Boucicaut, Maréchal de France.

L'artillerie royale démolit le donjon, appelé « le Jacques ».

Archambeau VI et ses brigands se rendent après deux mois de siège.

L'arrêt du 19 juin 1399 met fin à la dynastie comtale.

La châtellenie qui compte onze paroisses est confisquée en 1400 par Charles VI, et transmise à son frère, le duc d'Orléans.

Ce dernier participe à la guerre contre les Anglais.

- En 1437, la ville et le comté, vendus à Jean de Blois, sont acquis par héritage à Alain d'Albret dont le fils, le cardinal Amadeu d'Albret, mène dans son château une vie luxueuse.

Il apprécie les troubadours et les danses mauresques.

La grande salle est tendue de tapisseries de Bergame.

Toutefois, il ne reconstruit pas son château comme le feront les possesseurs de Belcayre, Losse, après la guerre de cent ans (Paul Roudié).

- Le calme dure peu de temps.

Pendant les guerres de religions, les huguenots prennent le château en 1561.

- Vingt ans plus tard, le capitaine de Vivans, chassé du château, brûle le pont sur la Vézère avant de s'enfuir.

- Le duc de Mayenne, ligueur, frère du duc de Guise, s'empare également du château (chroniques de Tarde).

- Enfin, en 1603, Henri IV vend le château et le comté à François de Hautefort, dont la famille le gardera jusqu'à la Révolution.

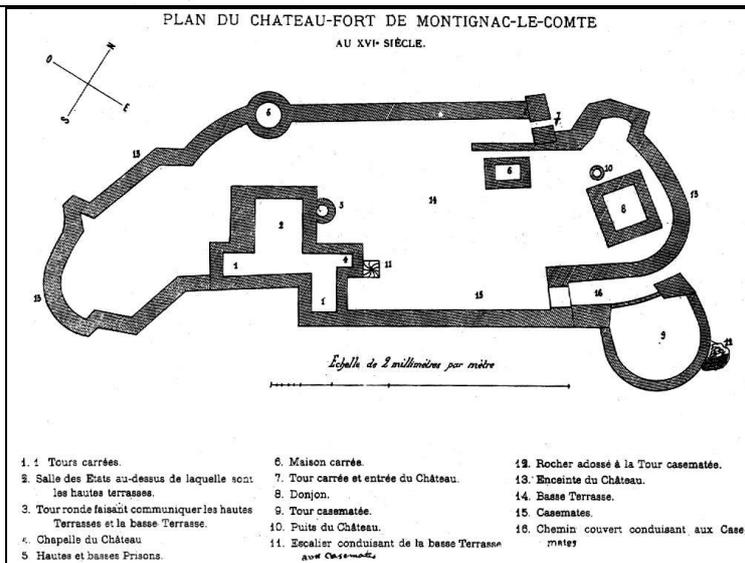
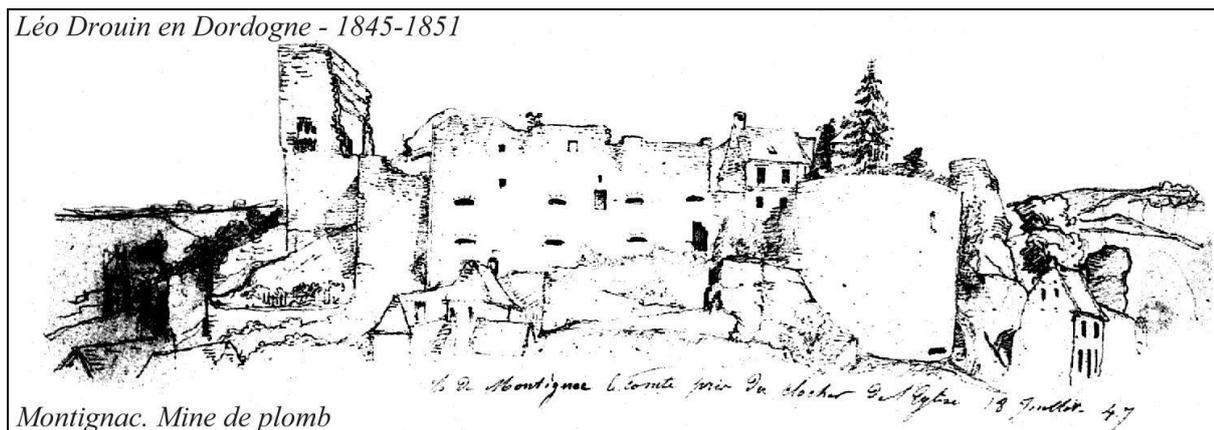
Les Albret et les Hautefort, retenus à la Cour et au service du Roi, n'ont pas entretenu leur château.

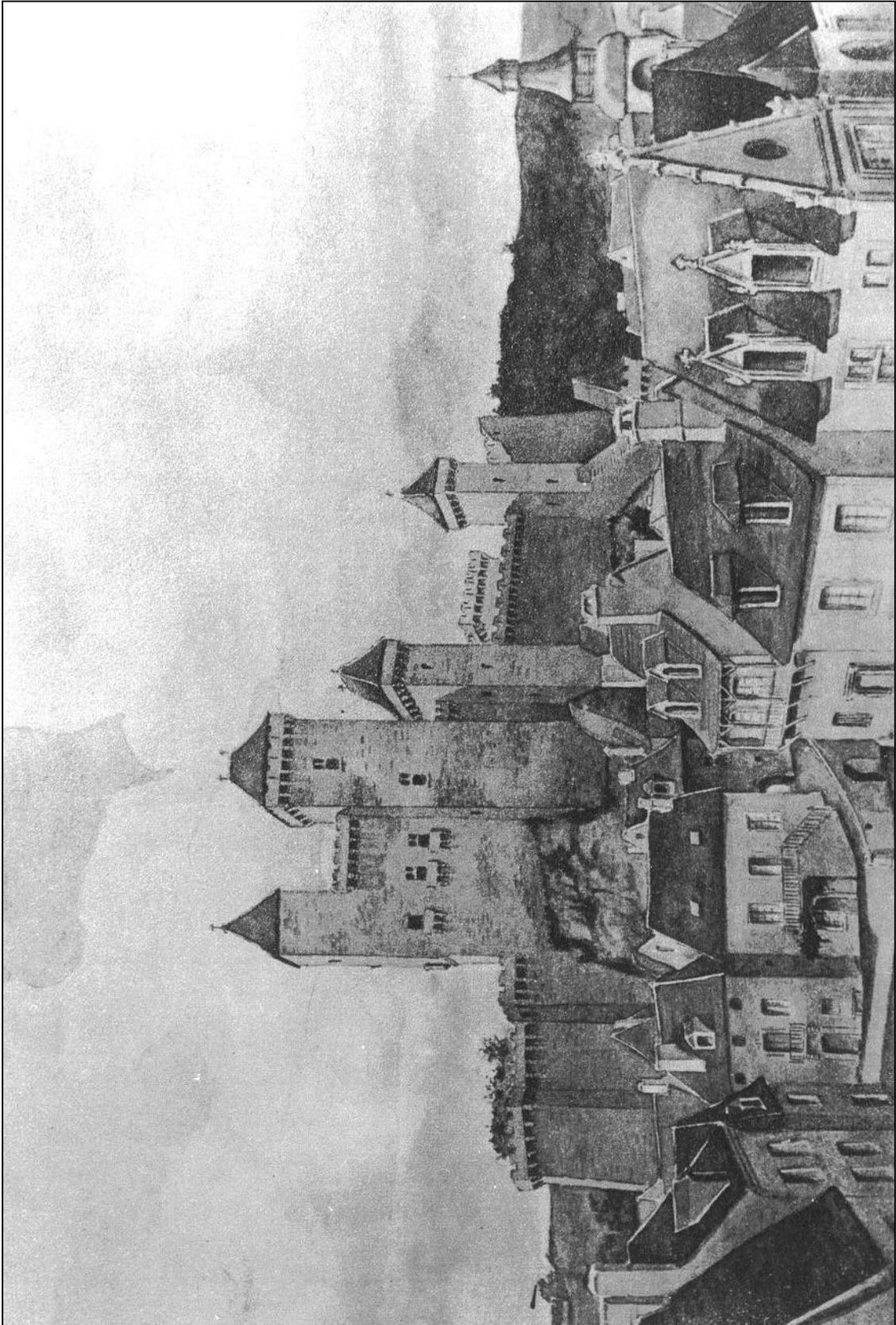
- Il est vendu en 1798, pour 1500 francs, par le citoyen Hautefort, résidant à Paris.

- Il sert ensuite de carrière de pierre.

- En 1827, il est évalué à 800 francs (Fournioux).

Note du docteur **Blondin**.





- 2^{ème} étape : La Roque-Gageac
- 3^{ème} étape : Auberge des Platanes
- 4^{ème} étape : Promenade en gabare
- 5^{ème} étape : Saint-Pompon

Isidore

Ou comment un laboureur fut canonisé le même jour que
Thérèse d'Avila, Philippe Néri, François Xavier et Ignace de Loyola.

Isidore le laboureur n'était pas matinal, du moins aux yeux des autres valets et laboureurs de son maître, dom Jean de Vargas, riche propriétaire de Madrid. Car, aux yeux de Dieu, c'est autre chose ! Si la charrue et les bœufs avaient coutume d'attendre Isidore le matin, c'est parce que le laboureur, levé dès l'aurore, visitait avec amour les églises de Madrid, à commencer par Notre-Dame-d'Atocha, où il entendait la messe dite par les pères dominicains. Il passait aussi la plus grande partie de sa matinée en prières, d'église en église, avant de gagner les champs. Mais, une fois arrivé, il abattait la besogne ! « *Il n'y a point de temps moins perdu ni mieux employé que celui qu'on donne au service de Dieu* », soutenait le laboureur. La vélocité avec laquelle, fort de ses prières du matin, il accomplissait sa tâche aux champs, semblait bien venir appuyer ses dires.

Mais ses compagnons ne voyaient pas les choses du même œil. Les médisances allaient bon train, tant et si bien qu'un jour, le maître lui-même vint voir sur place de quoi il retournait. Quelle ne fut pas sa surprise quand, approchant du champ, il aperçut deux anges qui, avec deux couples de bœufs blancs, labouraient aux côtés d'Isidore ! Dès qu'il fut plus près d'eux, il ne les vit plus, et Isidore lui-même ne sut dire à Vargas de quoi il parlait. Le laboureur n'avait vu personne, il savait seulement que Dieu, qu'il priait de l'aider, ne l'abandonnait jamais. Le maître s'inclina et, de ce jour, traita Isidore avec confiance et égards.



Photographie d'une statue de saint Isidore prise par Madame Francis Girardie dans l'église de Saint-Pompon, lors de notre voyage du GRHIN du 10 juin 2006.

C'est aussi Madame Girardie qui nous a transmis cette vie du saint, intrigués que nous étions par cette étrange statue d'un homme en chapeau, d'humble allure, au sein de l'église.

La vie d'Isidore, qui vécut au XIIe siècle et que Madrid, depuis plusieurs siècles, considérait comme le patron de la cité, n'était guère connue en 1622, quand le pape Grégoire XV canonisa le laboureur le même jour que les personnalités prestigieuses sus-dites. Car Isidore, né à Madrid de parents pauvres et obscurs, n'était qu'un humble paysan. Sa condition ne pouvait lui offrir la considération du monde.

Mais Dieu avait pourvu à l'essentiel, et Isidore s'en remettait toujours à lui. Lorsque Grégoire XV, en 1622, canonisa Isidore que son prédécesseur Paul V avait béatifié en 1619, il en savait assez pour désigner le laboureur à la pieuse admiration des fidèles, non plus seulement d'Espagne mais du monde entier. Les miracles de guérison s'étaient multipliés près de la tombe d'Isidore à Saint-André de Madrid, et bon nombre de malades avaient aussi recouvré la santé en buvant l'eau de la fontaine que la prière d'Isidore avait fait jaillir du sol un jour de grande sécheresse. Plusieurs siècles plus tard, Dieu témoignait par elle des vertus de son serviteur.

Grégoire XV savait d'autres choses encore. Isidore était marié à Marie de la Cabeza, dont il avait eu un fils, mort en bas âge. Après cette épreuve, les deux époux avaient décidé de consacrer leur vie au Seigneur, vivant dans la continence pour le seul service de Dieu. Isidore et sa femme avaient beau vivre de peu, ils n'en secouraient pas moins les pauvres, s'affligeant parfois de n'avoir rien à leur donner, mais si confiants en Dieu pour soutenir leur charité qu'il arrivait aux viandes de se multiplier mystérieusement quand le besoin était criant.

Il y eut tout de même, dès 1622 et aussi plus tard, des gens pour s'étonner qu'un simple laboureur, dont la vie s'apparente à une légende, eût été canonisé au même titre et en même temps que des personnalités autrement plus riches de dons aux yeux du monde. De surcroît, Isidore était ce jour-là le seul laïc à recevoir cette consécration. Peut-être le pape était-il heureux de proposer aux fidèles qui ont en charge les soucis temporels, l'exemple d'un simple laboureur ? Et puis saint Joseph lui-même n'était-il pas charpentier ?

La sainteté déconcerte toujours. Mais en 1622, la canonisation d'Isidore est comme un signe de la Providence : cette année-là, Grégoire XV crée la Congrégation *De Propaganda fide*, et entend faire des peuples d'outre-mer, même nouvellement baptisés et tout rustres encore, des chrétiens de plein exercice. « *Il renverse les puissants de leur trône ; il élève les humbles.* » Par l'élévation d'Isidore le laboureur, pour qui Dieu fut toujours le premier servi, à une dignité plus grande que celle des puissants de la terre, le pape ne consacrait pas seulement l'intuition populaire qui le faisait vénérer à Madrid depuis plus de quatre siècles. Il donnait aussi, à l'Espagne et au monde, une grande leçon d'amour : ce sont les petits qui entrent les premiers dans le Royaume.

- 6^{ème} étape : Besse

- 7^{ème} étape : Saint-Julien-de-Cénac

Séance du jeudi 7 juillet 2005.

« LES RELATIONS FRANCE-HOLLANDE
DANS LES TEMPS MODERNES »

par Gérard Van der Most.

Travail publié dans le précédent ouvrage

Séance du jeudi 7 septembre 2006

« DU SABLE À LA LUMIÈRE »

Par René d'Hennezel

Les hommes ne peuvent se passer du verre, c'est la matière la plus précieuse qui leur a été accordée. Soufflé, meulé, étiré, transformé, le verre se plie à toutes les exigences des hommes.

Objet d'un savoir faire, d'un art : la verrerie.

Compagnonnage sans faille, il permet de voyager, de communiquer, de rêver.

Omniprésent, aujourd'hui les hommes marquent leur territoire de totems de lumière : ex. Fondation Cartier.

Matériau original, transparent, dur, résistant aux attaques chimiques.

Composition du verre

Terre – Sable – Eau, un peu coloré au début. Silice, silicium, soude, calcaire + savoir-faire et secret de fabrication de chaque famille.

L'origine ultime du verre est stellaire.

L'origine des atomes est le feu.

Les volcans fabriquent des verres divers : la tête d'obsidienne, pierre de feu sortie des entrailles de la terre – Iles Lipari, Eoliennes d'où est venue la tradition de la sculpture : bijou, miroir.

Le verre est à base de silice, du sable fondu à 1800° et refroidi ensuite.

Si on mélange à ce sable un fondant (carbonate de sodium) il fond à 1300°, température où il peut être travaillé. Les origines les plus connues se trouvent dans le désert de Mésopotamie (Babylone).

Les premiers verriers n'avaient pas l'idée qu'ils imitaient la nature. La découverte du verre fut fortuite.

Au départ le verre est transparent, mais avant il était translucide.

C'est au temps des Romains que l'on a découvert au Moyen-Orient la soufflerie.

L'emploi du verre n'est pas un hasard chez les Romains. Il résulte de la recherche de la brillance dans des demeures patriciennes, alors que les plébéiens vivaient à la lumière du jour.

Le travail du verre reflète les méandres des civilisations.

Venise devient le creuset d'un savoir-faire verrier en engendrant des verreries familiales.

1291 : Ile de Murano, centre industriel pour se protéger de la ville.

Les maîtres verriers sont détenteurs de secrets de fabrication (verre soufflé ou gravé), ils dépendaient des commanderies.

Au XVe siècle l'art verrier atteint l'élégance. Le verre cristallerie, incolore (verre de Venise) entraîne les libérations des formes, devient d'une grande légèreté.

C'est le verre qui commande, non le verrier. Alliance de la chimie et de la main de l'homme, idée de transformation : du solide au liquide qui redevient solide.

Le matériau est malléable sans limite, c'est ce qui a permis la créativité des maîtres verriers. Bouteilles, verres, verres à plat, la transparence est une découverte essentielle. Les maîtres verriers étaient nobles. Ils portaient l'épée comme signe distinctif. Ils avaient le privilège de souffleur de verre.

D'abord itinérants, les verriers, à partir du XIVe siècle se sédentarisent.

Les verriers de Bohême : on est au cœur de la naissance du verre et de son évolution : verreries de Saint-Just.

Au XVe siècle le savoir faire verrier se diffuse par les Vénitiens.

Pour renforcer la fabrication en France, Colbert débauche des ouvriers vénitiens. Crée la Manufacture Royale des Glaces, d'où sortira la Galerie des Glaces.

Alliance de la sidérurgie et de l'art verrier, vers 1960, le verre bouleverse l'architecture. Il isole de l'extérieur mais permet de regarder à l'extérieur.

Pour la pyramide du Louvre, Pei utilise un verre idéalement transparent : l'extra blanc.

Jean Nouvel choisit de montrer ce qu'il veut grâce au verre. A la fondation Cartier il crée des jeux de superposition du reflet et de l'image.

Dans le Sud-Ouest, l'implantation du verre commence en Languedoc grâce à des familles protestantes.

– Verriers de la Double au XVe siècle – On a répertorié 53 verriers dans la Double, tous gentilshommes portant l'épée et le chapeau à l'église.

D'artisanat aux XVe et XVIe siècles, le verre devient industriel de 1715 à 1785 grâce à la houille. Déclin et disparition des verriers aux XVIIIe et XIXe siècles. Bien que la chose soit endémique depuis le XVIIIe siècle, ce n'est qu'au XIXe siècle que Saint-Pulgent décida d'assainir la Double, puis ensuite déclin de la Double au profit de Bordeaux et des Bordelais.

Les chartes qui les ont protégés sont les suivantes :

1445 – charte de Charles VII.

1592 – Henri IV confirme les précédents.

1655 – Louis XIV confirme grâce à Colbert.

1727 – Louis XV fait de même.

Les grandes familles de la Double sont : Coulomb, Gonin, Grenier, Larroque, Guilhot, Berbigier, Paupaille, Ferré, Gérard.

Au fur et à mesure que la production de la Double diminue, on a vu croître et embellir de nouvelles verreries à : La Douze, Saint-Geyrac, Bars, La Grandval, Fossemagne – au XVIIIe siècle – toutes aujourd'hui disparues.

Séance du jeudi 5 octobre 2006.

« MIGRATIONS ET EMIGRANTS
AUX XIX^E ET XX^E SIÈCLES À NONTRON »

Par Louis Le Cam

Définitions préliminaires : Les Nontronnais sont-ils 'casaniers' ?
Les Nontronnais sont-ils 'accueillants' ?

L'histoire démontre le contraire pour le premier point.

I – L'état de la commune au début du XIXe siècle

La répartition du sol, les activités professionnelles, les classes sociales, d'après l'enquête Brard de 1835.

II – Comment s'expliquent les mouvements migratoires

Le dépeuplement des campagnes (d'après les recensements) ; les progrès de l'industrie ; Le phylloxera ; la persistance du bonapartisme.

Les migrations internes (les tanneries, la sidérurgie)

Les guerres (Napoléon , Italie, Mexique, 1870-71, 1914-18)

Les conquêtes coloniales.

III – Les principaux mouvements

- Les 'Carlistes' ; les 'Gens du Nord' ; les Républicains espagnols.

- Les Juifs, Alsaciens, Lorrains ; « l'Exode »

- les 'Pieds Noirs'.

IV – L'intégration des Etrangers. La 'colonie' italienne

Les 'saisonniers'.

Les grands travaux (chemin de fer, les écoles).

La naissance de l'industrie de la chaussure.

Les passeports, les déplacements

V – Les Lorrains patriotes ; la Résistance.

Sortie du 7 octobre 2006

- Saint-Martin-d'Astier.
- Saint-Front-de-Pradoux.
- Le Marmitou.
- Sourzac.
- Château de Grignols.



**Le général OBROUTCHEV, chef d'État-major général,
né en 1839.**

A la fin du XIX^e siècle, Nicolas Obrouchev, général russe, était bien connu en France.

Né à Orenbourg en 1839, officier d'Etat Major, professeur à l'Académie Nicolas, en 1877, il participe glorieusement à la guerre russo-turque comme général de brigade et contribue à la prise de Kars.

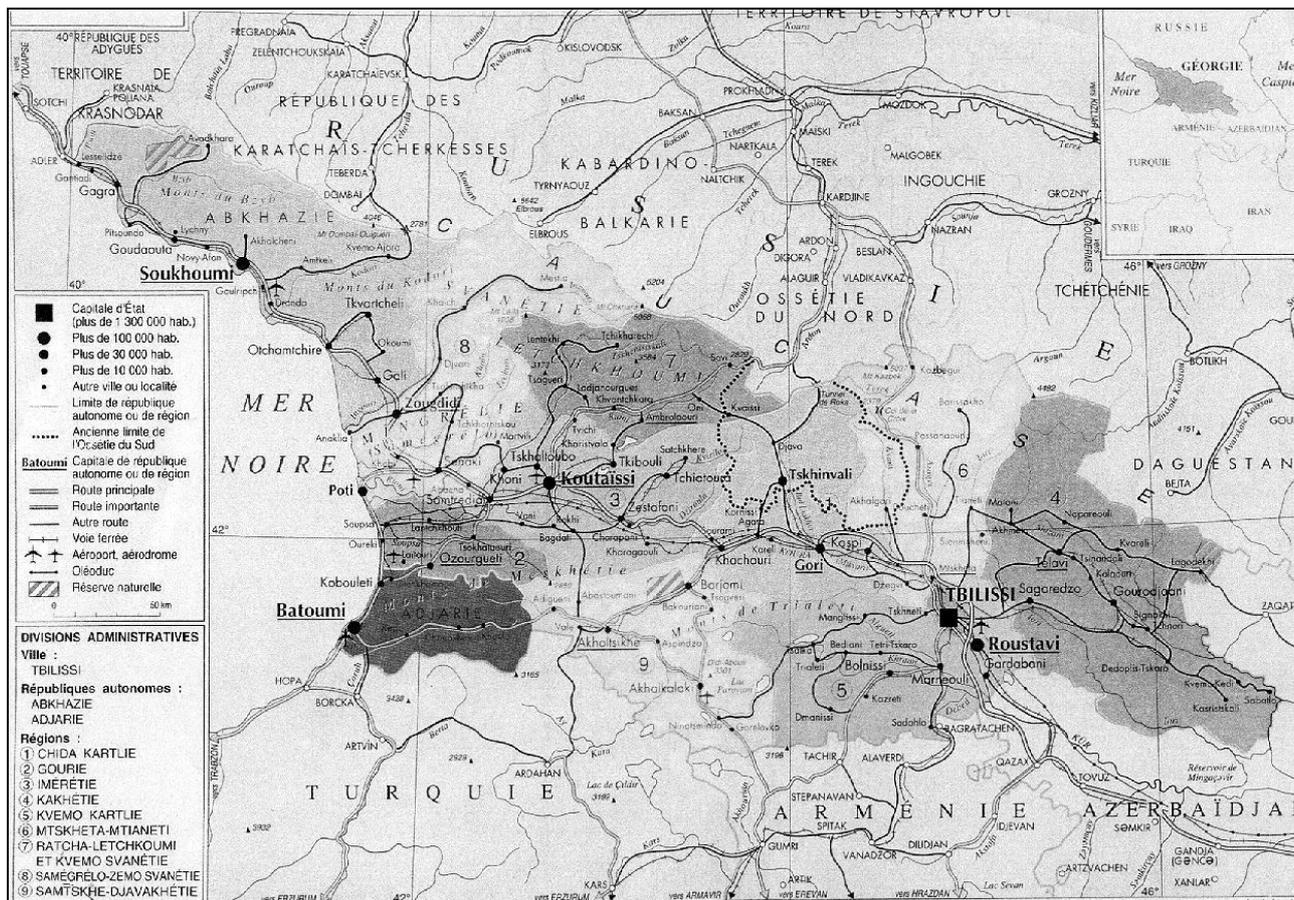
Nommé chef d'Etat Major général de l'armée russe en 1881, il occupe ce poste pendant 17 ans sous le règne d' Alexandre III puis de son fils Nicolas II.

Très lié avec le général de Boisdeffre, ancien attaché militaire à Saint-Pétersbourg, il vient souvent à Paris dans le cadre de la préparation du traité franco-russe.

Victime d'un accident dans la capitale française, il est soigné par une charmante infirmière, mademoiselle Millau dont la famille est propriétaire du château de Jaure¹. Il l'épouse et séjourne très souvent dans ce château qu'il restaure à grands frais et dont l'intérieur garde encore aujourd'hui un style très slave.

Autres	5 %.		
Densité de population :	78 habitants / km ²		
Taux de croissance de la population	-0,62 % ¹		
Taux de natalité :	10,87 naissances / 1000 ¹		
Taux de mortalité :	14,52 décès / 1000 ¹		
Taux net de migration :	-2,57 migrants / 1000 ¹		
Taux de mortalité infantile :	52,94 décès / 1000 naissances ¹		1 : (estimation 2000)
Religions principales : Orthodoxes géorgiens	65 %	Musulmans	11 %
Orthodoxes russes	10 %	Apostoliques arméniens	8 %
Monnaie nationale : Le Lari (depuis octobre 1995)			
PIB ² :	Agriculture	25 %	
Composition / secteur	Industrie	20 %	
	Services	55 %	
PIB ² – croissance réelle :	8,4 %		
Taux d'inflation ² :	4,6 % (prix à la consommation)		
Travailleurs ² :	2,1 millions		
Travailleurs / domaines d'activités ² :	Industrie	20 %	
	Agriculture	40 %	
	Services	40 %	
Taux de chômage ² :	17 %		2 : (estimation 2001)
Dette extérieure brute :	54 % du PIB.		
Président :	Mikhaïl Saakashvili.		

Suite à la démission du président Chevardnadzé, accusé de corruption et d'avoir truqué les résultats des élections législatives, les Géorgiens ont massivement voté pour le leader de l'opposition. Celui qui s'était fait remarquer lors des manifestations de novembre qui avait mené, sans violence, à la chute du pouvoir en place, Mikhaïl Saakashvili devra relever de nombreux défis : relancer l'économie du pays, enrayer la corruption, 'normaliser' les relations avec son grand voisin russe, qui ne voit pas d'un bon œil les relations que la Géorgie a nouées avec Washington. Bénéficiant d'une position stratégique sur la route du pétrole de la mer Caspienne, mais flanquée de deux territoires séparatistes (l'Abkazie et l'Ossétie du Sud), très dépendante des aides occidentales, la Géorgie devra savoir tirer bénéfice de toutes ses relations.



Séance du jeudi 7 décembre 2006

« L'ÉNIGME SEZNEC »

Par Guy Penaud

Pierre Quémeneur, conseiller général du Finistère, parti de Bretagne vers Paris à bord d'une Cadillac avec son ami, Guillaume Seznec, maître de scierie, a mystérieusement disparu au cours de la nuit du 25 au 26 mai 1923. Les deux hommes, selon Seznec, se sont quittés à la gare de Houdan, le premier pour gagner par le train Paris, le second pour revenir à Morlaix, où il habitait. Depuis, Quémeneur n'a jamais plus donné signe de vie. Son corps n'a jamais été retrouvé. L'instruction de cette affaire fut truffée de rebondissements et de révélations sensationnels. Guillaume Seznec, condamné au bagne pour le meurtre de son ami, a toujours clamé son innocence. Guy Penaud, commissaire principal de police honoraire et membre de la Société Historique et Archéologique du Périgord, a réalisé une véritable contre-enquête sur le terrain, dans les archives officielles, les bibliothèques, auprès de divers services de l'Etat, pour finalement retracer aussi objectivement, chronologiquement et complètement que possible cette affaire complexe. Pour la première fois, tous les éléments, que ce soit la procédure initiale ou les plus récentes révélations (à charge ou à décharge) sont analysés, décortiqués, replacés dans leur contexte. Qui étaient vraiment ces deux personnages ? Où et comment est mort Quémeneur ? Qui a acheté le 13 juin au Havre la fameuse machine à écrire qui a servi à taper la fausse promesse de vente de Guillaume Seznec d'une vaste propriété appartenant à Quémeneur ? Qui a adressé ce même 13 juin, un faux télégramme à la famille Quémeneur pour la rassurer sur la survie du conseiller général ? Qui a déposé la valise de Quémeneur le 20 juin 1923 au Havre ? Quel fut le rôle de l'un des policiers qui participa à l'enquête

initiale, l'inspecteur de Police Judiciaire, Pierre Bonny, dont on sait la carrière controversée lors de l'affaire Stavisky en 1934 ou durant la dernière guerre lorsqu'il se mit à la solde des nazis ? Cette conférence devrait permettre aux personnes intéressées par cette énigme de se faire enfin une opinion sur l'une des affaires judiciaires les plus extraordinaires de ce dernier siècle, affaire, rappelons-le, qui a été examinée le 5 octobre dernier par la Chambre criminelle de la Cour de cassation statuant comme cour de révision (le jugement définitif et motivé devant être rendu le 14 décembre prochain). Guy Penaud en a tiré un ouvrage inédit et complet (« L'Enigme Sez nec ») paru à l'automne dernier aux éditions de La Lauze, à Périgueux.

Séance du jeudi 11 janvier 2007

- Assemblée Générale
- Photos des voyages de juin et octobre 2006

Séance du jeudi 1^{er} février 2007

« PETIT ET GRAND PATRIMOINE DU PARC NATUREL RÉGIONAL
PÉRIGORD-LIMOUSIN (PNR-PL) »

SOIRÉE D'EXCEPTION, OUVERTE AU GRAND PUBLIC

Commentaires du diaporama par Hervé Lapouge, assistante technique Christelle Boucaud.

Séance du jeudi 1^{er} mars

« L'EAU ET LES HOMMES »

Par Bernadette Dumas-Oklé

Travail publié dans le présent ouvrage

Séance du jeudi 5 avril

« LE SEXE AU TEMPS DES CRO-MAGNONS »

Chez les animaux, l'activité sexuelle est saisonnière, habituellement annuelle : l'*œstrus* chez la femelle, qui marque le temps de l'ovulation et de la réceptivité reproductive, et le rut chez le

mâle. Chez les humains, l'activité sexuelle est, si l'on ose dire, permanente ou, du moins, non périodique.

C'est sans doute aussi la raison qui soumet cette sexualité à des normes et à des interdits, laïques et religieux, qui en limitent la pratique dans toutes les sociétés et qui ont fait naître les règles de parenté.

On sait très peu de choses sur la sexualité des plus anciens Hommes, si ce n'est qu'elle a abouti à ce que nous sommes là aujourd'hui pour en parler.

Tout change avec les Cro-Magnons il y a une bonne trentaine de milliers d'années. A partir de faits réels, de documents graphiques, on peut parler de Cro-Magnon et de sa sexualité¹, sans trop de difficultés et, surtout, sans faire appel à l'imagination. Cela, alors que la Préhistoire a longtemps été une histoire d'hommes au sens masculin du terme, dans les romans et les films, même tout récents...

Les comparaisons ethnographiques éclairent sur la division sexuelle du travail. On connaît mieux la vie des chasseurs-collecteurs du Paléolithique, sans oublier celle des enfants de ce temps. Certains objets, tels les armes de chasse, étaient probablement des outils masculins, d'autres étaient plutôt féminins (comme la parure et les ceintures).

Les fouilles modernes des habitats et des sépultures, lieux qui concernent aussi bien des hommes, des femmes que des enfants, sont également riches d'enseignement. On a assez souvent des données sur la vie intime, sur la pathologie et la mortalité, et même sur certains aspects gynéco-obstétricaux des Préhistoriques.

En revanche, de même que les artistes paléolithiques n'ont jamais représenté des scènes de la vie quotidienne, sauf de rares scènes de chasse, on ne connaît point de scènes représentant des rapports sexuels. Elles n'apparaîtront qu'au Néolithique.

L'art paléolithique, celui des cavernes et des objets, est un art religieux, réfléchi, où les symboles sexuels ne manquent pas : Vénus opulentes souvent enceintes, hommes ithyphalliques, vulves et phallus, signes géométriques pleins et minces (à connotation sexuelle féminine et masculine), objets mobiliers à décors sexuel. Les religions de la Préhistoire, disait André Leroi-Gourhan, seraient bien les seules où la sexualité n'apparaisse pas en positif ou en négatif.

De même que nous avons tenté de le faire en étudiant la nutrition préhistorique, nous essayons, avec le présent sujet, de montrer que la Préhistoire ne se limite pas à l'étude des habitats, des grottes ornées, des ossements et des outils de pierre ou de matière dure animale.

1 – Gilles Delluc, avec la coll. De Brigitte Delluc : *Le Sexe au temps des Cro-Magnons*, Pilote 24 édition.

Par Gilles Delluc, ancien médecin chef des hôpitaux, docteur en Géologie du Quaternaire, Anthropologie et Préhistoire, avec la collaboration de Brigitte Delluc, docteur en Préhistoire, département de Préhistoire du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris et abri Pataud, Les Eyzies.

Séance du jeudi 3 mai 2007

« A DU BANDIT RURAL AU HÉROS RÉGIONAL. LA MÉTAMORPHOSE DE BURGOU AUX XIXE ET XXE SIÈCLES. »

Par Philippe Grandcoing.

Un Robin des Bois entre Périgord et Limousin.

La criminalité est au centre des interrogations et des imaginaires de nos sociétés contemporaines. Le phénomène n'est pas nouveau et au XIXe siècle, le banditisme effraie et fascine déjà. Dans les années 1830, au cœur des forêts de châtaigniers, aux confins du Limousin et du Périgord, un homme, surnommé Burgou, et ses compagnons d'aventures vont, en toute impunité, multiplier vols et cambriolages, touchant les plus riches comme les plus modestes. Arrêtés, menacés de bague, les membres de la bande se déchirent avant de se trahir mutuellement.

En dehors de la simple anecdote, cette conférence a invité nos collègues à se plonger dans l'univers des campagnes du XIXe siècle, à suivre les méandres d'une action judiciaire aux multiples rebondissements, à comprendre comment la figure légendaire d'un « Robin des Bois » prend le pas sur la banale réalité et permet de s'interroger sur la construction des identités collectives.

Sur les traces d'un criminel au destin extraordinaire, de ses complices et de ses juges, c'est toute une région, toute une société, qui s'est dévoilée ici.

Séance du jeudi 7 juin 2007

« SEIGNEURIES ET CHÂTEAUX-FORTS EN LIMOUSIN ET NONTRONNAIS. »

Par Christian Rémy.

Christian Rémy a procédé, et présenté par vidéo-projections, à l'étude du castrum dans lequel vivait toute une société diversifiée de nobles et non-nobles.

Castrum : camp fortifié au XIe siècle qui s'apparente ici au bourg composé autour d'une tour refuge et symbole de puissance, et pour partie d'un corps de logis comme habitat du seigneur, chef militaire, et de sa famille, assisté par des chevaliers ayant pour habitat les maisons environnantes avec leurs familles. En pays calcaire, l'habitat pouvait être troglodytique (Aucors, Bernardières...) D'autres habitats de chevaliers, situés à l'écart, ont une fonction défensive, en avant-garde du castrum. Exemple la tour La Jarrige à Saint-Martial-de-Valette. (Tour carrée)

Aux XIIe et XIIIe siècles, les chevaliers quittent leur résidence collective pour s'installer sur leurs terres, dans des maisons-fortes ou repaires.

Aux XIVe et XVe siècles, une nouvelle génération de châteaux apparaît, avec fossés en palissades et murs crénelés.

Au XVIIe siècle, nouvelle génération de châteaux après les guerres de Religion. La bourgeoisie qui accèdera à la noblesse embellira sa demeure avec tours et créneaux, pour faire antique. Les châteaux ne seront plus défensifs mais ouverts.

Présentation du beau dessin de Jules de Verneilh sur le grand castrum de Nontron, qui aurait pu avoir le titre de vicomté, vu son importance. Nontron a été rattaché en 785, sous le comte Roger, neveu de Charlemagne, à l'abbaye de Charroux. Les deux clochers somptueux et originaux sont identiques. Par la suite, hommage était rendu au vicomte de Limoges. Le château et la grande église ont disparu au XIXe siècle, pour laisser place aux bâtiments actuels de la place Paul Bert.

Ont été présentés, sous la dépendance de la vicomté de Limoges, différents châteaux, citons les plus proches : Courbefy ; les Cars ; Vieillecour ; Châlus (château du haut Maulmont, château du bas Chabrol ou maison du chevalier.) ; Nontron ; Piégut ; Le Bourdeix ; Mareuil ; Aucors...

Pour ce qui est du castrum de Piégut, château militaire peu habité, il présente une tour ronde du XIIIe siècle. C'est une des caractéristiques du Limousin où les tours rondes se trouvent en grand nombre. Les premières sont apparues avec Philippe-Auguste, et à l'origine, marquaient un signe de royauté. Elles sont postérieures aux tours carrées.

Pour de plus amples renseignements, Christian Rémy a publié : « Seigneuries et châteaux-forts en Limousin ; Tome 1 – Le temps du Castrum (2006) ; Tome 2 – La naissance du château moderne 2005. Editeur Culture et Patrimoine en Limousin ; diffusion Geste. Prix 39 € le tome (Bel album couleur)

Note : de l'importance d'un castrum, puis d'une châtelainie conduisant à la formation d'un bourg et par voie de conséquences à des marchés, Christian Rémy nous a affirmé que les marchés de Piégut sont bien antérieurs à 'l'affaire d'Abjat'.

Or, après recherches et reprenant les Chroniques nontronnaises n° 6, étude intitulée : Piégut, ses marchés, son tramway, Marie-Thérèse Mousnier, nous citons :

1 – Dans son 'Histoire d'Aquitaine' le baron de Verneilh dit : « *qu'à 'une époque ignorée' les seules convenances locales firent établir un marché à Piégut tous les mercredis.* »

2 – M. Ribault de Laugardière dans ses 'notes historiques sur le Nontronnais' déclare que les marchés de Piégut sont antérieurs aux anciennes foires de Champniers qui remontent en 1520.

3 – Eugène Farnier, Abbé de Piégut en précise l'origine, ayant trouvé dans un registre deux précieuses notes signées par un témoin oculaire, l'Abbé Gouthenègre, curé de Pluviers :

a) « *Le treizième may 1642 on a commencé à tenir les marchés et foyres à Piégut* »

b) « *Le treizième may les premiers marchés ont été commencés à Piégut jour de mardy* »

Par contre aucune trace de chartes royales autorisant ces marchés et foires.

Toutefois peut-être y avait-il antérieurement quelques étalages au pied de la tour, où se sont tenus ces marchés, ici c'est une certitude. Voilà comment un sujet en amène un autre....

Séance du jeudi 7 juillet 2007

« L'ART DE RECEVOIR UN HÔTE DE MARQUE AU XVII^E SIÈCLE. »

Par Jean Marie-Bouzy.

Travail publié dans le présent ouvrage

SOMMAIRES DES CHRONIQUES NONTRONNAISES.

NUMERO –1 (A Saint-Martin le Pin au XVIIIe siècle) – 1981

- Fiche technique - Quelques précisions sur la monnaie et les mesures - Saint-Martin sur la carte de Belleyme
- Chapitre 1 : vivre et mourir à Saint-Martin au XVIIIe siècle
- Chapitre 2 : L'économie du village
- Chapitre 3 : Les cadres de la vie paroissiale
- Chapitre 4 : la société villageoise, la pyramide sociale
- Chapitre 5 : solidarité et tension au village. *Guy Mandon*

NUMERO 0 (biographies et bibliographies) Ecrivains et Terre Natale

- Joseph Nadaud - François Chabaneau - Camille Chabaneau - Les Verneilh-Puyriseau
- Joseph de Verneilh-Puyriseau - Félix de Verneilh-Puyriseau - Jules de Verneilh-Puyriseau
- Alcide Dusolier - Antonin Debidour - Ribault de Laugardière et G. de Monneron
- Georges Rocal - Fernand Dupuy - Michèle Brunet - Madeleine Ducourtieux
- Paulette Ménager - Paul Thibaud - Félicie Brouillet - Pierre Barrière
- Claude Barrière - Léonard Pomeyrol.

NUMERO 1 – 1981

- Du haut du clocher de Nontron : *Robert Bouet*
- Monnaies dans la région de Nontron sous Richard Cœur de Lion (1169-1199) : *Gérard Chaperon*
- Forge-Neuve et Montalembert : *Jean Maudet*
- La Nontronite : *Suzanne Battut*
- La montée à Paris d'un jeune Nontronnais, Antonin Debidour : *François Debidour*
- Les gisants de Javerlhac : *Marcel Belly*
- Registres paroissiaux de Teyjat (1754-1792) : *Robert Bouet*

NUMERO 2 – 1981

- Les Moulins du Bandiat : Travail collectif
- Au temps du subdélégué Duboffrand : *Robert Bouet*
- Le château de Piégut : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Notes sur la Cure de Nontron et ses curés du XVIe au XVIIIe siècle : *Robert Bouet*
- Les Bernardières : *Jean Perrard*
- Poésies intimes de Camille Chabaneau : *Hélène Clavaud*
- Autour d'une prescription médicale à Javerlhac en 1680 : *Odette Plazer*

NUMERO 3 – 1982

- Les métiers de Nontron : *Madeleine Thibaud*
- Les châteaux de Nontron : *Suzanne Battut*
- Les Carnot : *Paulette Boudriol*
- La poste à Nontron : *Gérard Chaperon*
- L'église de Nontron pendant la Révolution française : *Robert Bouet*

NUMERO 4 – 1983

- La vie municipale à Javerlhac de 1837 à 1891 : *Marthe Bontemps et Charlotte Martial*
- Quelques coutumes dévotieuses et pratiques superstitieuses dans le Nontronnais : *Odette Plazer*
- La direction de l'Hôpital de Nontron de 1802 à 1952 : *Robert Bouet*
- Nontron et le pouvoir politique de 1789 à 1815 : *Irène Masevry*
- Routes et chemins en Nontronnais : *Madeleine Thibaud*

NUMERO 5 – 1984

- Les guérisseurs, leurs remèdes, les Saints guérisseurs : *Joseph Doucet*
- Petite étude historique sur la ligne du chemin de fer du Quéroy à Nontron : *François Reix*
- Les chemins de fer en Nontronnais, les projets non réalisés, Nontron-Périgueux et Nontron Chabannais : *François Reix*
- La carrière administrative de Jean-Baptiste-Joseph Verneilh Puyriseau (1756-1839) : *Roland Drago*
- La Renaudie : *Docteur Georges Durieux*
- Disparition des ruines du château-fort de Nontron : *Suzanne Battut*
- La caisse d'épargne de Nontron : *Denise Lafarge*

NUMERO 6 – 1985

- Connaissance d'Henri Delage : *Jean Delage*
- Piégut : ses marchés, son tramway : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Sur les traces de Burgou : *Paul Thibaud*

- Les dix dernières années de Du Guesclin : *Jean Perrard*
- Règlement de police municipale de Nontron du 20 décembre 1850 au 30 novembre 1889 : *Hélène Clavaud*
- Un lustre de Notre-Dame de Nontron : *Suzanne Battut*
- La vie rurale en Périgord Vert dans la première moitié du XXe siècle : *Fernand Dupuis*

NUMERO 7 – 1986

- Historique du GRHIN. Sa centième : *Hélène Clavaud*
- Délibération du Conseil Municipal de la commune d'Etouars (sollicite érection en succursale) : *Louis Le Cam*
- Hôpital de Nontron. Legs et aliénations : *Hélène Clavaud*
- Saint-Pardoux-La-Rivière des origines à 1300 : *René Agard-Lafond*
- Des fontaines miraculeuses – Les bonnes fontaines : *Joseph Doucet*
- L'Hôtel de ville de Nontron : *Irène Massevy*
- En Nontronnais au temps des Etats-Généraux (1788-1789) : *Robert Bouet*

NUMERO 8 – 1987

- La Baronnie de Nontron dans la mouvance de Bretagne (1275-1464) : *Suzanne Battut*
- Deux parlementaires nontronnais, Thomas et Alcide Dusolier : *Henri Laforest*
- Richard Cœur de Lion en Limousin : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Procès à cadavre du curé de Nontron, Jean-Baptiste Turçat, en 1759 : *Robert Bouet*

NUMERO 9 – 1987

- L'affaire de Vaucocour ou le soulèvement d'Abjat en 1640 : *Robert Fayemendy*
- La fabrication de canons de marine dans les forges du Nontronnais : *Pierre Blanc*
- « Le pain noir » Nontron, 7 avril 1817 : *Irène Massevy*
- Léonard Pomeyrol, directeur d'école et écrivain occitan : *Marcel Belly*

NUMERO 10 – SPECIAL BICENTENAIRE – 1989

- Le district de Nontron : 1789 – 1790 – 1791 – 1792 : *Robert Fayemendy*
- Sacrilège à Teyjat : *Marcel Belly*
- Deux curés en révolution : *Robert Bouet*
- Etat-civil de la commune de Nontron, décennie 1793-1802 : *Louis Le Cam*
- Tribulations du curé Dubut de Front-sur-Dronne pendant la Révolution : *Docteur Georges Durieux*
- Les fêtes révolutionnaires à Nontron : *Irène Massevy*
- « Souvenir de 75 ans... » Verneilh Puyraseau : *Jean Bardoulat*

NUMERO 11 – 1990

- L'abbaye de Peyrouse : *Joseph Doucet*
- Premier collège de Nontron : *Hélène Clavaud*
- Les vicissitudes du langage : *Paul Thibaud*
- La vie quotidienne à Nontron au début du XIXe siècle : *Irène Massevy*

NUMERO 12 – 1991

- Notes d'histoire sur la forge de Rudeau ou des Bernardières : *Madeleine Hériard*
- Histoire vécue d'une jeune fille sous la Terreur : *Jacqueline Carensou*
- Mémoires d'émigration d'un gentilhomme périgordin, Antoine Faurichon de la Bardonnie (1791-1797) : *Jacqueline Carensou*
- Extrait du rapport sur les gisements de plomb argentifère : *P. Termier*
- Les petits moulins de Saint-Estèphe : *Madeleine Thibaud*

NUMERO 13 – 1997

- Le conventionnel Jean Allafort et ses enfants : *Marthe Bontemps*
- Un aristocrate périgordin dans la Révolution française, le citoyen Chapelle-Julilhac : *Pierre Ortega*
- Un Périgordin de Nontron : Le comte de Saint-Aulaire, *François Debidour*
- Un prêtre philanthrope, Pierre Védey : *Irène Massevy*
- L'agronomie forestière de Justin Amédée de la Garde : *Armand Affagard*
- Abbé Julien – Georges Rocal : *Paul Delavallade*

NUMERO 14 – 1998

- Le drame de Montcigoux : *Jean Bardoulat*
- Prisonniers de guerre et déserteurs pendant la Révolution : *Docteur Michel Duverger*
- L'octroi à Nontron au cours du XIXe siècle : *Odette Plazer*
- L'hospice de Nontron, les enfants trouvés : *Irène Massevy*

NUMERO 15 – 1999

- La Révolution de 1848 et la seconde République. Vie quotidienne et municipale à Nontron : *Louis Le Cam*
- Un rite politique oublié : la fête de l'Empereur en Nontronnais au second Empire : *Georges MarBeck*
- L'hospice de Nontron, les indigents : *Irène Masseur*
- Le crime du Bandiat : *Hervé Lapouge*

NUMERO 16 – 2000

- Pour un centenaire, le chanoine Lavergne, archiprêtre de Nontron : *Père Pommarède*
- Aux armes Citoyens de Javerlhac ! : *Odette Plazer*
- Thomas-Robert Bugeaud (1784-1849) « Ense et Aratro »-« Par l'épée et la charrue » : *Pierre Ortega*
- Lucien-Jacques Janet de Lasfond (1819-1893), Louvetier, Maire et pamphlétaire : *A. Ribadeau Dumas*
- L'état civil dans la société du Haut-Périgord et du Bas-Limousin aux XVIIIe et XIXe, *Robert Fayemendy*
- Cent ans de murs peints publicitaires en Nontronnais : *Alain Poinet*

NUMERO 17 – 2001

- La Cella de Badeix dans l'ordre de Grandmont : *Marie-Thérèse Mousnier*
- La fuite de Louis XVI – Réactions en Dordogne : *François Reix*
- François Chabaneau, un savant périgordin oublié (1754-1842) : *Abbé Robert Bouet*
- L'hospice de Nontron reçoit les militaires (1802-1835) : *Irène Masseur*
- De la naissance de l'assurance à l'incendie du château de Nontron : *Alain Poinet*
- Javerlhac au temps de la séparation de l'Eglise et de L'Etat (1880-1910) : *Odette Plazer*

NUMERO 18 – 2002

- Le nom de Nontron dans la littérature : *Jean-Bernard Besse*
- Nos prieures de l'ordre de Grandmont : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Alcide Dusolier (1836-1918) : *Robert Fayemendy*
- Antonin Debidour (1847-1917) : *Jeanine Valade*
- Léon Sireyjol (1861-1942) : *Jean-Serge Eloi*
- En Périgord-Vert, quelques Maires des moins notables aux notables : *Daniel Lacombe*

NUMERO 19 – SPECIAL 25 ANS DU GRHIN – 2003

- Un pionnier de l'aviation, méconnu, le baron Charles de Verneilh-Puyraseau : *Jean Bardoulat*
- Alcide Dusolier, homme politique : *Robert Fayemendy*
- Un brin d'histoire et d'éducation civique à l'aube du 3^{ème} millénaire : *Pierre Guillout*
- Histoire du Lycée-Collège Alcide Dusolier de Nontron : *Louis Le Cam*
- Grandmont, un Ordre qui connut quelques désordres : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Apothicaires et leurs remèdes en Nontronnais : *Odette Plazer*
- Le monument aux morts de Saint-Pardoux. Aperçus de la Grande Guerre : *François Reix*

NUMERO 20 – 2004

- Réfractaires, émigrés et biens nationaux en Javerlhacois (1789-1794) : *Odette Plazer*
- Les guerres de Religion en Nord-Périgord : *Anne-Marie Cocula*
- Rochers de légende du chaos granitique de Piégut-Pluviers. Communes d'Augignac et de Saint-Estèphe : *Bernadette Dumas-Oklé*
- Grandmont dans la tourmente. Les chocs de la civilisation occidentale du 14^{ème} au 17^{ème}. : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Les Périgordins dans les Brigades Internationales. : *Jean-Jacques Gillot*
- Etude sur le chemin de fer en Dordogne : *Daniel Lacombe*
- Réfractaires, émigrés et biens nationaux (1789-1794) deuxième partie : *Odette Plazer*

NUMERO 21 – 2005

- La Chapelle (St) Robert et Forgeueuve pendant la Révolution ; les ateliers de salpêtre : *Odette Plazer*
- Aspects de la vie rurale en Nord Périgord, souvenirs d'un médecin de campagne de Thiviers : *Dr. Claude Hautefeuille*
- Saint-Angel et le domaine de La Pouyade ; *Marie-Thérèse Mousnier*
- Noblesse aujourd'hui, dans son contexte historique : *Henri Malga*
- L'héraldique ; explications des règles élémentaires de quelques blasons du Périgord : *Henri Malga*
- 1- Badeix et la Réforme du 17^e siècle. 2- Destruction de l'Ordre de Grandmont : *Marie-Thérèse Mousnier*

NUMERO 21 Bis (supplément spécial Mme Battut) 2005

- Manuscrit sur les châteaux de Nontron et leurs seigneurs
- Pièces annexes
- Histoire d'un lustre de l'église de Nontron
- La Nontronite.

NUMERO 22 – 2006

- Histoires d'encriers : *Jean Bardoulat*
- Instruments de musique ancienne : *Michel Dollé*
- Les origines de la cavalerie française : *Henri Malga*
- Heurs et malheurs de la Royale. L'Hermione : *Dr Claude Varlet*
- Les relations entre la France et les Pays-Bas pendant les Temps Modernes : *Gérard Van Der Most*.

NUMERO 22 bis – 2006

- Guerres et insurrections de la misère : *Marie-Thérèse Mousnier*

NUMERO 23 – 2007

- Villebois-Mareuil, le La Fayette de l'Afrique du Sud : *Henri Malga*
- L'eau et les hommes : *Bernadette Dumas-Oklé*
- La lumière de Chartres dans les ténèbres périgordines : *Thierry Baritaud*
- Le général d'Empire Fournier-Sarlovèze, comte de Louis XVIII, 1775-1827 : *Henri Malga*
- Véritable et tragique histoire du château de LERM : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Réception d'un hôte de marque au XVIIIe siècle : *Jean-Marie Bouzy*

NUMERO 24 – 2008

- L'abbaye de Ligeux, pensionnat pour jeunes filles nées : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Albert de Calvimont, préfet et homme de lettres : *Philippe Lalanne de Jonquel*
- Jean de Bretagne, vicomte de Limoges : *Francis Gérard*

NUMERO 25 – 2009

- Armand-Emmanuel de Richelieu (1766-1822) : *Geneviève Moreau*
- Madame Grand, Madame de Talleyrand-Périgord, Princesse de Bénévent : *Jean-Marie Bouzy*
- George Sand (1804-1876) : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Les débuts de la carte postale : *Jean-Pierre Rudeaux*
- Aucors, histoire du château et de ses seigneurs (1100-2000) : *Claude-Henri Piraud*
- Hautefaye 1870 : *Georges Marbeck*
- Des pigeonniers seigneuriaux : *Francis Gérard*

NUMERO 26 – 2010

- Notre voyage à La Tour-Blanche : *Gabriel Duverneuil, Francis Gérard*
- La prison militaire de Nontron en 1944 : *Jean-Jacques Gillot*
- Lussas et Nontronneau : *Abbé Robert Bouet*
- Fontaines, ses prieurés, son château : *Michel Vergnaud*
- La Vicomté de Turenne : *Marie-Thérèse Mousnier, Gérard Francis, Henri Malga*
- La Guyenne : le tremplin politique d'Henri III de Navarre, le futur Henri IV : *Anne-Marie Cocula, Marie Pauthier*
- Le camp américain de la Forêt de La Braconne : *Colonel Jean Delahaye*

NUMERO 27 – 2011

- Notre voyage en Charente : *Francis Gérard*
- Les écrivains du Piégutais : *Jean Bardoulat*
- Le canton de Jumilhac-le-Grand : *Jean-Pierre Rudeaux*
- Jean Guy Antoine Devard : *Hervé Lapouge*
- Notre voyage vers les Bastides : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Nontron en cartes, plans, gravures... : *François Reix*
- L'Aquitaine : *Marie-Thérèse Mousnier*

NUMERO 28 – 2012

- Des dessins du baron de Verneilh-Puyraseau : *Francis Gérard*
- Michèle Brunet - de la place du Canton à Lecture pour tous : *Hervé Lapouge*
- Notre voyage en Charente : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Le vin de Rossignol et des environs : *Michel Vergnaud*
- Teyjat - présence du passé : *Jean-Marc Warembourg*
- La Vierge dorée de l'église de Bussière-Badil : *Marie Pauthier*

NUMERO 28 bis - Tome 1 – 2012

- Œuvres de Jules de **Verneilh** ; les publications dans le Bulletin de la SHAP : *F. Gérard*

NUMERO 28 bis - Tome 2 – 2012

- Œuvres de Jules de **Verneilh** ; les autres publications : *F. Gérard*

NUMERO 28 bis - Tome 3 – 2012

- Œuvres de Jules de **Verneilh** ; Florilège : *F. Gérard*

NUMERO 29 – 2013

- La route de la poste royale, la « diagonale d'Aquitaine ». *Gabriel Duverneuil*
- Bourdeilles XIV^e siècle. Huit années de présence anglaise. *Bernard Angeli*
- Petit Patrimoine. Patrimoine oublié... *Marie Pauthier*
- Notre Voyage dans le Brantômois. *Jean-Pierre Rudeaux*

NUMERO 29 bis

- Naissance des associations à Nontron : *D. Poupeau*

NUMERO 30 - 2014

- A propos des fouilles archéologiques. *Gabriel Duverneuil - Francis Gérard*
- Le voyage touristique de Raymond Poincaré en Dordogne. *Jean-Pierre Rudeaux*
- La vie quotidienne au Moyen Age. *Sonia Breux-Pouxviel*
- Les tailleries de meules de Saint-Crépin-de-Richemont. *Maurice Cestac*
- Construction du chemin de fer de Nontron à Thiviers. *François Reix*

NUMERO 30 bis

- Un siècle au service de l'herbe à Nicot : *Jean Bardoulat*

NUMEROS SPECIAUX 1, 2, 3, 4, 5, 6 : chanoine *Brugière*

- **1** : Le canton de Nontron ;
- **2** : Le canton de Mareuil ;
- **3** : Le canton de Bussière-Badil ;
- **4** : Le canton de Verteillac ;
- **5** : Le canton de Champagnac.
- **6** : Le canton de Saint-Pardoux-la-Rivière

Commande d'anciennes Chroniques¹ :

Commande des numéros :

N^{os} -1 à 29 15 € X = €

Frais postaux pour envoi des Chroniques (5 €)

		€
Total :		

N.B. : les numéros spéciaux du chanoine **Brugière** sont vendus au prix de **25 €** l'exemplaire.Les tomes 28 bis des œuvres de Jules de **Verneilh** sont vendus **30 €** l'exemplaire.Le numéro 29 bis est vendu **11 €** l'exemplaire.Le numéro 30 bis est vendu **6 €** l'exemplaire.

Date :

Signature :

Chèque de règlement à l'ordre du GRHIN

Commande à envoyer à GERARD Francis
 Bernardières
 24340 CHAMPEAUX
 frgerard24@orange.fr

✂

Bulletin d'adhésion au GRHIN*Mme, M., Mlle, M. et Mme**prénom :**Adresse :**Désirez-vous**Recevoir le CR mensuel par Mail ; adresse Mail :**Recevoir le CR mensuel par courrier papier à votre adresse.*

Cotisation simple : (35 €)

Cotisation en couple : (40 €)²

Coupon à accompagner d'un chèque libellé à l'ordre du GRHIN , à l'adresse suivante :

Dominique Poupeau
 Le Puy de Fleury
 24300 NONTRON

1 - page à couper, à photocopier ou recopier.

2 - ne donnant droit qu'à un seul exemplaire des Chroniques